

***ski-doo***®

1998



Série CK3 **Guide**  
du **conducteur**

4 1 5 1 0 2 6 0 0

## AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans ce *Guide du conducteur* le *Guide de sécurité* en motoneige et sur les étiquettes du véhicule pourrait occasionner des blessures, incluant la possibilité de décès.

Ce *Guide du conducteur* devrait demeurer dans la motoneige en tout temps.



SERVICE APRÈS-VENTE  
BOMBARDIER INC.  
VALCOURT (QUÉBEC)  
CANADA J0E 2L0

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Inc.

BOMBARDIER®	SKANDIC*	TUNDRA*
FORMULA*	SKI-DOO®	CK3*

Lithographié au Canada

®\* Marques de commerce de Bombardier Inc.

Tous droits réservés © Bombardier Inc. 1997 (MMO-9802 CT)

---

# **GUIDE DU CONDUCTEUR 1998**

Ce guide concerne la série CK3:

Grand Touring 700

Grand Touring SE

Formula\* III 600

Formula III 600 LT

Formula III 700

Mach 1/1R

Mach Z/ZR

Mach Z LT/Z LT R

## AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter d'avoir fait l'achat d'une toute nouvelle motoneige SKI-DOO. Peu importe le modèle que vous avez choisi, vous profiterez de la garantie Bombardier et serez desservi par un réseau de concessionnaires autorisés de motoneiges SKI-DOO disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire désire obtenir votre entière satisfaction. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre motoneige et a effectué les derniers réglages déterminés en fonction de votre poids et des sentiers avant que vous preniez possession de votre véhicule. Au moment de la livraison, le concessionnaire vous a expliqué les commandes de la motoneige et les différents réglages que vous pouvez effectuer au niveau de la suspension. Nous espérons que le tout vous a été profitable. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre motoneige, nous vous prions de bien vouloir communiquer avec votre concessionnaire afin d'obtenir un *Manuel de réparation* SKI-DOO approprié.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a aidé à remplir la formule d'enregistrement de garantie afin de nous la faire parvenir à des fins administratives. Dès que nous recevons cet enregistrement, nous accusons réception en vous envoyant une carte de garantie dans les jours qui suivent. Vous devez utiliser cette carte lors d'une réparation sous garantie ou d'un rappel sécuritaire.

Numéro de concessionnaire	Numéro de modèle du véhicule	Numéro de série du véhicule
		
000000000 00-000000	00000	0000/00/00
PRÉNOM NOM		
RUE		
VILLE (PROVINCE) CODE POSTAL		
PAYS		
Service par excellence / Excellence In Service		
ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE • WARRANTY REGISTRATION		
Propriétaire	Date d'expiration (Année/mois/jour)	

A00K03A

### CARTE DE GARANTIE

Nous vous prions de bien vouloir communiquer avec notre Centre d'assistance à la clientèle si vous avez un problème et qu'il est impossible d'y remédier par l'entremise de votre concessionnaire.

---

## AVIS

Ce *Guide du conducteur*, ainsi que le *Guide de sécurité en moto-neige* ont pour but d'aider le conducteur et le passager à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien, en plus de leur fournir de précieux conseils au regard d'une conduite sûre. **Chacun de ces guides devrait être gardé en permanence dans le véhicule.**

Ces guides font usage des symboles suivants:



### AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessure grave, incluant la possibilité de décès.



### ATTENTION

Avertit d'un risque d'endommager le véhicule ou une pièce.

**REMARQUE:** Apporte une information supplémentaire.

Les informations et descriptions contenues dans ce guide sont exactes à la date de publication.

Nous nous réservons le droit de supprimer ou de modifier en tout temps les spécifications, designs, caractéristiques, modèles et pièces d'équipement sans aucune obligation.

Les illustrations indiquent la position des pièces les unes par rapport aux autres. Il est donc possible qu'elles ne représentent pas la forme exacte de ces pièces ainsi que leurs détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier des pièces qui remplissent la même fonction ou une fonction identique.

Il est entendu que ceci est une traduction et que la version anglaise devra prévaloir.

---

# TABLE DES MATIÈRES

◆ MESURES DE SÉCURITÉ .....	7
<b>GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER:</b> <b>MOTONEIGE SKI DOO® 1998 .....</b>	<b>8</b>
<b>GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BOMBARDIER:</b> <b>MOTONEIGE SKI DOO® 1998 .....</b>	<b>10</b>
<b>QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES .....</b>	<b>13</b>
<b>CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE .....</b>	<b>15</b>
<b>CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS DE</b> <b>MOTONEIGES SKI-DOO .....</b>	<b>15</b>
<b>IDENTIFICATION DE LA MOTONEIGE .....</b>	<b>16</b>
Emplacement du numéro de série du véhicule .....	16
Emplacement du numéro de série du moteur .....	17
<b>INSTRUCTIONS IMPORTANTES SUR LE VÉHICULE .....</b>	<b>18</b>
<b>COMMANDES .....</b>	<b>23</b>
1) Manette d'accélérateur .....	25
2) Manette de frein .....	25
3) Bouton du frein de stationnement .....	25
4) Lampe témoin du niveau d'huile à injection/frein de stationnement (rouge) .....	26
5) Levier de changement de vitesse .....	26
6) Interrupteur d'allumage .....	28
7) Interrupteur du cordon coupe-circuit .....	29
8) Lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique .....	31
9) Interrupteur d'urgence .....	32
10) Commutateur d'éclairage .....	33
11) Lampe témoin du feu de route (bleue) .....	34
12) Poignée du démarreur à rappel .....	34
13) Bouton d'étrangleur .....	35
14) Interrupteur de la suspension pneumatique .....	36
15) Inutilisé .....	37
16) Indicateur de la suspension pneumatique .....	37
17) Indicateur de vitesse .....	37
18) Totalisateur général .....	37
19) Totalisateur journalier .....	37
20) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier .....	38
21) Tachymètre .....	38

22) Indicateur de température .....	39
23) Inutilisé .....	39
24) Indicateur de niveau de carburant électrique .....	40
25) Bouchon du réservoir de carburant .....	40
26) Interrupteur des poignées chauffantes .....	41
27) Lampe témoin des poignées chauffantes (jaune) .....	42
28) Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante .....	42
29) Lampe témoin de la manette d'accélérateur chauffante (jaune) .....	43
30) Raccord de visière électrique .....	43
31) Attaches du capot .....	43
32) Rétroviseurs réglables .....	43
33) Accroche-pied réglables .....	44
Dossier réglable .....	45
Poignées de maintien arrière réglables .....	46
Grilles de capot .....	47
Soupape de coupure de carburant .....	48
Compartiment de rangement .....	48
Boîte à outils .....	49
Support de bougies .....	49
Support de courroie d'entraînement de rechange .....	50
Fusibles .....	51
Poignées de levage avant et pare-chocs avant .....	53
Attelage .....	53
<b>CARBURANT ET HUILE .....</b>	<b>54</b>
Type de carburant recommandé .....	54
Type d'huile recommandée .....	54
<b>MODIFICATION DE LA CARBURATION PAR TEMPS GLACIAL .....</b>	<b>55</b>
<b>RODAGE .....</b>	<b>56</b>
Moteur .....	56
Courroie .....	56
Révision — 10 heures .....	56
<b>AVANT DE DÉMARRER .....</b>	<b>57</b>
Vérification à effectuer .....	57
<b>DÉMARRAGE .....</b>	<b>59</b>
Démarrage à chaud .....	59
Démarrage manuel .....	60
Démarrage électrique (certains modèles seulement) .....	60
Démarrage d'urgence .....	60

<b>RÉGLAGES DE LA SUSPENSION .....</b>	<b>63</b>
Généralités .....	63
Comment régler la suspension .....	64
<b>TABLEAU DE DIAGNOSTIC DE PROBLÈMES .....</b>	<b>80</b>
Utilisation en neige profonde .....	80
<b>TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN.....</b>	<b>81</b>
<b>NIVEAU DES LIQUIDES .....</b>	<b>83</b>
Système de freinage .....	83
Niveau d'huile du carter de chaîne et de la boîte de vitesses ...	83
Système d'injection d'huile .....	85
Système de refroidissement .....	86
Électrolyte de la batterie.....	86
<b>ENTRETIEN .....</b>	<b>87</b>
Dépose et installation du garde-courroie.....	87
Dépose et installation de la courroie d'entraînement .....	89
Tension de la chaîne d'entraînement .....	92
Réglage de la poulie motrice TRA .....	93
État de la courroie d'entraînement .....	96
État du frein.....	96
Réglage du frein .....	96
État de la suspension arrière .....	96
État de la courroie d'arrêt de la suspension .....	97
État de la chenille .....	97
Tension et alignement de la chenille .....	97
Direction et mécanisme de suspension avant .....	101
Usure et état des skis et des lisses .....	101
Système d'échappement .....	102
Nettoyage du filtre à air .....	102
Nécessaire de haute altitude .....	105
Visée du faisceau du phare .....	105
Remplacement des ampoules.....	106
Remorquage.....	109
<b>REMISAGE .....</b>	<b>109</b>
<b>DIAGNOSTIC DES PANNES.....</b>	<b>110</b>
<b>FICHE TECHNIQUE .....</b>	<b>114</b>
<b>AUTRES PUBLICATIONS DISPONIBLES .....</b>	<b>116</b>
<b>CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE .....</b>	<b>117</b>

---

## ◆ MESURES DE SÉCURITÉ

### **Toujours se conformer aux avertissements suivants:**

- ◆ Modèles munis d'un frein de stationnement: Toujours utiliser le frein de stationnement lorsque le véhicule n'est pas en marche.
- ◆ Vérifier si l'accélérateur fonctionne librement avant de démarrer le moteur.
- ◆ Pour arrêter le moteur, actionner l'interrupteur d'urgence, tirer sur le cordon coupe-circuit, ou couper le contact avec la clé.
- ◆ Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la courroie d'entraînement, le garde-courroie et/ou garde-poulie ne sont pas en place. Ne jamais faire tourner le moteur lorsque la courroie d'entraînement n'est pas installée. Faire fonctionner un moteur sans charge peut être dangereux.
- ◆ Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la chenille n'est pas en contact avec le sol ou lorsque le capot est ouvert ou enlevé.
- ◆ Toujours maintenir la motoneige en parfait état.
- ◆ Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et états.
- ◆ Modèles à démarrage électrique: Ne jamais charger ou survolter la batterie lorsque celle-ci est sur la motoneige.
- ◆ Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.
- ◆ N'effectuer que les démarches décrites dans ce guide. À moins d'indications contraires, le moteur doit être arrêté et froid avant d'effectuer toute opération de lubrification et d'entretien.
- ◆ Certaines motoneiges sont monoplaces; seul le conducteur peut y monter.
- ◆ La performance de certains véhicules peut excéder considérablement la performance de toute autre motoneige que vous ayez pu essayer auparavant, par conséquent, l'utilisation de ces motoneiges par un débutant n'est pas à conseiller.
- ◆ Le moteur et les composants installés sur un modèle particulier ne devraient être utilisés sur d'autres modèles. Il n'est pas recommandé ni autorisé, par Bombardier Inc., d'utiliser les moteurs Rotax® pour motoneiges dans des motoneiges autres que les motoneiges SKI-DOO.
- ◆ Cette motoneige comporte des pièces dont les dimensions sont calculées en unités métriques. La plupart des attaches sont conformes au système métrique et ne doivent pas être remplacées par des attaches aux mesures impériales ou vice versa.

---

# **GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER: MOTONEIGE SKI DOO® 1998**

## **1. DURÉE DE LA GARANTIE**

BOMBARDIER INC. («Bombardier»), à titre de fabricant, garantit À COMPTER DE LA DATE DE DÉLIVRANCE AU PREMIER ACHETEUR chaque motoneige SKI-DOO 1998 vendue comme véhicule NEUF ET INUTILISÉ et dont la VÉRIFICATION DE PRÉ-LIVRAISON a été effectuée par un concessionnaire autorisé de motoneige SKI-DOO, contre tout vice de conception ou de fabrication pour une PÉRIODE de DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS.

La durée de la garantie d'une motoneige SKI-DOO livrée entre le 1<sup>er</sup> juin et le 1<sup>er</sup> décembre de l'année en cours, se terminera le 1<sup>er</sup> décembre de l'année suivante.

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine Bombardier, installés par un concessionnaire autorisé SKI-DOO lors de la délivrance d'une motoneige SKI-DOO neuve et inutilisée, est la même que celle applicable pour une motoneige SKI-DOO.

## **2. CE QUE BOMBARDIER FERA**

Pendant la durée de la garantie, BOMBARDIER s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine Bombardier qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présente un vice de conception ou de fabrication, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main d'œuvre encouru par un concessionnaire autorisé SKI-DOO.

## **3. CONDITION D'EXÉCUTION DE GARANTIE**

Le consommateur doit aviser le concessionnaire autorisé SKI-DOO dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication, présenter avant d'effectuer le travail requis, la Carte d'Enregistrement de Garantie Limitée SKI-DOO ou une preuve d'achat de la motoneige SKI-DOO 1998 neuve et inutilisée et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous la présente garantie limitée devient la propriété de Bombardier.

## **4. EXCLUSIONS — NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

- Usure normale des pièces de la motoneige SKI-DOO;
- Coûts de la main d'œuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le «*Guide du conducteur de motoneiges SKI-DOO 1998*»;
- Les dommages résultant de réparations incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces non approuvées ou de réparation effectuées par un concessionnaire SKI-DOO non autorisé;
- Les dommages résultant d'un usage abusif ou de compétition, d'une mauvaise utilisation, de négligence ou de l'utilisation d'une motoneige SKI-DOO sur une surface autre que la neige;
- Les dommages résultant d'un accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;

- Le préjudice subi résultant de dommages imprévus ou de tout autre dommage indirect, incluant entre autres les frais de remorquage, appels téléphoniques ou frais de taxis; et
- Les dommages causés par un service ou entretien inadéquat.

## 5. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Les droits spécifiques que confère la présente garantie s'appliquent à son titulaire, sous réserve des règles de droit en vigueur dans une province spécifique dont l'application s'impose en raison de dispositions impératives lesquelles pourront varier d'une province à une autre. **LÀ OÙ ELLE S'APPLIQUE, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTE AUTRE GARANTIE LÉGALE OU CONVENTIONNELLE, EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE FINS OU D'USAGES PARTICULIERS.**

En aucun cas, Bombardier sera tenue responsable des dommages spéciaux, imprévus ou indirects, incluant les pertes d'usage ou les coûts de transport. Certaines provinces n'admettant pas l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, imprévus ou indirects ou la limitation de la durée de la garantie légale, les exclusions ou limitations ci hautes peuvent ne pas s'appliquer.

Ni un Distributeur SKI-DOO, ni un concessionnaire autorisé SKI-DOO, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations, des représentations ou à offrir des termes et conditions de garantie autres que ceux stipulés à la présente garantie et, s'il y a lieu, ces déclarations, représentations ou ces autres termes et conditions de garantie ne pourront être opposables à Bombardier ou à tout autre personne.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, ceci n'ayant toutefois aucun effet sur les termes et conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente de la motoneige SKI-DOO.

## 6. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente Garantie Limitée Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé SKI-DOO en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- Si vous êtes incapable de résoudre la situation, communiquez avec le Service après-vente du Distributeur SKI-DOO.
- Si votre cas n'est toujours pas réglé, faites parvenir votre plainte, par écrit, à:

BOMBARDIER INC.  
 DIVISION SEA-DOO/SKI-DOO  
 CENTRE D'ASSISTANCE AUX CLIENTS  
 VALCOURT, QUÉBEC JOE 2LO  
 CANADA

BOMBARDIER INC.  
 Division SEA-DOO/SKI-DOO  
 Décembre 1996

® Marque de commerce de Bombardier Inc. et/ou de ses sociétés affiliées.

---

# **GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BOMBARDIER: MOTONEIGE SKI DOO® 1998**

## **1. DURÉE DE LA GARANTIE**

BOMBARDIER INC. («Bombardier»), à titre de fabricant, garantit À COMPTER DE LA DATE DE DÉLIVRANCE AU PREMIER ACHETEUR chaque motoneige SKI-DOO 1998 vendue dans le monde, à l'exception du Canada et des États-Unis d'Amérique, comme véhicule NEUF ET INUTILISÉ et dont la VÉRIFICATION DE PRÉ-LIVRAISON a été effectuée par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO, lequel a été dûment nommé par un Distributeur International SKI-DOO autorisé, contre tout vice de conception ou de fabrication pour une PÉRIODE de DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS.

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine Bombardier, installés par un concessionnaire autorisé SKI-DOO lors de la délivrance d'une motoneige SKI-DOO neuve et inutilisée, est la même que celle applicable pour une motoneige SKI-DOO.

## **2. CE QUE BOMBARDIER FERA**

Pendant la durée de la garantie et par l'entremise du Distributeur International SKI-DOO autorisé d'un État spécifique, BOMBARDIER s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine Bombardier qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présente un vice de conception ou de fabrication, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main d'oeuvre encouru par un concessionnaire autorisé SKI-DOO.

## **3. CONDITION D'EXÉCUTION DE GARANTIE**

Le consommateur doit aviser le concessionnaire autorisé SKI-DOO dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication, présenter avant d'effectuer le travail requis, la Carte d'Enregistrement de Garantie Limitée Internationale SKI-DOO ou une preuve d'achat de la motoneige SKI-DOO 1998 neuve et inutilisée et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous la présente garantie limitée devient la propriété du Distributeur International SKI-DOO de l'état spécifique et/ou de Bombardier.

## **4. EXCLUSIONS — NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE**

- Usure normale des pièces de la motoneige SKI-DOO;
- Coûts de la main d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le «*Guide du conducteur de motoneiges SKI-DOO 1998*»;
- Les dommages résultant de réparations incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces non approuvées ou de réparation effectuées par un concessionnaire SKI-DOO non autorisé;

- Les dommages résultant d'un usage abusif ou de compétition, d'une mauvaise utilisation, de négligence ou de l'utilisation d'une motoneige SKI-DOO sur une surface autre que la neige;
- Les dommages résultant d'un accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;
- Le préjudice subi résultant de dommages imprévus ou de tout autre dommage indirect, incluant entre autres les frais de remorquage, appels téléphoniques ou frais de taxis; et
- Les dommages causés par un service ou entretien inadéquat.

## 5. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Les droits spécifiques que confère la présente garantie s'appliquent à son titulaire, sous réserve des règles de droit en vigueur dans l'état spécifique dont l'application s'impose en raison de dispositions impératives lesquelles pourront varier d'un état à un autre. **LÀ OÙ ELLE S'APPLIQUE, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTE AUTRE GARANTIE LÉGALE OU CONVENTIONNELLE, EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE FINS OU D'USAGES PARTICULIERS.**

En aucun cas, Bombardier sera tenue responsable des dommages spéciaux, imprévus ou indirects, incluant les pertes d'usage ou les coûts de transport. Certains états étrangers n'admettant pas l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, imprévus ou indirects ou la limitation de la durée de la garantie légale, les exclusions ou limitations ci hautes peuvent ne pas s'appliquer.

Ni un Distributeur International SKI-DOO, ni un concessionnaire autorisé SKI-DOO, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations, des représentations ou à offrir des termes et conditions de garantie autres que ceux stipulés à la présente garantie et, s'il y a lieu, ces déclarations, représentations ou ces autres termes et conditions de garantie ne pourront être opposables à Bombardier ou à tout autre personne.

Chaque motoneige SKI-DOO est accompagnée de la version française de la présente garantie. Le Distributeur International SKI-DOO d'un état spécifique peut décider de traduire la présente garantie, sujet toutefois à ce qu'il reconnaisse qu'advenant un différend quant à l'interprétation des deux versions, la version française devra prévaloir.

Il incombe à l'acheteur qui désire utiliser la motoneige SKI-DOO dans un état étranger à l'état dans lequel elle a été acquise de s'assurer que la motoneige SKI-DOO se conforme aux lois, règlements et standards applicables au domaine de la motoneige et en vigueur dans l'état étranger.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, ceci n'ayant toutefois aucun effet sur les termes et conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente de la motoneige SKI-DOO.

## **6. SERVICE À LA CLIENTÈLE**

- a. Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente Garantie Limitée Internationale Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé SKI-DOO en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b. Si vous êtes incapable de résoudre la situation, communiquez avec le Service après-vente du Distributeur International SKI-DOO de l'état spécifique.
- c. Si votre cas n'est toujours pas réglé, faites parvenir votre plainte, par écrit, à:

BOMBARDIER INC.  
DIVISION SEA-DOO/SKI-DOO  
SERVICE APRÈS-VENTE INTERNATIONAL  
VALCOURT, QUÉBEC JOE 2LO  
CANADA

BOMBARDIER INC.  
Division SEA-DOO/SKI-DOO  
Décembre 1996

®Marque de commerce de Bombardier Inc. et/ou de ses sociétés affiliées.

---

## QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q: Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée à l'usine? Car, en fait, ma facture atteste la date d'achat de ma motoneige.

R: *L'enregistrement est très important et votre concessionnaire se doit d'enregistrer votre motoneige auprès de Bombardier Inc. Vous devez vous assurer que la carte a été envoyée. Ceci vous permettra:*

- a) *de faire effectuer un travail sous garantie chez n'importe quel concessionnaire autorisé en Amérique du Nord. La simple présentation de votre carte d'enregistrement lui fournit tous les renseignements nécessaires pour remplir les formules de réclamation de garantie.*
- b) *d'être avisé par Bombardier advenant un rappel de votre motoneige ou une campagne de garantie particulière.*
- c) *d'être contacté plus rapidement par les autorités policières, dans le cas d'un vol, lorsqu'ils retrouvent votre motoneige.*

Q: Pourquoi ma motoneige doit-elle être immatriculée?

R: *Il est nécessaire d'immatriculer une motoneige pour 2 raisons: premièrement, dans plusieurs provinces ou états, il est obligatoire d'immatriculer une motoneige, au même titre qu'une automobile. Ce procédé permet aux autorités gouvernementales d'un état ou d'une province de tenir des registres sur les motoneiges en circulation; deuxièmement, les ministères concernés se servent d'une partie des frais d'immatriculation pour entretenir les sentiers et en créer de nouveaux.*

Q: Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige?

R: *Dans le Guide du conducteur fourni avec la motoneige au moment de sa livraison.*

Q: Est-ce que la garantie peut devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas ma motoneige neuve exactement comme l'indique le Guide du conducteur?

R: *La garantie d'une motoneige neuve ne peut devenir nulle si un concessionnaire autorisé a effectué la vérification de prélivraison. Toutefois, si un bris ou une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au Guide du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne sera pas couvert par la garantie. Il en est de même pour les opérations de mise au point effectuées par le client, comme le réglage de l'allumage et du carburateur ainsi que l'injection d'huile ou du mélange d'huile.*

Q: Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus qui peuvent affecter la garantie?

R: *Ce sont là des termes généraux dont le sens, dans bien des cas, se recoupe. Pour être plus précis et concret, mentionnons les exemples suivants: fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement d'huile, bris de la chaîne dû à un manque de lubrification, bris d'une pièce dû à une utilisation du véhicule alors qu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter un concessionnaire autorisé.*

Q: Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie?

R: *Tous les frais provenant de l'entretien normal de la motoneige, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.*

Q: Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles couvertes par la garantie?

R: *Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé est couverte jusqu'à expiration de la garantie de la motoneige.*

Q: Si je vends ma motoneige pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la garantie?

R: *Oui, pourvu que la revente ait déjà été enregistrée auprès du fabricant.*

Q: Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème?

R: *Votre concessionnaire autorisé et Bombardier Inc. sont particulièrement soucieux de votre satisfaction en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement, tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre motoneige sera réglé par le Service après-vente ou le Service des ventes, chez votre concessionnaire autorisé. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, communiquer avec le concessionnaire lui-même ou le gérant général.*

**Il nous fait toujours plaisir de recevoir vos commentaires en ce qui concerne les motoneiges SKI-DOO.**

---

## CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE



### CANADA

#### **BOMBARDIER INC.**

726, rue St-Joseph  
Valcourt, (Québec)  
J0E 2L0  
Téléphone: (514) 532-5000  
Télécopieur: (514): 532-6313



### ÉTATS-UNIS

#### **BOMBARDIER MOTOR CORPORATION OF AMERICA**

7575 Bombardier Court  
P.O. Box 8035, Wausau, WI  
54402-8035 USA  
Téléphone: (715) 848-4957  
Télécopieur: (715): 848-4975

### AUTRES PAYS

Pour toutes questions relatives à l'assistance à la clientèle, veuillez communiquer avec votre distributeur. Le concessionnaire de votre région peut vous fournir tous les renseignements nécessaires sur votre distributeur.

---

## CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS DE MOTONEIGES SKI-DOO

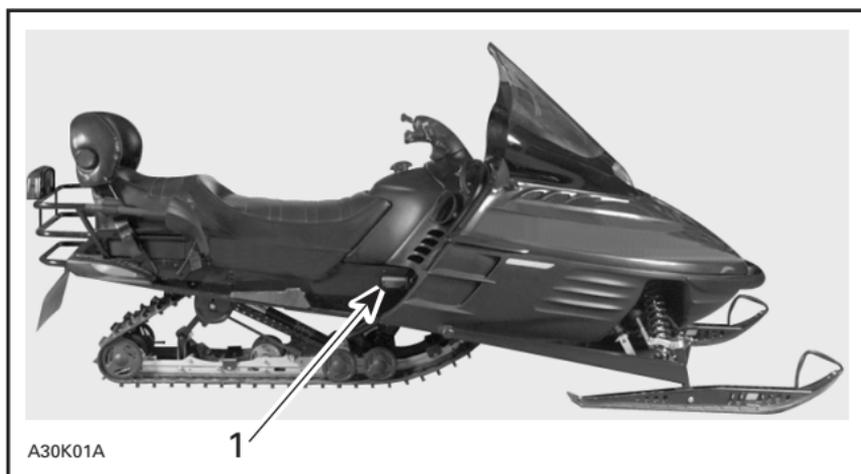
Amérique du Nord seulement

Pour connaître le concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO le plus près de chez vous, composez le 1-800-375-4366.

## IDENTIFICATION DE LA MOTONEIGE

Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre motoneige (moteur et châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation à la garantie ou d'une perte. Le concessionnaire requiert ces numéros dans le but de bien remplir les réclamations à la garantie. Bombardier Inc. ne pourra accepter une réclamation à la garantie si le numéro de série du moteur ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) est enlevé ou altéré de quelque façon que ce soit. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre motoneige et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

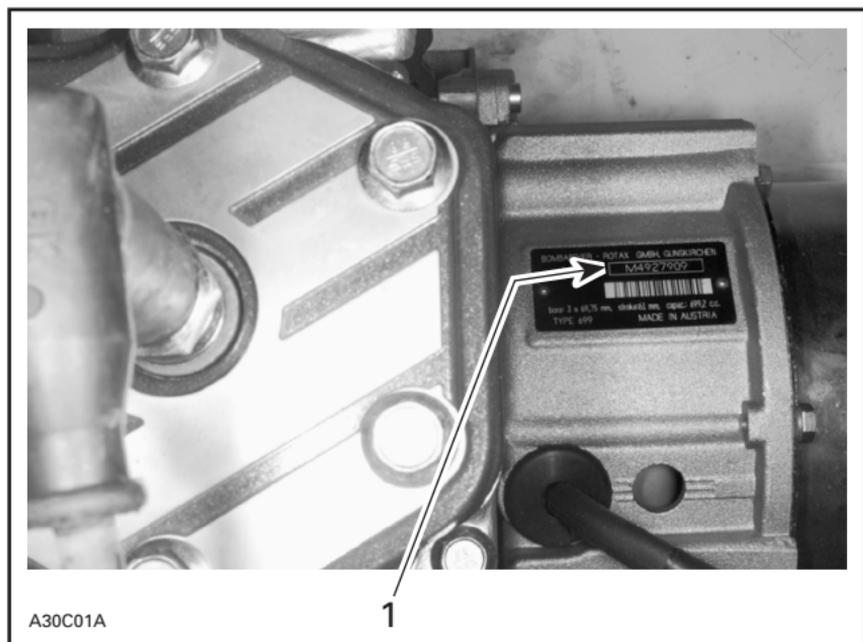
### Emplacement du numéro de série du véhicule



#### *TYPIQUE*

1. Numéro de série du véhicule

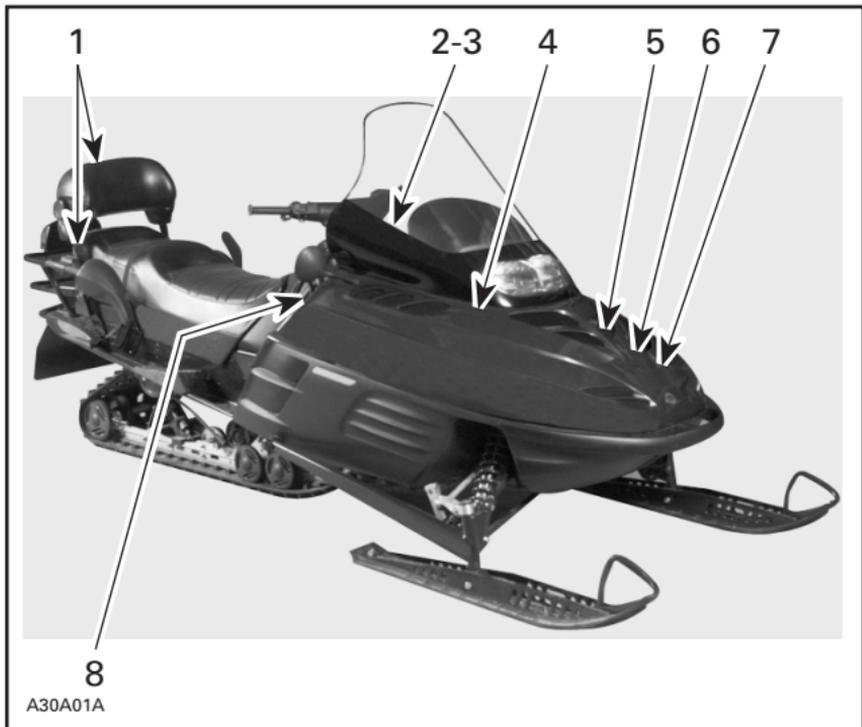
## Emplacement du numéro de série du moteur



1. Numéro de série du moteur

# INSTRUCTIONS IMPORTANTES SUR LE VÉHICULE

Prière de lire soigneusement les instructions avant de faire fonctionner la motoneige.



*TYPIQUE — EMBLACEMENT DES INSTRUCTIONS IMPORTANTES*

1



A01A1ZB

### MODÈLES À 1 PASSAGER

2

<p>• <b>WARNING:</b> Read &amp; follow all Warning Labels &amp; Operator's Guide/Safety Handbook before operation. Severe injury or death can result from ignoring warnings or through improper use of accessories.</p> <p>• <b>BEFORE STARTING ENGINE:</b> CHECK: THROTTLE LEVER MOVES FREELY</p> <p>• <b>ALL GUARDS ARE IN PLACE AND CAB IS CLOSED. START ENGINE AND CHECK:</b></p> <p>• <b>EMERGENCY CUT-OFF SWITCH AND ALL CONTROLS WORK NORMALLY. DRIVE CAREFULLY.</b></p> <p>Use of this vehicle by novice or inexperienced operator is not recommended. Seating on this vehicle is restricted to the operator only. Do not carry passenger(s).</p>		<p>• <b>AVERTISSEMENT:</b> Lisez et respectez soigneusement tous les avertissements contenus dans le Manuel de consultation, avant toute utilisation en route.</p> <p>• <b>AVANT DE DEMARRER LE MOTEUR, VÉRIFIEZ QUE:</b> LA MANETTE D'ACCELERATION FONCTIONNE LIBREMENT - QUE TOUTS GARDS SONT EN PLACE ET QUE LE CAPOT EST FERMÉ</p> <p>• <b>DEMARREZ LE MOTEUR ET V'ASSUREZ QUE:</b> L'INTERRUPTEUR D'URGENCE ET TOUTS LES CONTRÔLES FONCTIONNENT NORMALEMENT. CONDUIVIEZ PRÉCAUTIONNEMENT.</p> <p>L'utilisation de ce véhicule s'est pas recommandée aux débutants ou autres personnes inexpérimentées. Ce véhicule n'est pas conçu pour le transport de passager(s). Conduisez soigneusement.</p>
---	--	--

A30A07A

### MODÈLES À 1 PASSAGER

3

• **WARNING:** Read & follow all Warning Labels & Operation Guidelines/Labels/Instructions before operation. Serious injury or death can result from ignoring warnings or through improper use of accessories.

**BEFORE STARTING ENGINE, CHECK THROTTLE LEVER MOVES FREELY  
ALL GEARING AND IN PLACE AND GEAR IS CLOSED. START ENGINE AND CHECK  
EMERGENCY CUT-OUT SWITCH AND ALL CONTROLS WORK NORMALLY. DRIVE CAREFULLY.  
Use of this vehicle by novice or inexperienced operator is not recommended.**



• **AVERTISSEMENT:** Lisez et respectez soigneusement tous les avertissements contenus dans le Manuel du conducteur, avant toute mise en route.

**AVANT DE DEMARRER LE MOTEUR, S'ASSURER QUE LA MANETTE D'ACCELERATEUR FONCTIONNE LIBREMENT, QUE TOUT GEAR SOIT EN PLACE ET QUE LE CAPOT SOIT TOUTE-FAIT FERMÉ. DÉMARRER LE MOTEUR ET S'ASSURER QUE L'INTERRUPTEUR D'URGENCE ET TOUTS LES CONTRÔLES FONCTIONNENT NORMALEMENT. CONDUIRE PRÉCAUTIONNEMENT.  
L'utilisation de ce véhicule n'est pas recommandée aux débutants ou autres personnes inexpérimentées.**

A30A08A

### MODÈLES À 2 PASSAGERS

4

**NOTE:** To comply with noise regulations, this engine is designed to operate with air intake silencer. Operation without air intake silencer properly installed may cause engine damage.

**NOTE:** Le groupe moteur a été conçu pour opération avec ce silencieux d'admission, afin de se conformer aux règlements de bruit. Son absence ou montage fautif peut endommager le moteur.

A01A22B

### TOUS LES MODÈLES

5

**FRONT  
AVANT**

◇ **WARNING**

Engine should not be running without this guard in place.

◇ **ATTENTION**

Le moteur ne doit jamais fonctionner sans que ce garde-poulie soit en place.

A01A23B

### TOUS LES MODÈLES

6



A01A24B

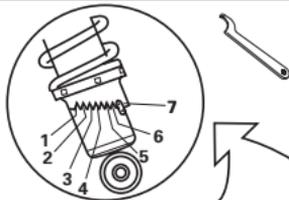
TYPIQUE — TOUS LES MODÈLES

7

**SUSPENSION ADJUSTMENT CHART/TABLEAU DES RÉGLAGES DE LA SUSPENSION**
**FRONT SUSPENSION (SKI)/SUSPENSION AVANT (SKI)**  
 ADJUST ACCORDING TO YOUR RIDING STYLE/RÉGLER SELON VOTRE CONDUITE

NOT APPLICABLE

SANS OBJET


**REAR SUSPENSION/SUSPENSION ARRIÈRE**  
 ADJUST ACCORDING TO LOAD/RÉGLER SELON LA CHARGE

(LB)	LOAD CHARGE	(kg)	REAR SPRING RESSORT ARRIÈRE	CENTER SPRING RESSORT CENTRAL
up to 125		jusqu'à 57	1	NOT APPLICABLE  SANS OBJET
125 to 150		57 à 68	2	
150 to 175		68 à 79	3	
175 to 200		79 à 91	4	

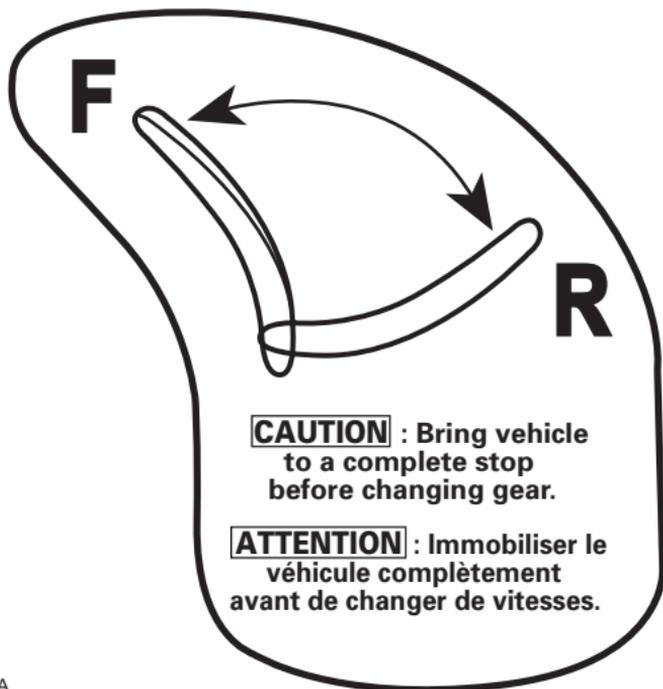

 FOR LOADS EXCEEDING RANGE SHOWN ABOVE, CONSULT YOUR DEALER.  
 SI LES CHARGES EXCÈDENT LES PLAGES MONTRÉES CI-HAUT, CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

418 0017 01

A01A25B

TYPIQUE — TOUS LES MODÈLES

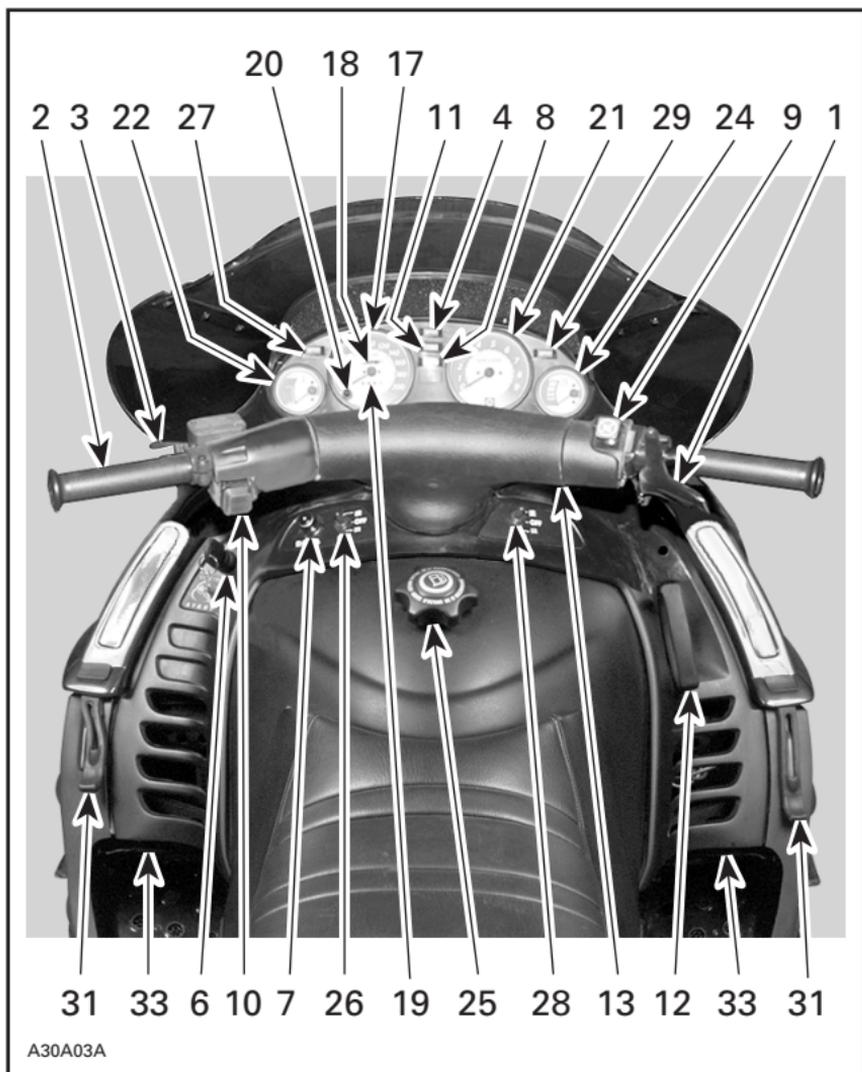
8



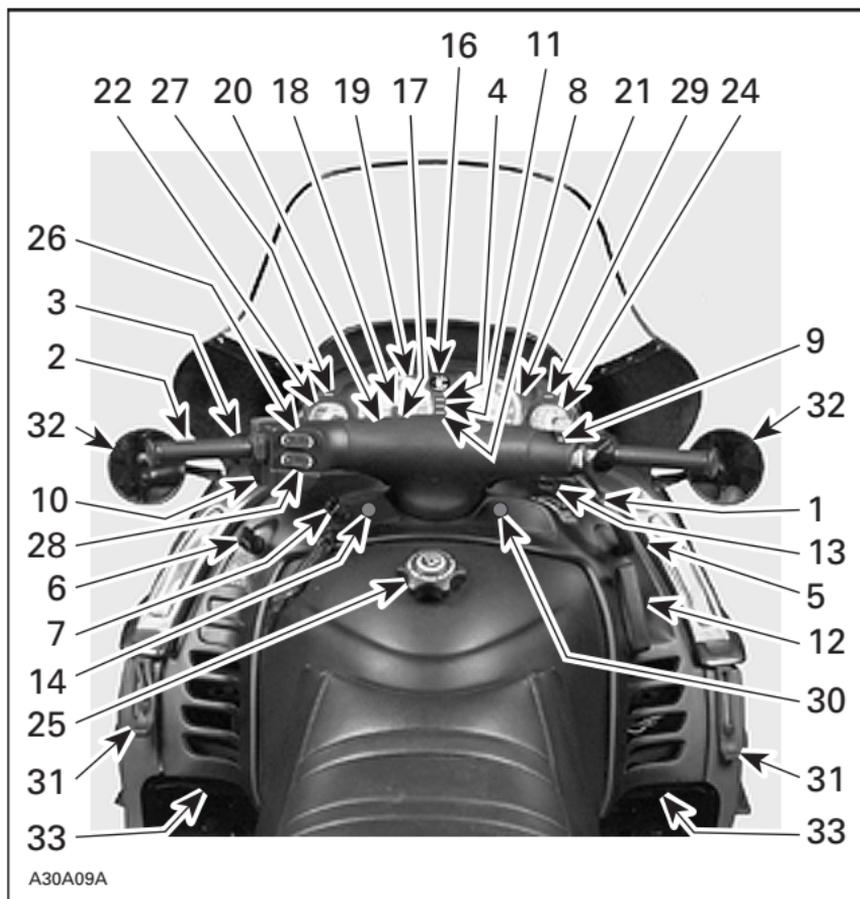
TOUS LES MODÈLES MUNIS D'UNE MARCHE ARRIÈRE

## COMMANDES

REMARQUE: Certaines de ces commandes ne se trouvent pas sur certains modèles. Dans de tels cas, on a omis volontairement d'indiquer les numéros de référence dans les illustrations. Il est possible d'obtenir certaines commandes en option sur certains modèles.



TYPIQUE — TOUS LES MODÈLES, SAUF GRAND TOURING SE



*TYPIQUE — GRAND TOURING SE*

## 1) Manette d'accélérateur

Fixée à la poignée droite du guidon. Le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette de l'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès qu'on relâche la manette.

## 2) Manette de frein

Fixée à la poignée gauche du guidon. Pour appliquer le frein, appuyer sur la manette; pour qu'elle revienne à sa position originale, il suffit de la relâcher. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette, au type de terrain et au type de neige qui le recouvre.



### AVERTISSEMENT

Toute utilisation excessive ou répétitive du frein, lorsqu'on circule à haute vitesse, provoquera une surchauffe au niveau du système de freinage. Cette surchauffe pourrait occasionner une perte de frein et/ou un incendie.

## 3) Bouton du frein de stationnement

Fixé à la poignée gauche du guidon. Toujours actionner ce bouton lorsque la motoneige est stationnée.

Lorsque le frein de stationnement est en fonction et que le moteur tourne, la lampe témoin du niveau d'huile à injection/frein de stationnement s'allume afin de ne pas l'oublier.

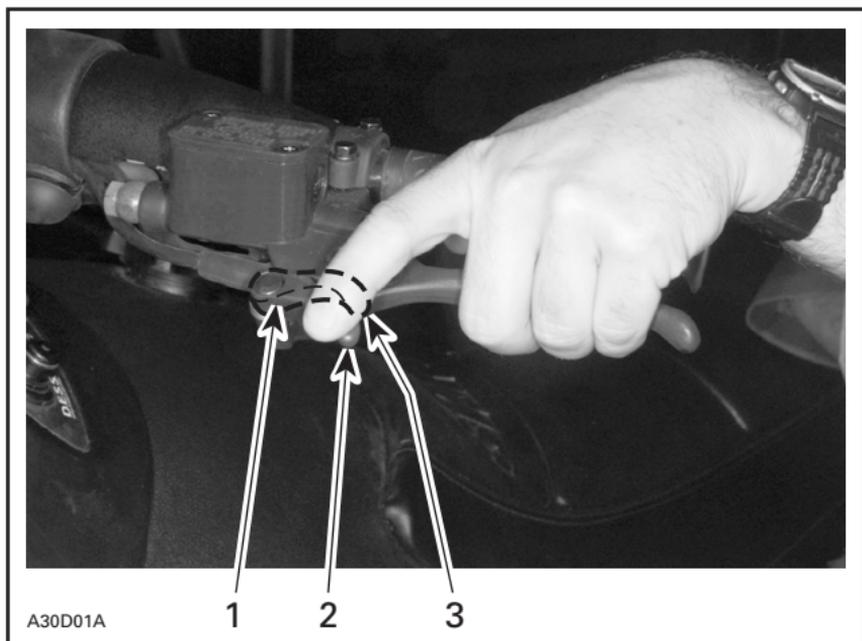


### ATTENTION

S'assurer que le frein de stationnement est complètement relâché avant d'utiliser la motoneige.

**Pour verrouiller** le mécanisme, comprimer la manette de frein et tirer sur le levier de verrouillage à l'aide d'un doigt. La manette sera donc à demi comprimée de façon à appliquer les freins.

**Pour déverrouiller** le mécanisme, comprimer la manette de frein jusqu'à ce que le levier de verrouillage reprenne sa position initiale; ensuite, relâcher la manette de façon à ce qu'elle retourne à sa position de base. Toujours déverrouiller la manette de frein avant d'utiliser le véhicule.



1. Levier de verrouillage
2. «OFF»
3. «ON»

#### **4) Lampe témoin du niveau d'huile à injection/frein de stationnement (rouge)**

S'allume lorsque le niveau d'huile à injection est bas. Vérifier le niveau d'huile et refaire le plein le plus tôt possible. Elle s'allume également lorsque le frein de stationnement est en fonction et que le moteur tourne.

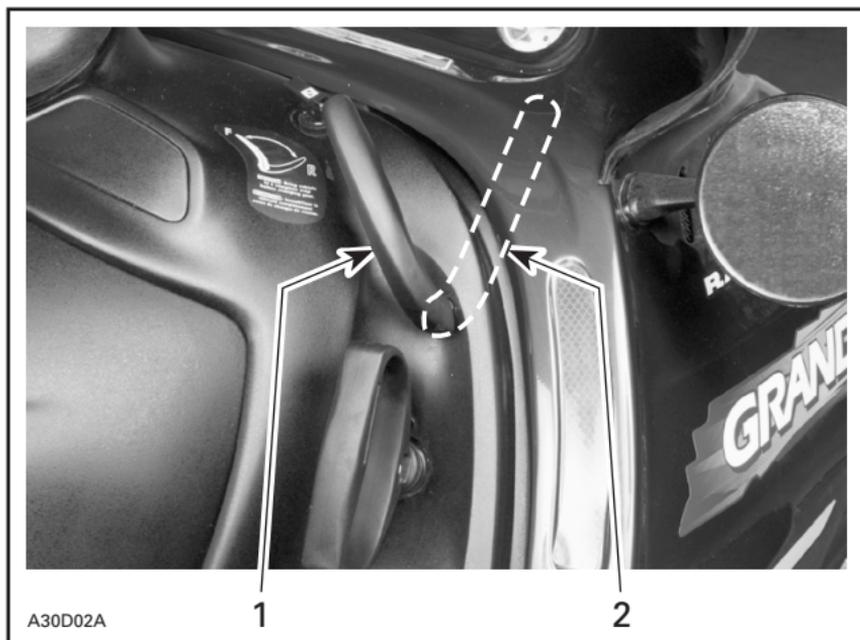
#### **5) Levier de changement de vitesse**

**REMARQUE:** Lorsque le moteur est en marche, un avertisseur se fera entendre si le levier de changement de vitesse est à la position MARCHÉ ARRIÈRE.

**Il s'agit d'un levier à 2 positions:**

Déplacer le levier vers la gauche: Marche avant.

Déplacer le levier vers la droite: Marche arrière.



1. *Marche avant*
2. *Marche arrière*

### Processus de changement de vitesse

Lorsque la motoneige est arrêtée complètement, et que le moteur tourne au ralenti, déplacer le levier afin de l'engager à la vitesse voulue.

Ne pas forcer le levier. S'il est impossible de bouger le levier, déplacer la motoneige en appuyant sur la manette d'accélérateur, puis réessayer.

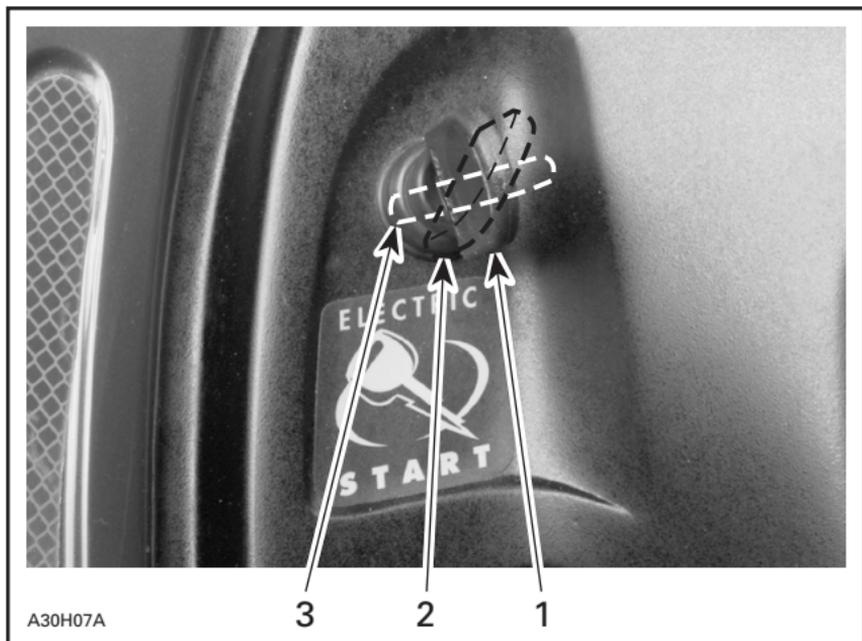


## AVERTISSEMENT

Ces motoneiges peuvent se déplacer rapidement en marche arrière. Toujours demeurer assis et appliquer les freins avant de changer de vitesse. S'immobiliser, puis changer de vitesse. S'assurer que la voie est libre. Une marche arrière rapide pourrait causer une perte de stabilité dans les virages.

## 6) Interrupteur d'allumage

Tous les feux s'allument automatiquement lorsque le moteur tourne.



### DÉMARRAGE MANUEL

1. ARRÊT
2. MARCHE
3. INUTILISÉE

### DÉMARRAGE ÉLECTRIQUE

1. ARRÊT
2. MARCHE
3. DÉMARRAGE

### Démarrage manuel

Interrupteur à 3 positions. Pour démarrer le moteur, tourner la clé à la position MARCHE. Pour l'arrêter, tourner à la position ARRÊT. La troisième position n'est pas utilisée.

### Démarrage électrique

Interrupteur à 3 positions. Pour démarrer le moteur, tourner la clé à la position DÉMARRAGE et la tenir. Voir l'illustration ci-dessus.



## ATTENTION

Ne pas tenir la clé à la position DÉMARRAGE plus de 30 secondes. Attendre un peu pour laisser le démarreur refroidir avant de l'actionner de nouveau, s'il y a lieu. Lorsque le moteur a démarré, ne pas tenir la clé à la position DÉMARRAGE, sinon le démarreur risque d'être endommagé.

Relâcher la clé dès que le moteur a démarré. La clé doit revenir à la position MARCHE dès qu'elle est relâchée.

Si le moteur ne démarre pas dès la première tentative, ramener la clé à la position ARRÊT avant de tenter de le redémarrer. Pour arrêter le moteur, tourner la clé à la position ARRÊT.

**REMARQUE:** Il est possible de mettre le moteur en marche manuellement par l'entremise du démarreur à rappel.

Si le démarreur ne fonctionne pas, vérifier l'état du fusible du système de démarrage. Se référer au passage ci-après intitulé **Fusible du système de démarrage**.

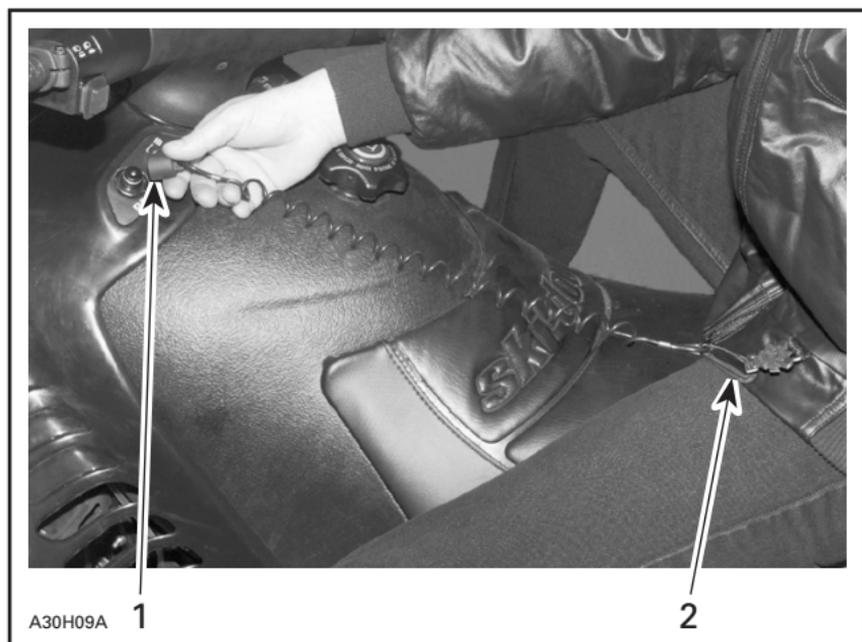
## 7) Interrupteur du cordon coupe-circuit

### Généralités

L'interrupteur du cordon coupe-circuit a deux fonctions. Tout d'abord, c'est un dispositif de sécurité qui coupe le moteur si le conducteur tombe accidentellement de la motoneige. Ensuite, cet interrupteur sert de clé pour le système de sécurité à encodage numérique.

### Fonctionnement

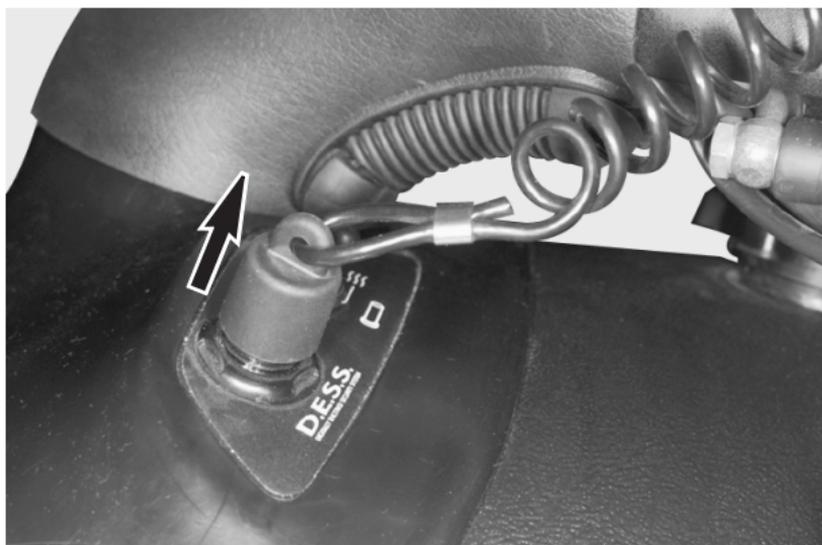
Attacher le cordon coupe-circuit au vêtement du conducteur, puis enfoncer le capuchon coupe-circuit sur son réceptacle avant de démarrer le moteur.



### TYPIQUE

1. Enfoncer sur son réceptacle
2. Attacher à l'oeillet

Dans un cas d'urgence où il est nécessaire d'arrêter le moteur, retirer complètement le capuchon de son réceptacle.



A30H0AA

#### *TYPIQUE*

### **Description du système de sécurité à encodage numérique**

Ceci est un système antidémarrage qui prévient le vol de la motoneige. Programmé par le concessionnaire, le cordon coupe-circuit offert avec cette motoneige est le seul à permettre au moteur de tourner à plus de 2500 tr/mn. Si un mauvais cordon coupe-circuit est utilisé, le moteur ne pourra atteindre la vitesse d'embrayage nécessaire pour déplacer la motoneige.

### **Cordons coupe-circuit additionnels**

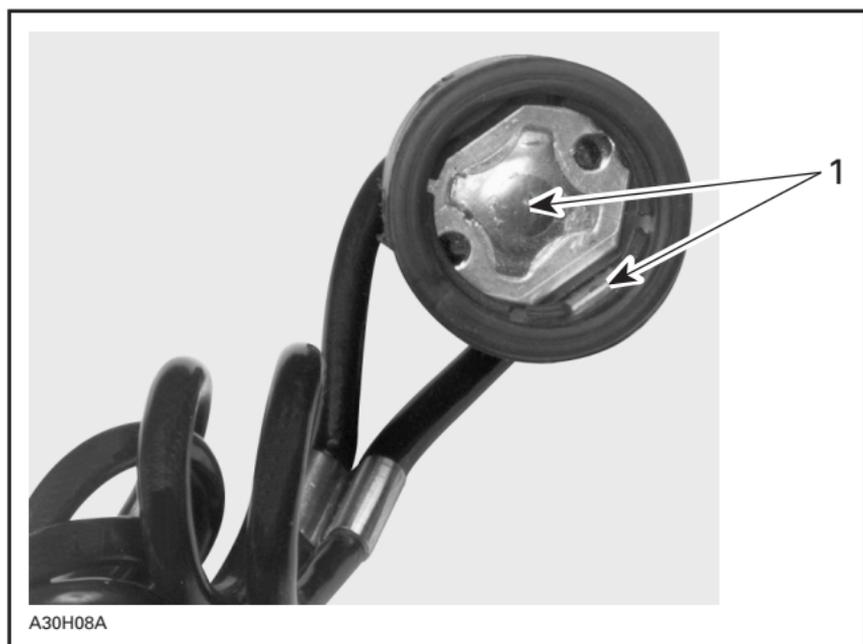
Le micro-processeur d'une motoneige peut être programmé de façon à ce que jusqu'à 8 cordons coupe-circuit puissent être utilisés sur la motoneige. Il est recommandé d'acheter des cordons de sécurité supplémentaires d'un concessionnaire autorisé. Ceux-ci sont très pratiques en cas de perte, ainsi que pour de nouveaux conducteurs.

### **Codes sonores et lumineux**

Après le démarrage du moteur, 2 bips confirment que le micro-processeur reconnaît le cordon coupe-circuit. La motoneige peut alors être utilisée normalement.

Si un bip se fait entendre toutes les 3 secondes et que la lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique clignote au même rythme, cela signifie qu'un mauvais branchement a été détecté. La motoneige ne peut être utilisée.

Pour vérifier s'il y a effectivement un mauvais branchement, retirer d'abord le cordon coupe-circuit pour s'assurer qu'il ne s'y trouve pas de saleté ou de neige. Réinstaller le cordon coupe-circuit et redémarrer le moteur. Si le bip se fait toujours entendre à un intervalle de 3 secondes, consulter un concessionnaire autorisé.



1. Aucune trace de saleté ou de neige

Si un bip continu se fait entendre et que la lampe témoin clignote rapidement, cela signifie qu'un mauvais cordon coupe-circuit est installé. La motoneige ne peut être utilisée.

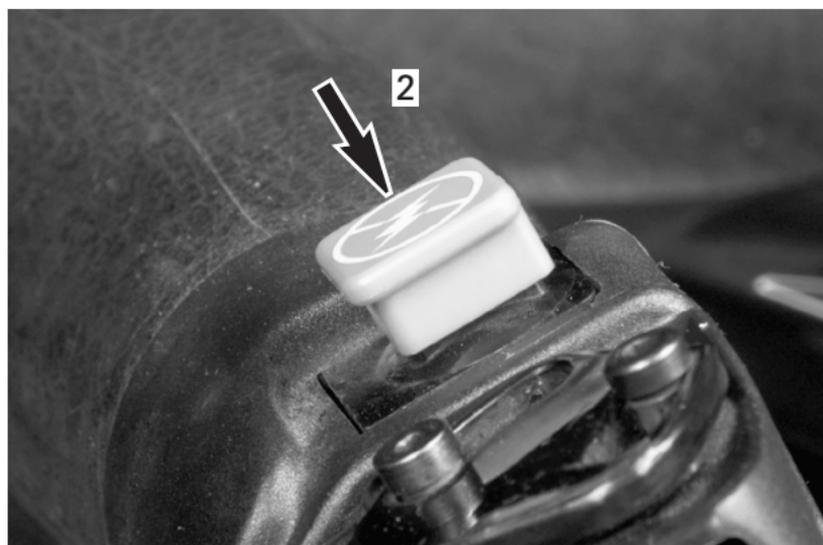
Vérifier qu'il s'agit bien du bon véhicule et du bon cordon coupe-circuit.

## **8) Lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique**

Cette lampe s'allumera afin de confirmer le fonctionnement du système de sécurité à encodage numérique. Consulter les paragraphes précédents pour plus d'information.

## 9) Interrupteur d'urgence

Interrupteur à 2 positions placé sur la poignée droite du guidon. Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, abaisser le bouton à la position ARRÊT, et appliquer simultanément les freins. Pour redémarrer le moteur, le bouton doit être relevé en position MARCHÉ.



A30E03A

*TYPIQUE*

1. MARCHÉ

2. ARRÊT

Dès leur première sortie, les conducteurs devraient se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant à plusieurs reprises pour arrêter le moteur. Ils développeront ainsi un réflexe qui leur sera très utile en cas d'urgence.

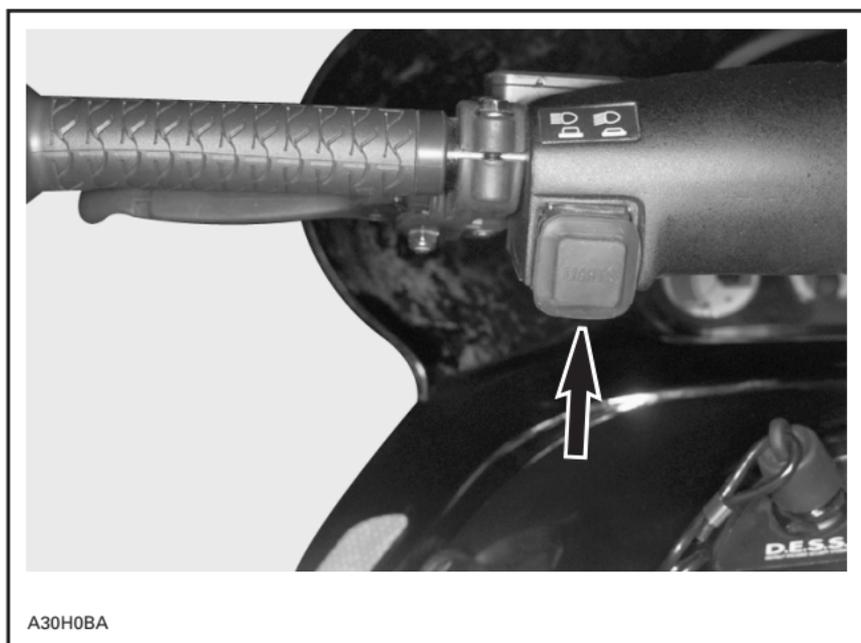


## AVERTISSEMENT

Si le dispositif a été actionné lors d'une défaillance, repérer et corriger le problème avant de remettre le moteur en marche.

### 10) Commutateur d'éclairage

Placé sur la poignée gauche du guidon, le commutateur permet de choisir entre le feu de route ou de croisement.



A30H0BA

*TOUS LES MODÈLES SAUF CEUX DES SÉRIES MACH Z ET GT*

## **Séries Mach Z et Grand Touring**

REMARQUE: Si l'interrupteur est maintenu pendant plus d'une seconde en passant du feu de route au feu de croisement, le feu de route se rallumera automatiquement après 10 secondes.



A30H0CA

*SÉRIES MACH Z ET GT*

### **11) Lampe témoin du feu de route (bleue)**

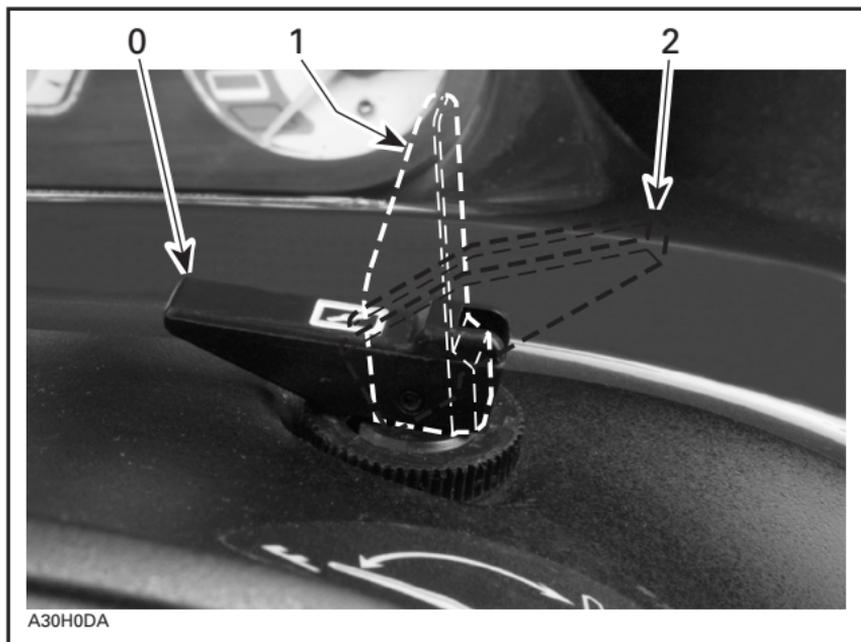
S'allume lorsque le faisceau de route du phare est allumé.

### **12) Poignée du démarreur à rappel**

Dispositif à rembobinage automatique situé du côté droit de la motoneige. Pour démarrer le moteur, tirer lentement la poignée jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir; ensuite, tirer vigoureusement. Relâcher la poignée lentement.

## 13) Bouton d'étrangleur

Ce levier à 3 positions permet de faciliter le démarrage à froid.



- 0. «OFF»
- 1. Position 1
- 2. Position 2

### Démarrage initial à froid

**REMARQUE:** Ne pas utiliser la manette d'accélérateur lorsque le levier d'étrangleur est en fonction.

Placer le levier d'étrangleur à la position 2 et démarrer le moteur. Dès qu'il est en marche, placer le levier à la position 1. Après quelques secondes (10 secondes maximum), placer le levier à la position «OFF».

**REMARQUE:** Lorsqu'il fait très froid, c'est-à-dire en dessous de  $-20^{\circ}\text{C}$  ( $-4^{\circ}\text{F}$ ), il se pourrait qu'il soit nécessaire de faire passer l'étrangleur de la position «OFF» à la position 1 à quelques reprises une fois que le moteur est en marche.

### Démarrage à chaud

Démarrer le moteur sans utiliser l'étrangleur. S'il ne démarre pas après avoir tiré 2 fois sur le démarreur à rappel ou après avoir essayé 2 fois le démarreur électrique pendant 5 secondes, placer le levier d'étrangleur à la position 1. Démarrer le moteur sans utiliser la manette d'accélérateur. Dès qu'il démarre, placer le levier à la position «OFF».

## 14) Interrupteur de la suspension pneumatique

Cet interrupteur commande la pression à l'intérieur de l'amortisseur à air arrière.

En maintenant l'interrupteur vers le haut (gros ressort sur l'autocolant), on augmente la pression d'air.

En maintenant l'interrupteur vers le bas (petit ressort sur l'autocolant), on réduit la pression d'air.



### ◆ AVERTISSEMENT

Toujours stationner la motoneige dans un endroit sécuritaire puis arrêter le moteur avant d'effectuer quelque réglage que ce soit au niveau de la suspension.

**REMARQUE:** Le compresseur peut être activé lorsque le moteur est arrêté et que la clé de contact est en position MARCHE.

### ▼ ATTENTION

Ne pas faire fonctionner le compresseur inutilement lorsque le moteur ne fonctionne pas. Cela déchargera la batterie.

## 15) Inutilisé

## 16) Indicateur de la suspension pneumatique

Situé au bas du compte-tours, cet indicateur donne le niveau de confort (pression à l'intérieur de l'amortisseur à air arrière).

## 17) Indicateur de vitesse

Ces véhicules sont équipés d'un indicateur de vitesse gradué en kilomètres ou en milles, selon le pays auquel ils sont destinés.

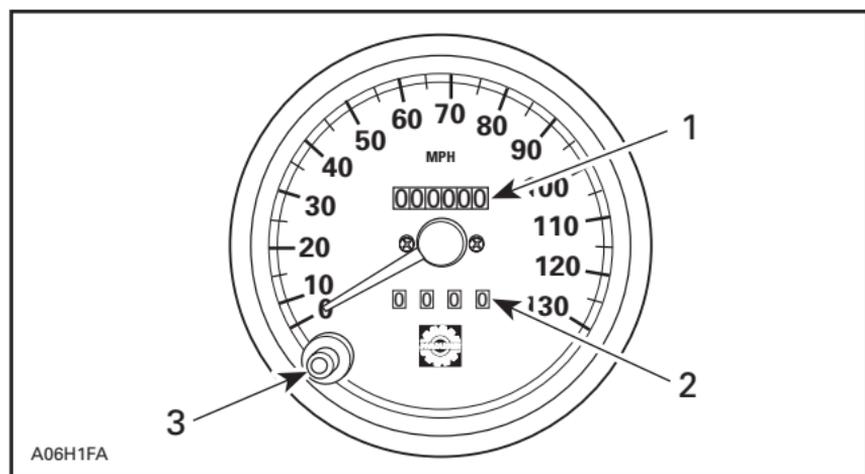
Ce cadran à lecture directe indique la vitesse de la motoneige en kilomètres ou en milles par heure.

## 18) Totalisateur général

Le totalisateur général enregistre la distance totale parcourue en kilomètres ou en milles.

## 19) Totalisateur journalier

Le totalisateur journalier indique la distance parcourue en kilomètres ou en milles et ce, jusqu'à ce qu'il soit remis à zéro. Il peut également servir à calculer l'autonomie de la motoneige ou la distance entre 2 points.



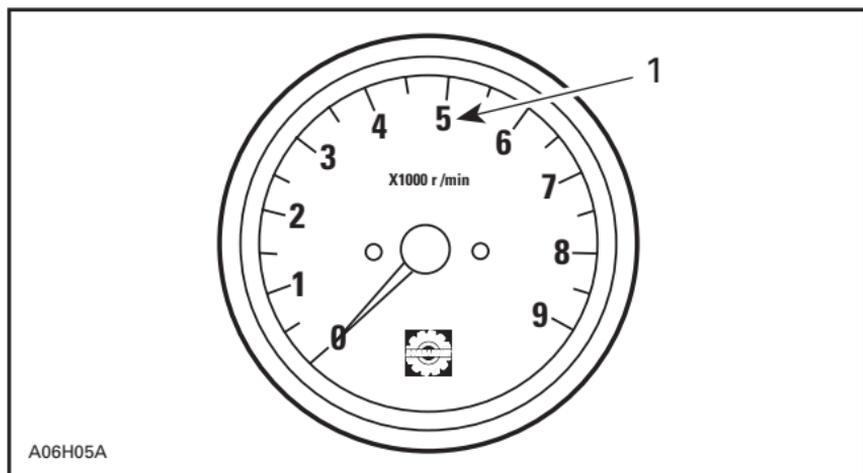
1. Totalisateur général
2. Totalisateur journalier
3. Bouton de remise à zéro

## 20) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier

Pour remettre le totalisateur à zéro, il suffit d'enfoncer le bouton jusqu'à ce qu'il n'y ait que des zéros.

## 21) Tachymètre

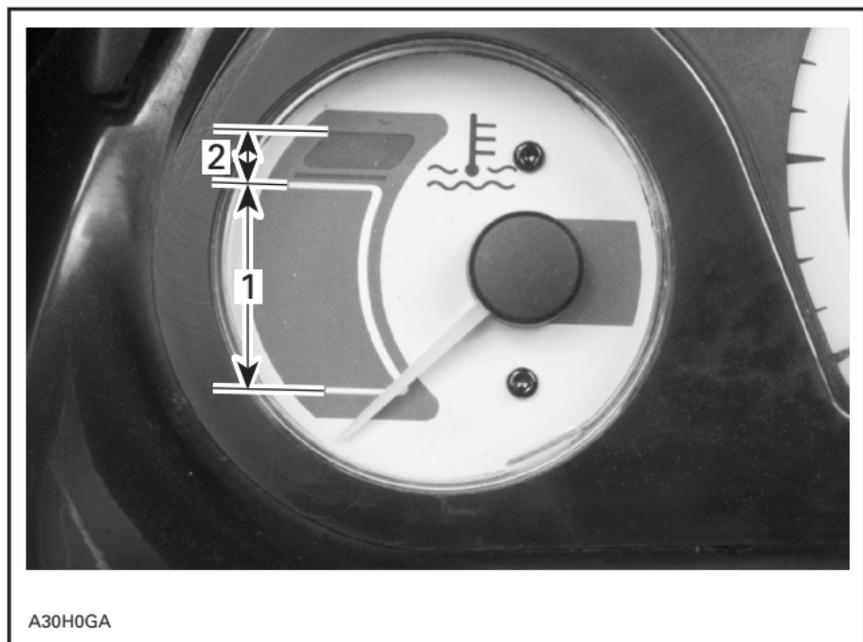
Il s'agit d'un cadran à lecture directe indiquant le nombre de milliers de tr/mn du moteur.



1. Multiplier la lecture par 1000

## 22) Indicateur de température

L'indicateur donne la température du liquide de refroidissement du moteur. L'aiguille se déplace vers la zone de température normale alors que le moteur se réchauffe. Quelle que soit la condition d'utilisation, l'aiguille devrait demeurer dans cette zone. Si l'aiguille se déplace vers la zone de surchauffe, réduire la vitesse du véhicule et circuler dans la neige folle ou arrêter immédiatement le moteur.

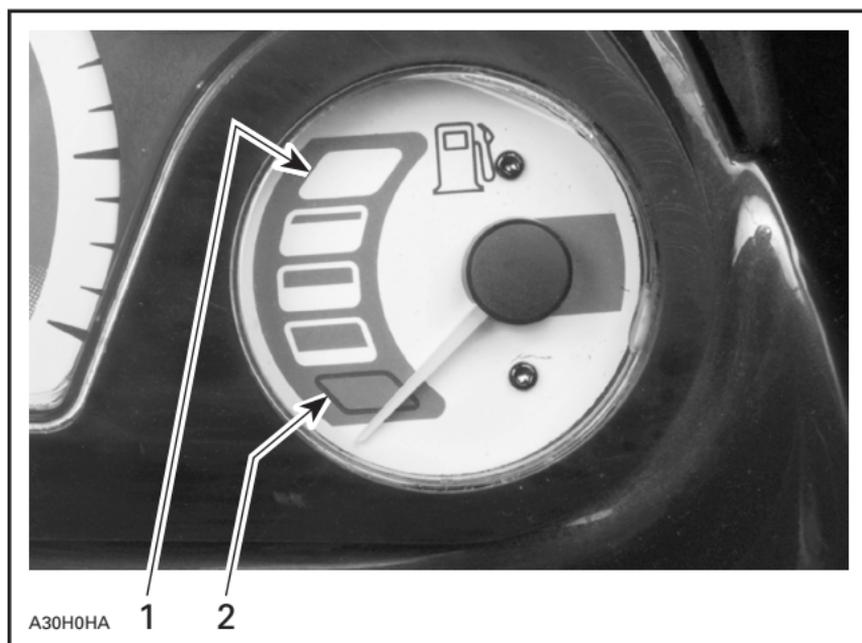


1. *Température normale*
2. *Surchauffe*

## 23) Inutilisé

## 24) Indicateur de niveau de carburant électrique

Cet indicateur est installé au niveau du tableau de bord afin qu'il soit plus facile de remarquer le niveau de carburant. L'indicateur ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.



1. Plein
2. Vide

## 25) Bouchon du réservoir de carburant

Dévisser le bouchon afin de remplir le réservoir, puis le réinstaller et bien le serrer.



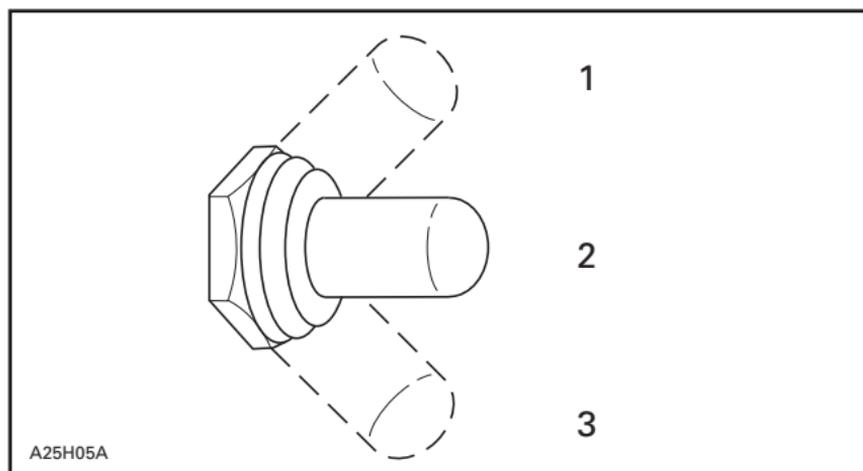
### AVERTISSEMENT

Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme.

## 26) Interrupteur des poignées chauffantes

### *Tous les modèles, sauf ceux des séries Mach Z et GT*

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à 3 positions. Placer à la position désirée pour conserver les mains à une température confortable.



**TYPIQUE — TOUS LES MODÈLES, SAUF CEUX DES SÉRIES MACH Z ET GT**

1. CHAUD
2. ARRÊT
3. TIÈDE

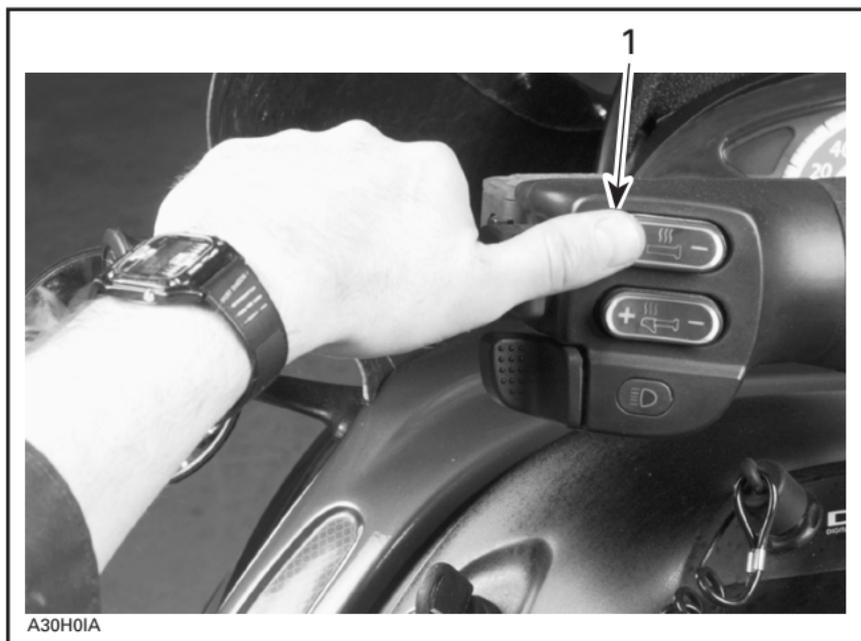
### **Séries Mach Z et GT**

Cet interrupteur à bascule permet de sélectionner 5 intensités de chaleur différentes au niveau des poignées chauffantes.

Chaque fois qu'on met le moteur en marche, la plus basse intensité de chaleur est sélectionnée.

Appuyer sur l'interrupteur, à la position désirée. Appuyer sur la position + pour augmenter la chaleur et à la position - pour la réduire.

En maintenant l'interrupteur à la position + pendant plus d'une seconde, la température augmentera au maximum. S'il est maintenu à la position - pendant plus d'une seconde, les poignées chauffantes cesseront de fonctionner.



A30H01A

#### **TYPIQUE — MACH Z ET SÉRIE GT**

1. Retenir à la position + durant plus d'une seconde pour augmenter le chauffage au maximum

## **27) Lampe témoin des poignées chauffantes (jaune)**

Elle s'allume lorsque l'interrupteur des poignées chauffantes est à la position CHAUD. Elle s'allume à faible intensité lorsque l'interrupteur est à la position TIÈDE.

## **28) Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante**

### ***Tous les modèles, sauf ceux des séries Mach Z et GT***

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à 3 positions. Placer à la position désirée pour conserver le pouce droit à une température confortable. Se référer à l'illustration ci-dessus.

### ***Séries Mach Z et GT***

Cet interrupteur à bascule permet de sélectionner 5 intensités de chaleur différentes au niveau de la manette d'accélérateur chauffante.

Chaque fois qu'on met le moteur en marche, la plus basse intensité de chaleur est sélectionnée.

Appuyer sur l'interrupteur, à la position désirée. Appuyer sur la position + pour augmenter la chaleur et sur la position - pour la réduire.

En maintenant l'interrupteur à la position + pendant plus d'une seconde, la température augmentera au maximum. S'il est maintenu à la position - pendant plus d'une seconde, la manette d'accélérateur chauffante cessera de fonctionner.

## **29) Lampe témoin de la manette d'accélérateur chauffante (jaune)**

Elle s'allume lorsque l'interrupteur de la manette d'accélérateur est à la position CHAUD. Elle s'allume à faible intensité lorsque l'interrupteur est à la position TIÈDE.

## **30) Raccord de visière électrique**

On peut brancher une visière électrique à ce raccord. Ce raccord est sous tension dès qu'on met le moteur en marche.



## **31) Attaches du capot**

Décrocher les attaches pour libérer le capot des dispositifs d'ancrage.

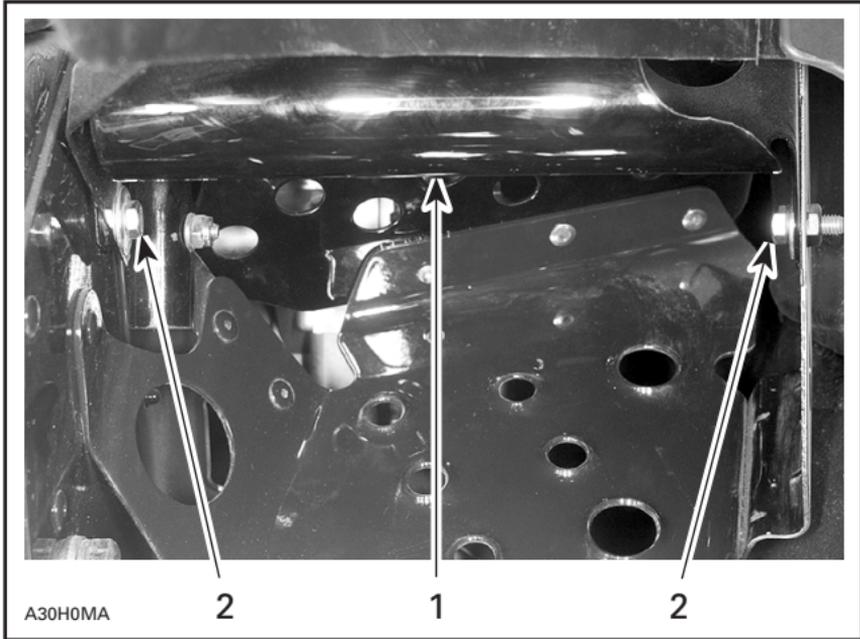
S'assurer de toujours soulever doucement le capot jusqu'à ce que le dispositif de retenue le maintienne ouvert.

## **32) Rétroviseurs réglables**

Les rétroviseurs peuvent être réglés selon les préférences du conducteur.

### 33) Accroche-pied réglables

Chacun des accroche-pied peut se régler au goût du conducteur. Desserrer les boulons, régler les accroche-pied puis, resserrer les boulons à 10 N•m (89 lbf•po).

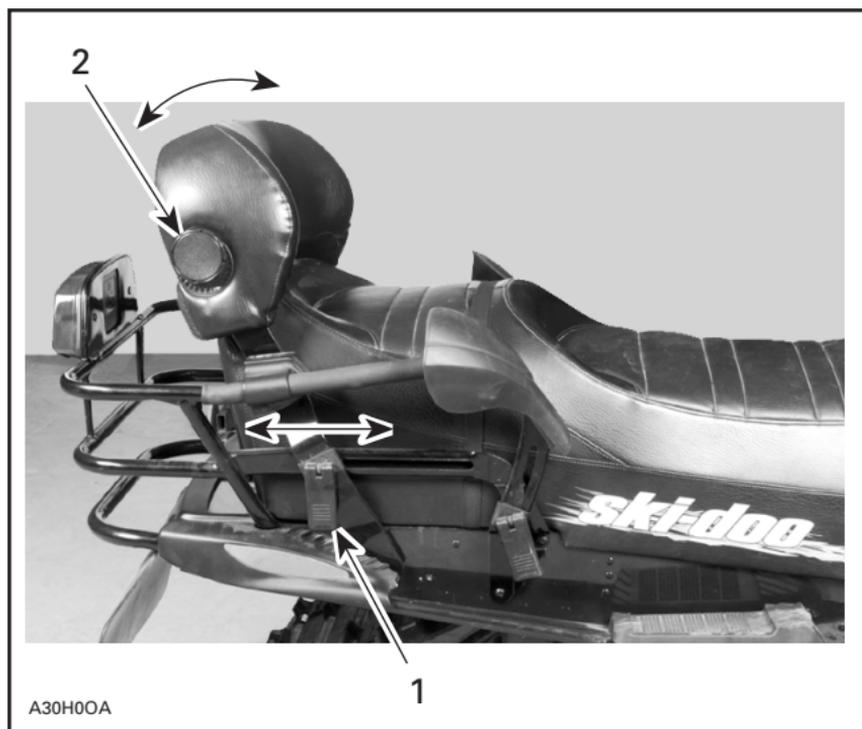


#### CÔTÉ DROIT

1. Accroche-pied
2. Après le réglage, resserrer les boulons à 10 N•m (89 lbf•po)

## Dossier réglable

Il est possible de régler la position et l'angle d'appui du dossier selon les préférences du conducteur ou du passager.



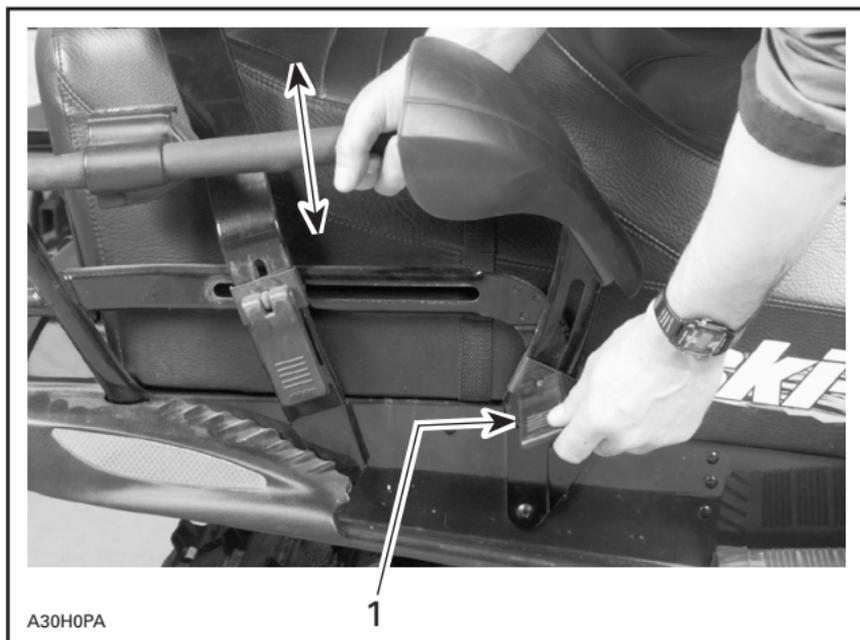
1. Soulever le verrou de réglage (2 côtés)
2. Tourner le bouton de réglage

Fixer les verrous de réglage après avoir obtenu la position désirée.

## Poignées de maintien arrière réglables

La hauteur des poignées de maintien arrière est réglable.

Soulever le verrou de réglage; et déplacer ensuite la poignée de maintien à la position désirée, puis fixer le verrou. Procéder de la même façon de l'autre côté.



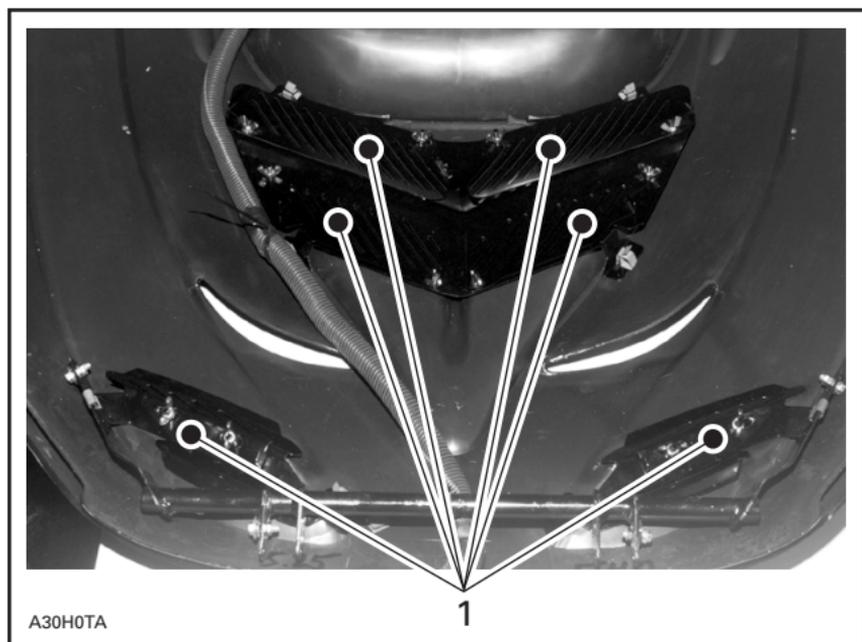
1. Soulever le verrou de réglage

### ◆ AVERTISSEMENT

Le dossier devrait être repositionné seulement lorsque la motoneige est arrêtée. Régler le dossier de façon à obtenir le meilleur soutien possible au niveau de la partie inférieure du dos. Toujours prendre en considération le confort et la sécurité du passager. Bien serrer les verrous de réglage.

## Grilles de capot

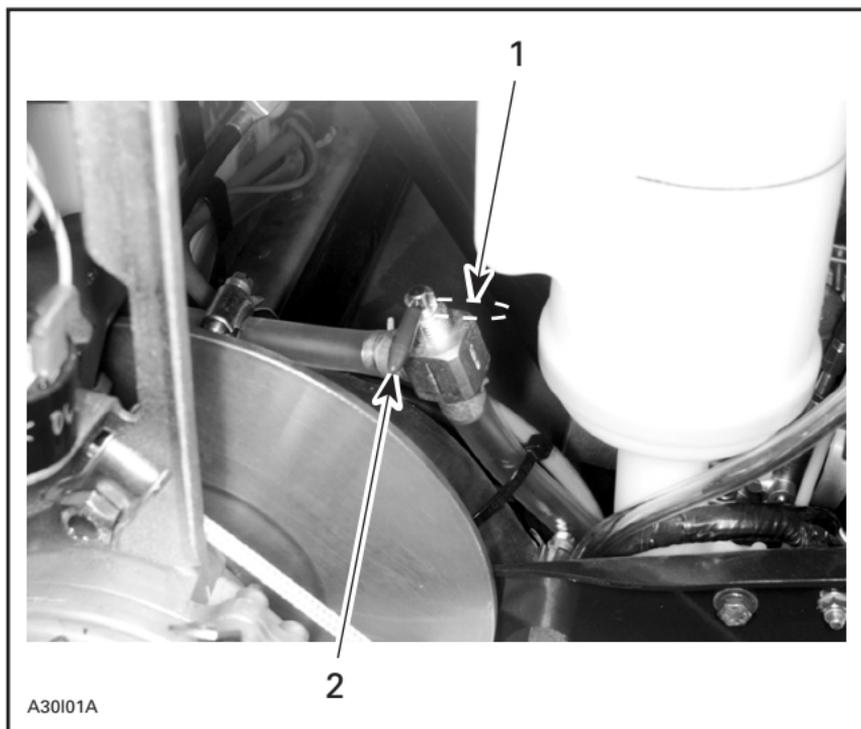
Fermer les grilles de capot pour les déplacements dans la neige poudreuse. Dévisser légèrement les écrous à oreilles. Fermer les grilles, et resserrer ensuite les écrous à oreilles.



1. Grilles

## Soupape de coupure de carburant

La soupape doit être fermée lors des déplacements ou de l'entreposage du véhicule.



1. *Ouverte*
2. *Fermée*

Ouvrir **complètement** la soupape pour mettre le véhicule en marche.



### ATTENTION

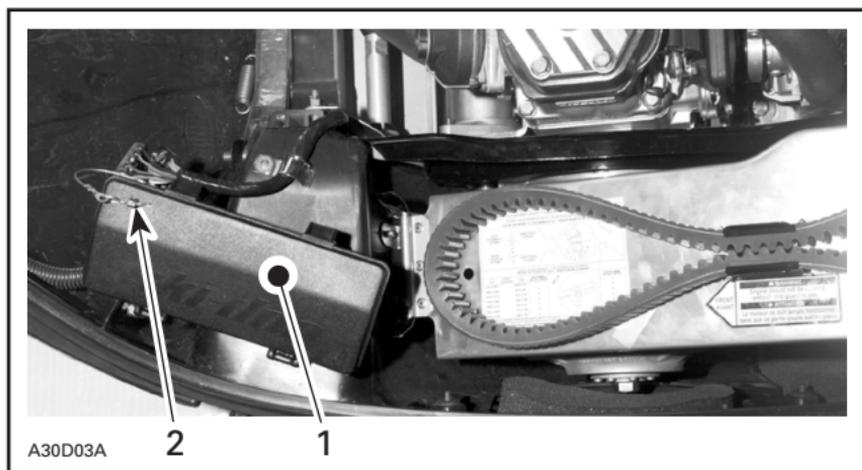
Toujours ouvrir la soupape au complet avant de prendre le départ. Ne jamais laisser la soupape à demi ouverte.

## Compartment de rangement

Tous les modèles sont munis d'un compartiment de rangement à l'intérieur de la partie arrière du siège.

## Boîte à outils

Une boîte à outils est fournie avec le véhicule, elle contient les outils nécessaires à l'entretien de base. Cette boîte à outils est située dans le compartiment-moteur, devant le garde-courroie.

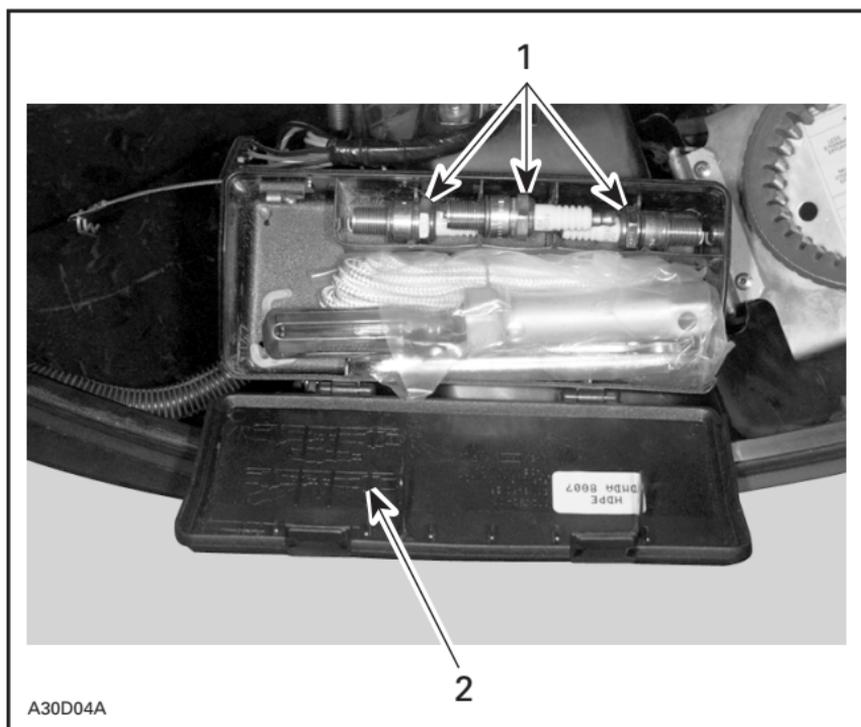


1. Boîte à outils
2. Enlever la goupille fendue avant d'ouvrir

## Support de bougies

Un compartiment a été prévu dans la boîte à outils pour conserver les bougies de rechange au sec et pour empêcher les secousses qui pourraient les dérégler ou les briser.

**REMARQUE:** Aucune bougie de rechange n'accompagne la moto-neige.



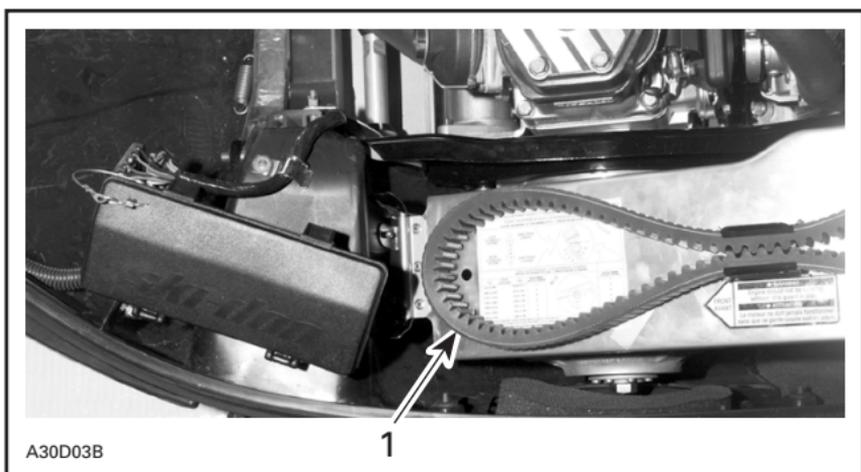
A30D04A

1. Bougies de rechange rangées dans la boîte à outils
2. Instructions de dépose des bougies de rechange

## Support de courroie d'entraînement de rechange

Il est possible d'installer une courroie d'entraînement de rechange dans la pince du support.

**REMARQUE:** La courroie d'entraînement de rechange n'est pas comprise dans le véhicule.



A30D03B

1. Courroie d'entraînement de rechange installée dans la pince du support

## Fusibles

### Emplacement des fusibles

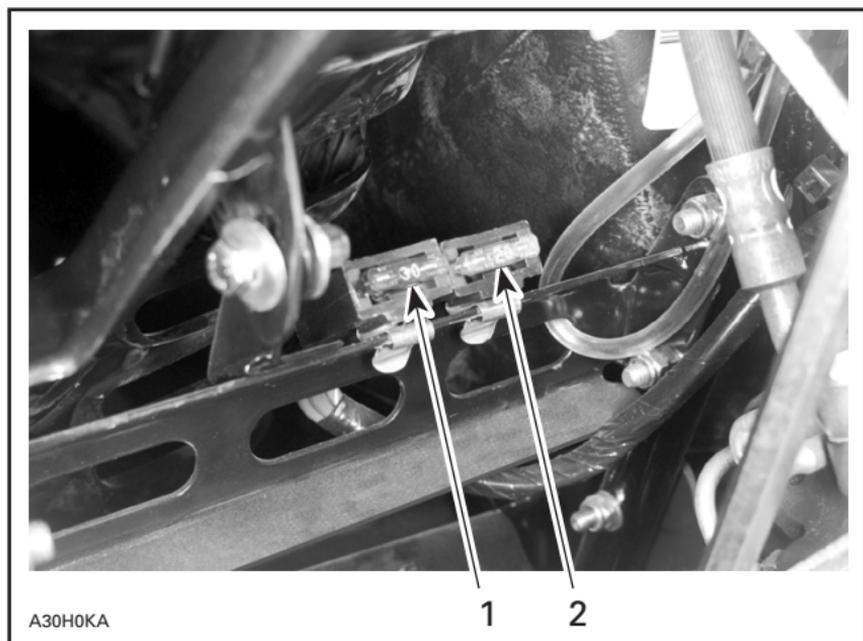


**ATTENTION**

Ne pas utiliser un fusible d'un ampérage plus élevé, car cela pourrait endommager les composants électriques.

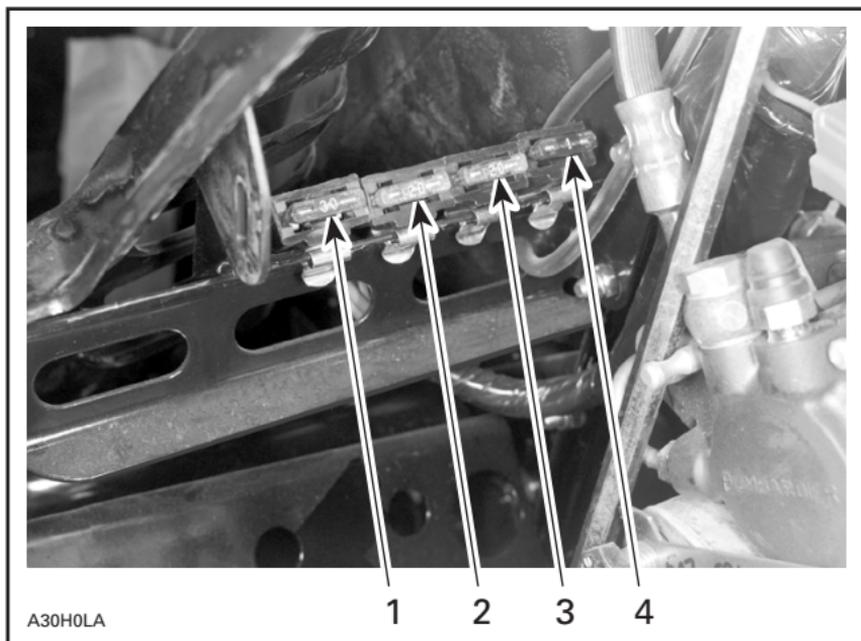
Certains fusibles sont situés sur le côté supérieur du repose-pied de droite. Pour y avoir accès, ouvrir le capot.

### **Grand Touring 700**



1. Principal incluant le démarreur 30 A
2. Tous les autres accessoires 20 A

## Grand Touring SE

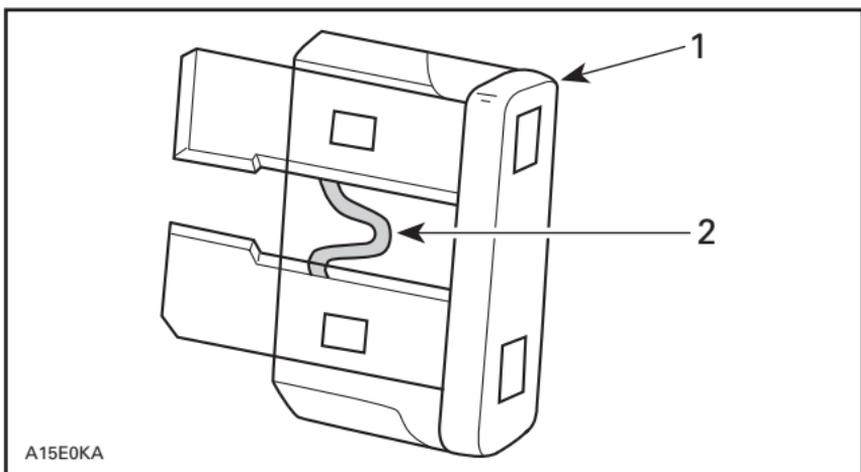


A30H0LA

1. Principal incluant le démarreur 30 A
2. Compresseur 20 A
3. Tous les autres accessoires 20 A
4. Système numérique de gestion de la performance 1 A

Si un dispositif électrique ne fonctionne pas, vérifier l'état de son fusible, et le remplacer au besoin.

Tirer sur le fusible afin de l'extraire de son porte-fusible. Vérifier si le filament est fondu.



A15E0KA

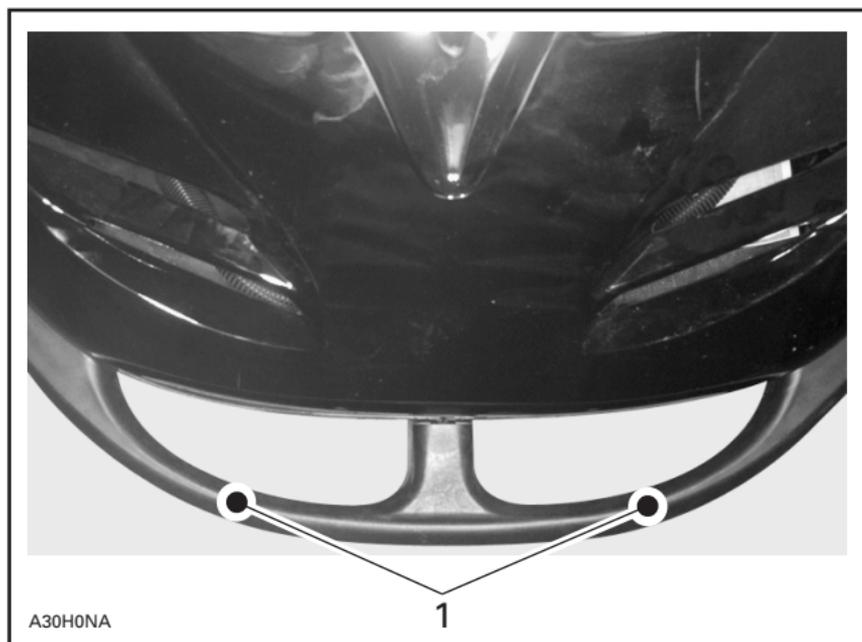
1. Fusible
2. Vérifier s'il est fondu

## Fusible de l'indicateur de niveau de carburant électrique

Consulter le concessionnaire pour effectuer le remplacement du fusible.

## Poignées de levage avant et pare-chocs avant

Ces poignées doivent être utilisées lorsqu'il est nécessaire de soulever l'avant du véhicule.



1. Poignées de levage avant



## ATTENTION

Ne jamais tirer ou soulever le véhicule par les skis.

## Attelage

Il est possible d'utiliser l'attelage à crochet pour remorquer la plupart des équipements.

---

## CARBURANT ET HUILE

### Type de carburant recommandé

Utiliser de l'essence super sans plomb, offerte dans la plupart des stations-service. L'essence doit avoir un indice d'octane (R+M)/2 de 91 ou plus.

**REMARQUE:** Dans la plupart des stations-service, le numéro d'octane de la pompe correspond à (R + M)/2.



### ATTENTION

Ne jamais employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction de la performance de la motoneige et endommager des pièces importantes dans le système d'alimentation et le moteur.



### AVERTISSEMENT

Ne pas remplir complètement le réservoir si la motoneige doit être remise dans un endroit chaud. Alors que la température augmente, le carburant se dilate et pourrait déborder. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Toujours essuyer le carburant ou l'huile sur la motoneige.

### Type d'huile recommandée



### ATTENTION

Ne jamais mélanger des huiles pour moteurs à 2 temps de différentes marques car des réactions chimiques pourraient endommager le moteur. Ne jamais utiliser de l'huile minérale ordinaire ni de l'huile à moteur hors-bord. N'utiliser qu'une huile qui demeure fluide à -40°C (-40°F).

L'huile se trouve dans le réservoir d'huile à injection.

Utiliser de l'huile à injection BOMBARDIER-ROTAX (N/P 413 8029 00 — 12 x 1 litre) vendue chez un concessionnaire autorisé.

Ce type d'huile demeure fluide à des températures pouvant atteindre -40°C (-40°F). S'il est impossible d'en obtenir, utiliser de l'huile prémélangée BOMBARDIER-ROTAX (N/P 413 8031 00 — 12 x 500 mL).

Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'huile recommandée.



## **ATTENTION**

Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein de carburant. Essuyer l'huile répandue, puisque cette dernière est inflammable.

---

## **MODIFICATION DE LA CARBURATION PAR TEMPS GLACIAL**

Toutes les motoneiges sont calibrés pour une température de -20°C (-4°F). Elles peuvent être utilisées à des températures plus élevées sans problème.



## **ATTENTION**

À des températures inférieures à -20°C (-4°F), le ou les carburateurs doivent être recalibrés pour prévenir tout dommage que pourrait subir le moteur. Consulter un concessionnaire autorisé.

---

# RODAGE

## Moteur

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 à 15 heures — 500 km (300 mi) — avant d'utiliser le véhicule à plein régime.

L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 3/4 de sa course. **De brèves accélérations vigoureuses et de fréquentes variations de régime contribuent à un bon rodage.** Cependant, de longues accélérations vigoureuses, des vitesses de croisière prolongées et une surchauffe du moteur sont néfastes pendant la période de rodage.

Pour assurer une protection additionnelle au cours de la période de rodage du moteur, ajouter au carburant 500 mL (18 oz) d'HUILE À INJECTION BOMBARDIER-ROTAX (N/P 413 8029 00 — 12 x 1 litre) lors du premier plein. Toujours enlever et nettoyer les bougies après le rodage du moteur.

## Courroie

Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 25 km (15 milles). Éviter de tirer une charge, de circuler à haute vitesse et de procéder à des accélérations ou décélérations vigoureuses.

## Révision — 10 heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi nous vous recommandons de faire réviser votre véhicule par un concessionnaire autorisé, soit après les 10 premières heures d'utilisation — 500 km (300 mi) — soit 30 jours après l'achat. Par la même occasion, vous pourrez discuter de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

---

**Cette vérification est laissée aux frais du client.**

---

---

## AVANT DE DÉMARRER

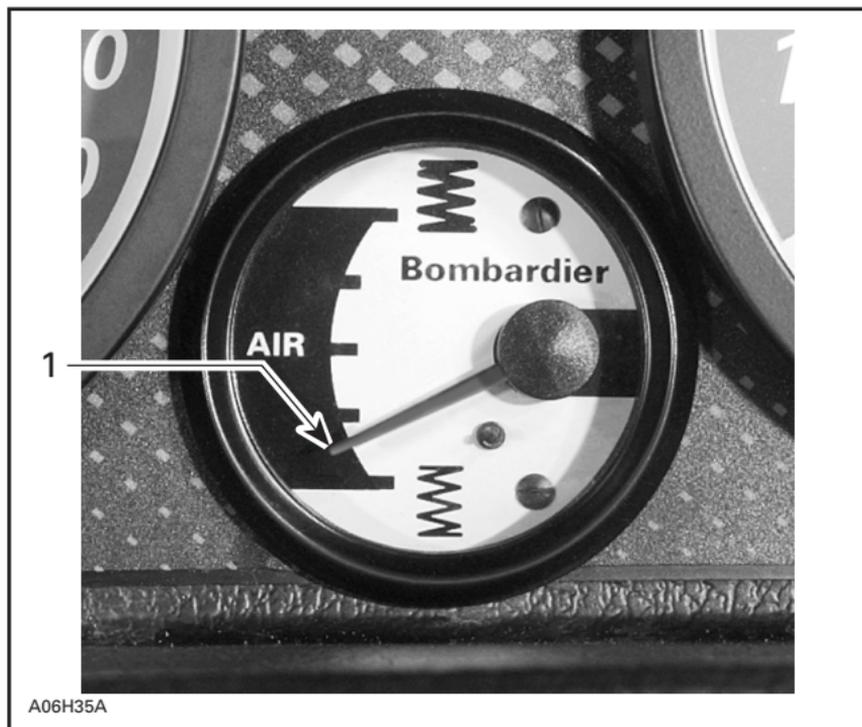
### Vérification à effectuer

- Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement à la position de ralenti dès qu'on la relâche.
- Actionner la manette du frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon. La manette doit revenir complètement à sa position originale dès qu'elle est relâchée.
- S'assurer que les skis et la direction fonctionnent bien.
- S'assurer que la chenille et les roues de support ne sont pas gelées et qu'elles tournent sans problème.
- Vérifier le niveau de carburant et d'huile à injection.
- S'assurer que la soupape de coupure de carburant est en position d'ouverture totale.
- S'assurer qu'il n'y a aucune accumulation de neige au niveau du ou des filtres à air, si le véhicule en est doté.
- Vérifier la position du levier de changement de vitesse (modèles avec marche arrière seulement).
- Nettoyer et vérifier le phare, le feu arrière et le feu d'arrêt.
- S'assurer que l'aiguille de l'indicateur de suspension pneumatique est à mi-chemin entre le bas et la première marque. Voir la photo ci-dessous. Utiliser l'interrupteur de suspension pneumatique afin d'obtenir la pression minimum requise avant d'utiliser la motoneige.



### ATTENTION

L'utilisation de la motoneige sans la pression minimum requise dans l'amortisseur à air entraînera l'usure prématurée du manchon de caoutchouc et une panne du composant.



A06H35A

*TYPIQUE — INDICATEUR DE LA SUSPENSION PNEUMATIQUE*

*1. Pression minimum requise avant d'utiliser la motoneige*



## **AVERTISSEMENT**

Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes.

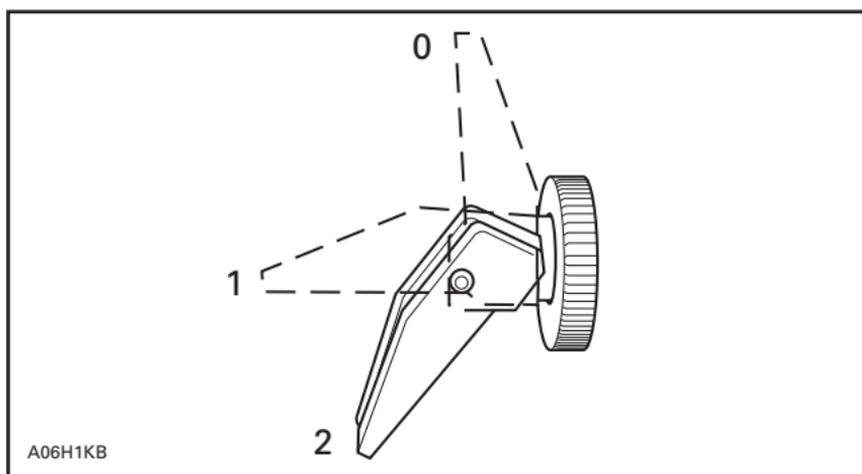
# DÉMARRAGE

- Vérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur.
- S'assurer que l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHE.
- S'assurer que le capuchon coupe-circuit est en place et que le cordon est rattaché au conducteur.

## Démarrage initial à froid

**REMARQUE:** Ne pas utiliser la manette d'accélérateur lorsque le levier d'étrangleur est en fonction.

Placer le levier d'étrangleur à la position 2 et démarrer le moteur. Dès qu'il est en marche, placer le levier à la position 1. Après quelques secondes (10 secondes maximum), placer le levier à la position «OFF».



0. «OFF»
1. Position 1
2. Position 2

**REMARQUE:** Lorsqu'il fait très froid, c'est-à-dire en dessous de  $-20^{\circ}\text{C}$  ( $-4^{\circ}\text{F}$ ), il se pourrait qu'il soit nécessaire d'ouvrir (position 1) et de fermer l'étrangleur à quelques reprises une fois que le moteur est en marche.

## Démarrage à chaud

Démarrer le moteur sans utiliser l'étrangleur. S'il ne démarre pas après avoir tiré 2 fois sur le démarreur à rappel ou après avoir essayé 2 fois le démarreur électrique pendant 5 secondes, placer le levier d'étrangleur à la position 1. Démarrer le moteur sans utiliser la manette d'accélérateur. Dès qu'il démarre, placer le levier à la position «OFF».

## Démarrage manuel

Introduire la clé dans l'interrupteur et la tourner à la position MARCHE.

Démarrer le moteur en tirant sur la poignée du démarreur à rappel.



### AVERTISSEMENT

Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

## Démarrage électrique (certains modèles seulement)

Introduire la clé dans l'interrupteur.

Tourner la clé dans le sens horaire pour actionner le démarreur.

Relâcher la clé dès que le moteur a démarré.

**REMARQUE:** Si le démarreur électrique refuse de fonctionner, ramener la clé à la position MARCHE et utiliser le démarreur à rappel.

## Démarrage d'urgence

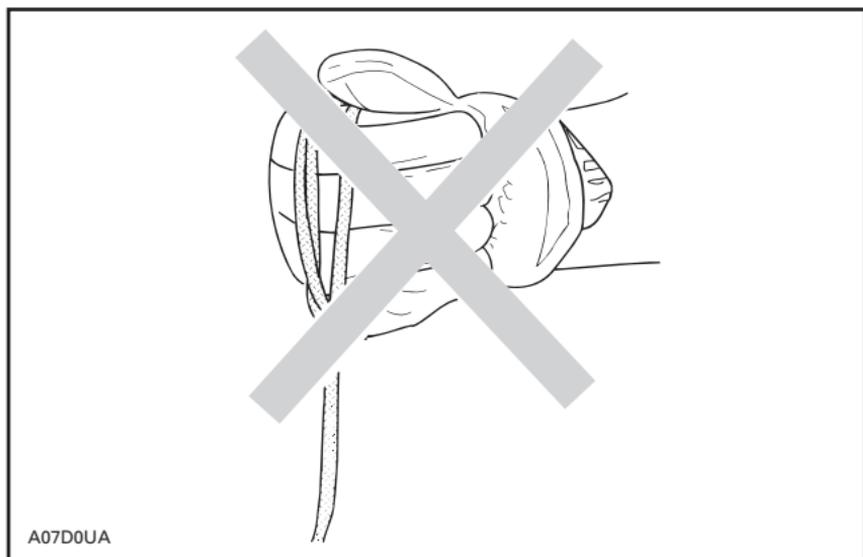
Il est possible de démarrer le moteur avec le câble de démarrage d'urgence compris dans la boîte à outils.

Enlever le garde-courroie.



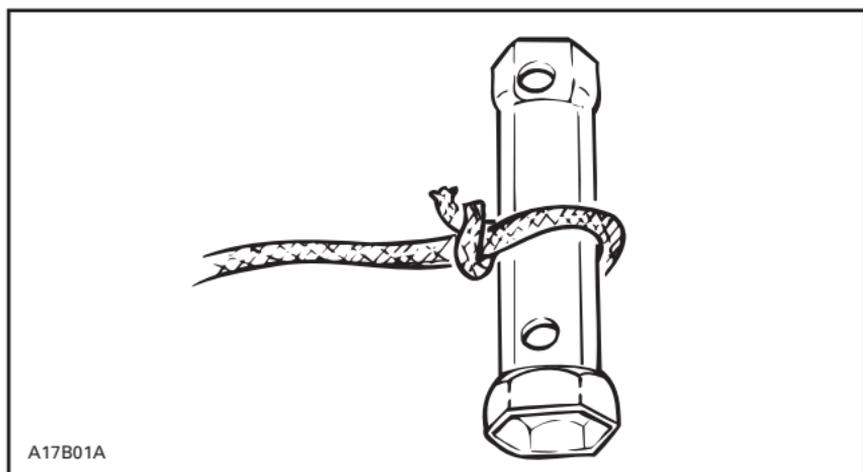
### AVERTISSEMENT

Ne pas enrouler le câble autour de la main. Ne tirer que sur la poignée du câble. À moins d'une urgence, ne pas démarrer la motoneige au moyen de la poulie motrice. Faire réparer la motoneige dans le plus bref délai possible.



Fixer le câble d'urgence à la poignée du démarreur à rappel et à la pince de démarrage comprise dans la boîte d'outils.

**REMARQUE:** La douille de bougie peut être utilisée comme poignée d'urgence.



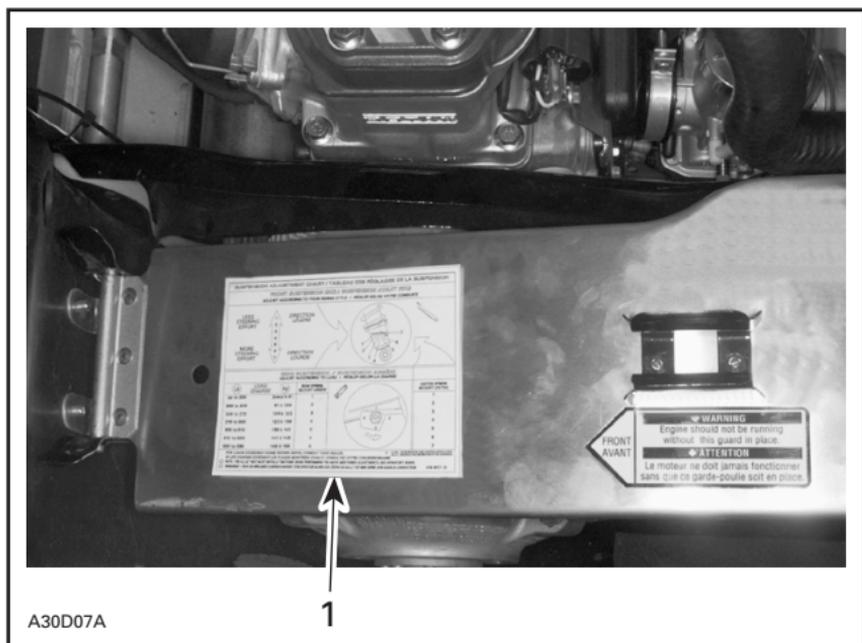
Enrouler solidement le câble autour de la poulie motrice. En tirant sur le câble, la poulie motrice doit tourner dans le sens antihoraire.

Faire un noeud près de l'agrafe. Fixer l'agrafe à la poulie motrice et enrouler la corde (3 tours) dans le sens antihoraire.



# RÉGLAGES DE LA SUSPENSION

Se référer à l'autocollant apposé sur le garde-poulie afin de connaître les réglages recommandés par Bombardier.



## 1. Autocollant

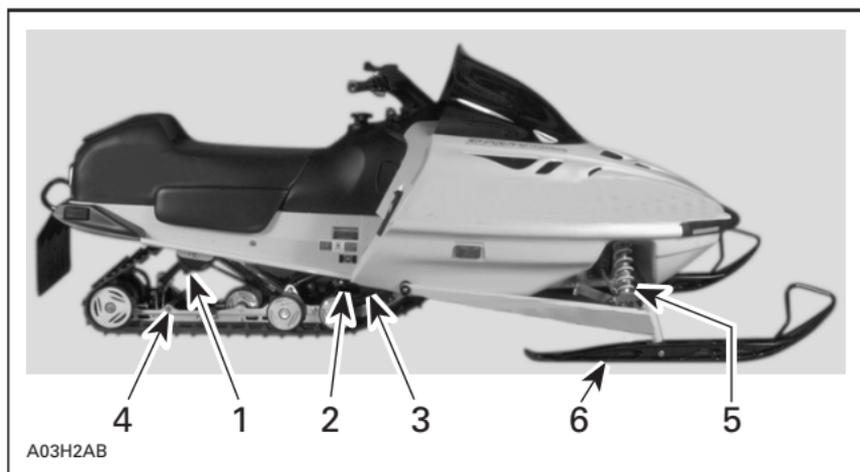
Cet autocollant décrit les réglages selon la charge, en vue d'un confort maximum de votre modèle de motoneige SKI-DOO.

## Généralités

La maniabilité et le confort d'une motoneige sont directement reliés aux réglages de la suspension.

La suspension peut être réglée selon la charge transportée, le poids du conducteur, la préférence personnelle, la vitesse de conduite et l'état du terrain.

**REMARQUE:** Certaines motoneiges ne comportent pas tous les points de réglages suivants. Utiliser la clé spéciale comprise dans la boîte à outils.



### **TYPIQUE**

1. Ressorts arrière influencent le confort
2. Ressort central influence le comportement du système de direction
3. Courroie d'arrêt influence le transfert de poids de la motoneige
4. Modulateur d'accélération et de contrôle (M.A.C.) — maniabilité
5. Ressorts avant influencent la maniabilité
6. Butoir de ski influence la stabilité

## **Comment régler la suspension**

Pour régler une suspension selon ses exigences, il faut d'abord vérifier les réglages effectués à l'usine, puis corriger individuellement chacun des réglages dans le bon ordre (consulter les illustrations suivantes). Ensuite, faire l'essai de la motoneige en respectant les mêmes conditions (sentier, vitesse, neige, position de conduite du conducteur, etc.). Modifier le réglage et refaire l'essai. Procéder d'une façon méthodique jusqu'à ce que l'on obtienne le réglage voulu.



## **AVERTISSEMENT**

Toujours arrêter complètement le véhicule et le moteur avant de tenter de régler la suspension.



## **ATTENTION**

Chaque fois qu'on règle la suspension arrière, vérifier la tension de la chenille et régler celle-ci au besoin.

S'il ne se produit qu'un faible cognement à fond de course lorsque la motoneige est exposée aux pires conditions d'utilisation, c'est que le choix de la précharge est approprié.

## **Grand Touring SE seulement**

Après avoir effectué tous les réglages, il est possible de régler l'amortisseur à air arrière, si nécessaire. Utiliser l'interrupteur situé sur la console.

**REMARQUE:** Le compresseur peut être activé lorsque le moteur est arrêté et que la clé de contact est en position MARCHE



## **ATTENTION**

Ne pas faire fonctionner le compresseur inutilement lorsque le moteur ne fonctionne pas. Cela déchargera la batterie.

### **1. Ressorts arrière influencent le confort**

Lorsque le conducteur et le passager (s'il y a lieu) montent à bord, l'arrière de la motoneige devrait baisser de 50 à 75 mm (2 à 3 po).



## **ATTENTION**

Toujours régler les 2 ressorts arrière à la même position.



A03F2LA

### **RÉGLAGE APPROPRIÉ**

1. 50 à 75 mm (2 à 3 po)



A03F2MA

RÉGLAGE TROP SOUPLE



**ATTENTION**

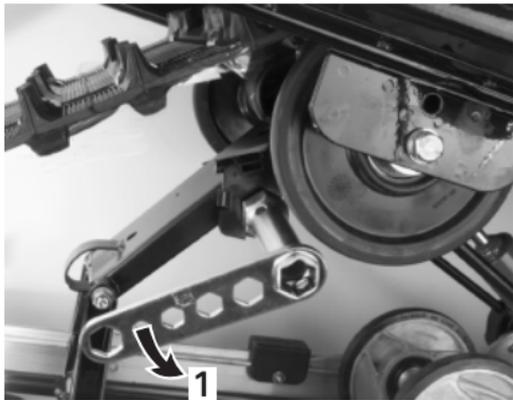
Prendre soin de tourner la came de réglage de gauche dans le sens horaire et celle de droite dans le sens contraire. Les cames de gauche et de droite doivent être réglées à la même position.

G

D



1



1

A30F04A

1. Augmenter la précharge du ressort



A03F20A

RÉGLAGE TROP RIGIDE



**ATTENTION**

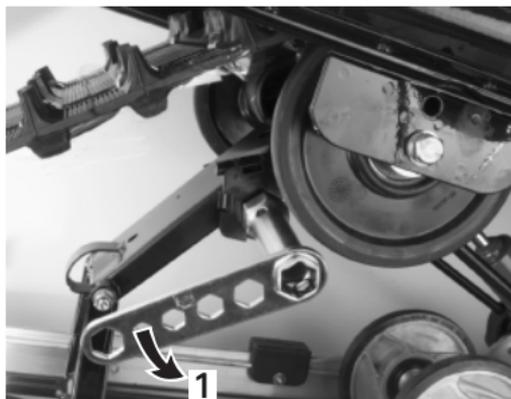
Prendre soin de tourner la came de réglage de gauche dans le sens horaire et celle de droite dans le sens contraire. Les comes de gauche et de droite doivent toujours être réglées à la même position.

G



1

D



1

A30F04A

1. De la position la plus élevée, tourner la came à la position voulue

## 2. Ressort central influence le comportement du système de direction

Circuler à vitesse moyenne sur un sentier accidenté.

Remarquer si le système de direction est facile à tourner.

Régler le ressort central au besoin.



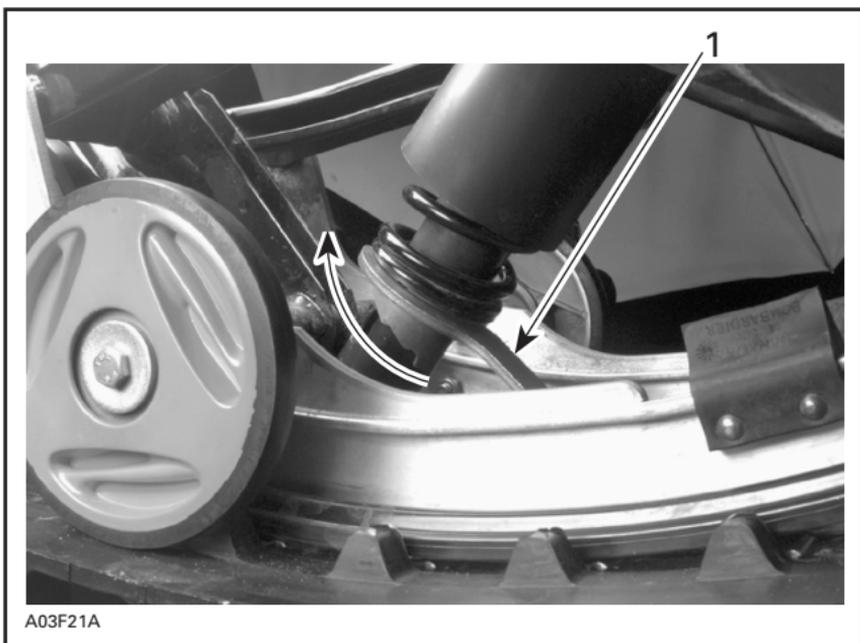
### **BON RÉGLAGE À VITESSE MOYENNE**

1. Système de direction facile à tourner



### RÉGLAGE TROP SOUPLE

1. Système de direction difficile à tourner

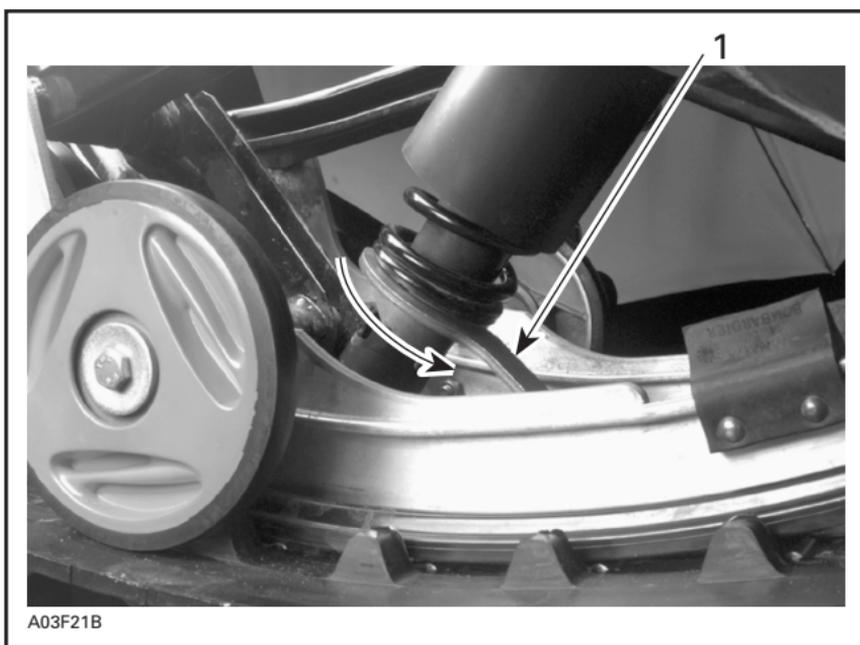


1. Clé de réglage



### RÉGLAGE TROP RIGIDE

1. Système de direction moins direct



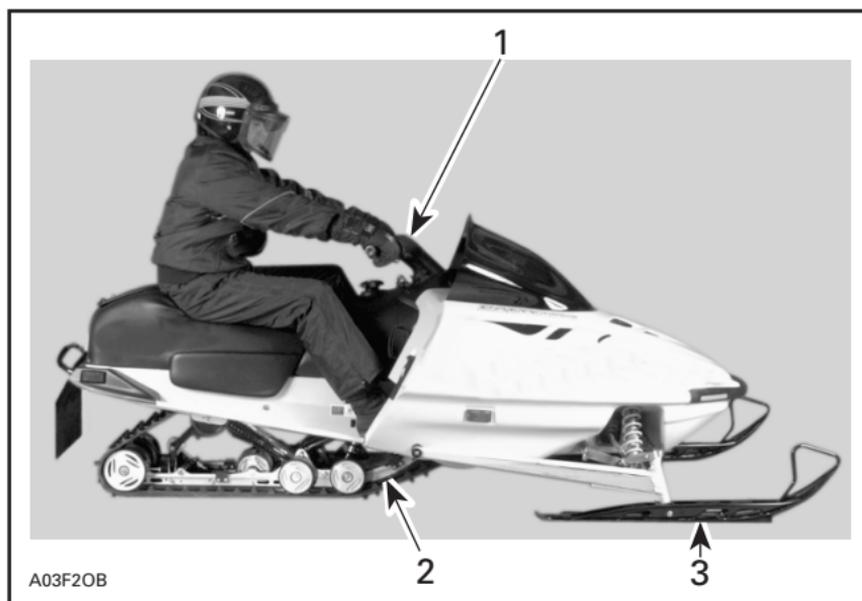
1. Clé de réglage

### 3. Courroie d'arrêt influence le transfert de poids

Circuler à basse vitesse, puis accélérer à fond. Remarquer le comportement du système de direction et régler la longueur de la courroie d'arrêt au besoin. Au repos, la courroie d'arrêt devrait avoir un jeu d'environ 12 mm (1/2 po).

## ▼ ATTENTION

Chaque fois qu'on change la longueur de la courroie d'arrêt, on se doit de rajuster la tension de la chenille.



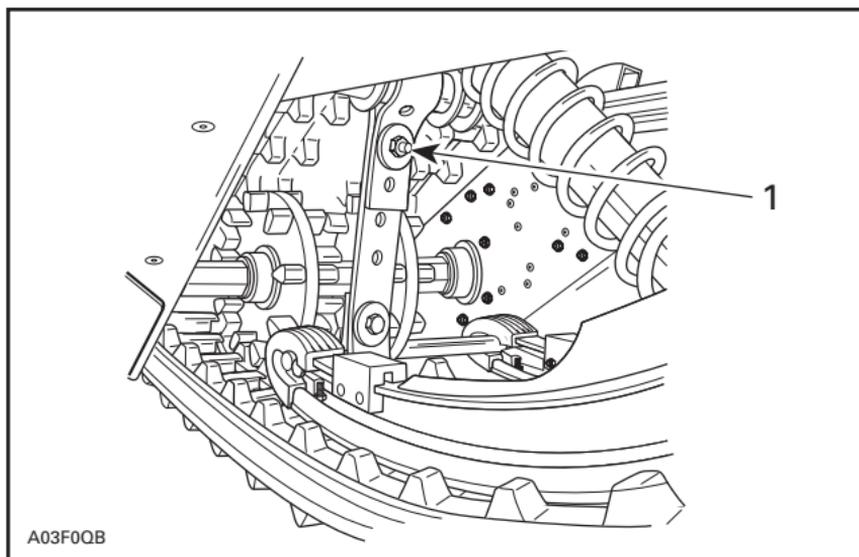
#### **BON RÉGLAGE À PLEIN RÉGIME**

1. *Guidon facile à tourner*
2. *Bon transfert de poids au niveau de la chenille*
3. *Faible pression des skis au sol*



### **COURROIE TROP LONGUE**

1. Les skis quittent le sol

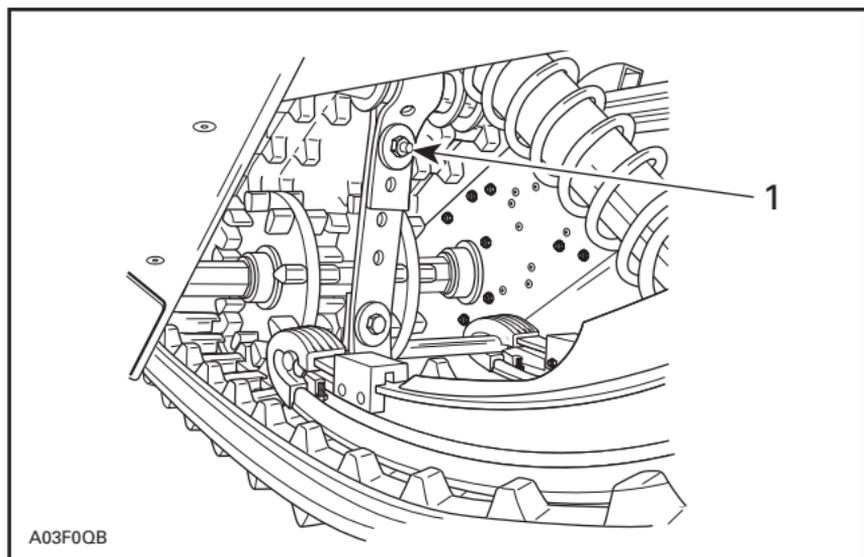


1. Modifier la longueur de la courroie en la boulonnant à un autre orifice



### **COURROIE TROP COURTE**

1. *Guidon difficile à tourner*

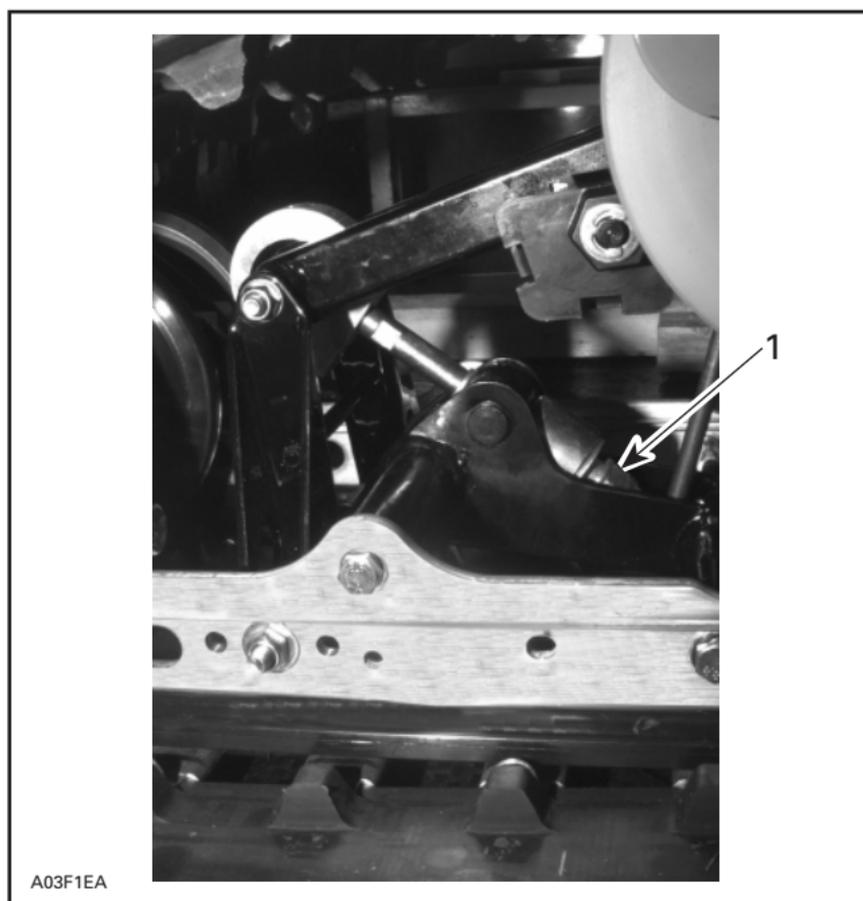


1. *Modifier la longueur de la courroie en la boulonnant à un autre orifice*

#### 4. Modulateur d'accélération et de contrôle (M.A.C.) — Maniabilité

Conduire à vitesse moyenne et régler le tout en fonction de la maniabilité voulue.

Si la maniabilité n'est pas satisfaisante, tourner l'écrou dans le sens horaire. À la sortie de l'usine, l'écrou est serré à fond.



1. Écrou

Si la conduite est trop directe, tourner l'écrou dans le sens antihoraire.



### AVERTISSEMENT

L'écrou doit être en bon état afin d'éviter qu'il ne se desserre à l'improviste. Au moins 2 filets de la tige filetée doivent dépasser l'écrou. Il est possible d'utiliser le véhicule sans que l'écrou ne soit installé. Mais noter que dans un tel cas, il y aura une meilleure réponse à l'accélération et une moins bonne réponse du système de direction.

## 5. Ressorts avant influencent la maniabilité

Circuler à vitesse moyenne et vérifier si le véhicule offre une bonne maniabilité. Régler les ressorts avant au besoin.

▼ **ATTENTION**

Toujours régler les 2 ressorts avant à la même position.



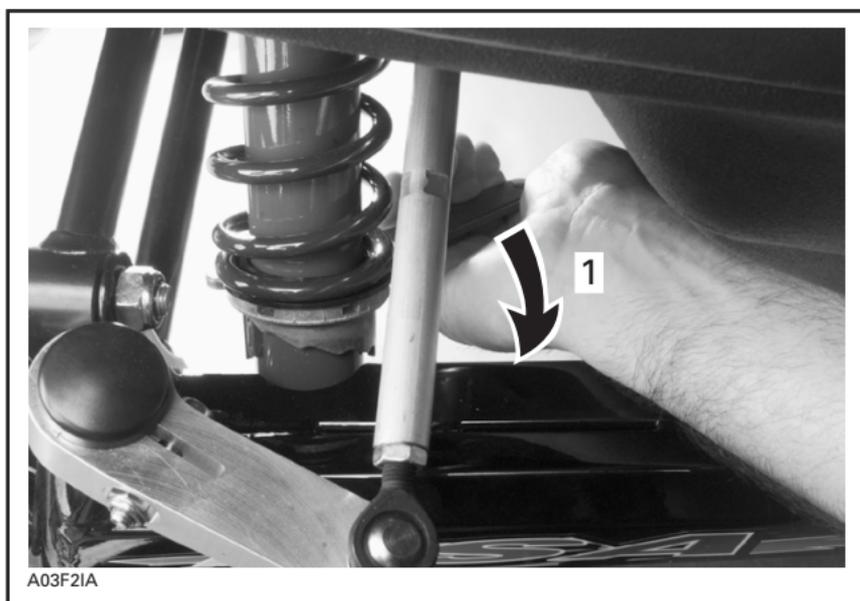
### RÉGLAGE APPROPRIÉ

1. Bonne maniabilité et guidon facile à tourner



### RÉGLAGE TROP SOUPLE

1. Mauvaise maniabilité

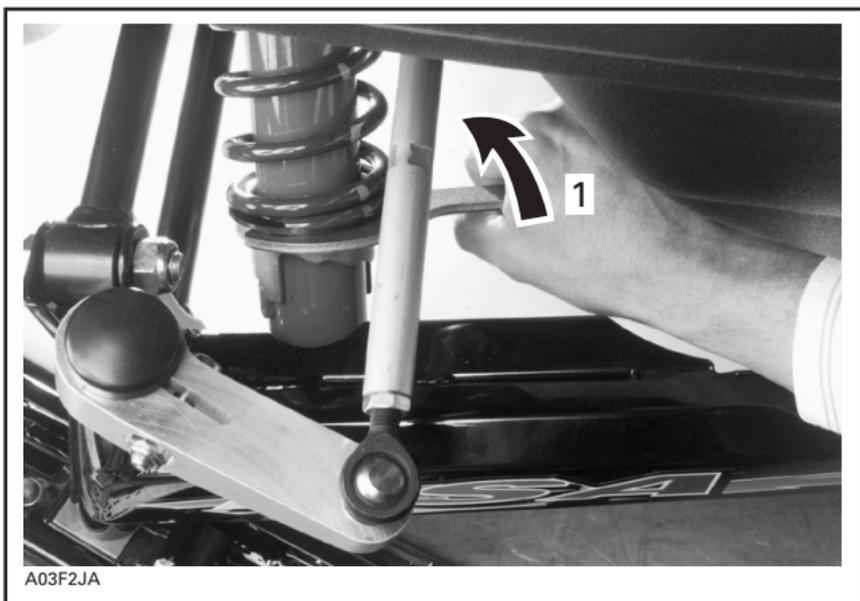


1. Augmenter la précharge des ressorts



### RÉGLAGE TROP RIGIDE

1. Guidon difficile à tourner



1. Diminuer la précharge des ressorts

## 6. Butoir de ski destiné à la stabilité

Faire une randonnée et vérifier si le véhicule zigzague (mouvements latéraux indésirables des skis).



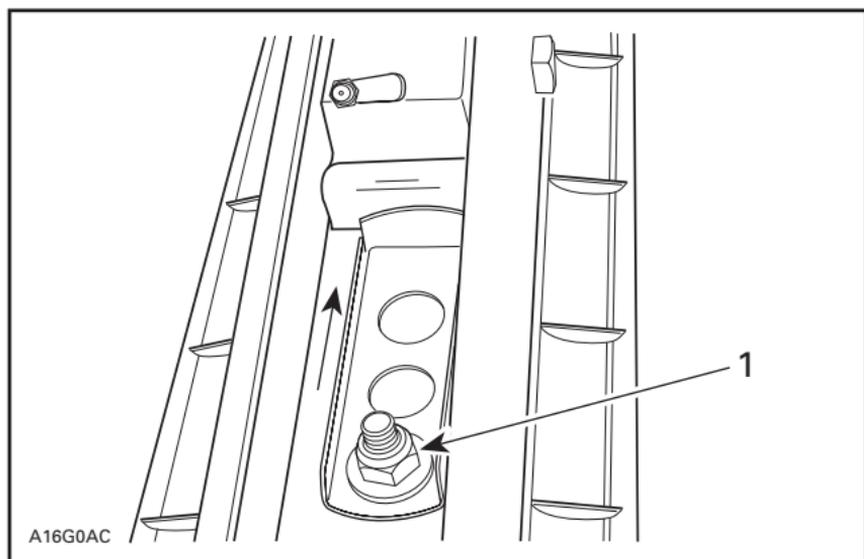
### RÉGLAGE APPROPRIÉ

1. Aucun zigzag



**PRÉCHARGE INSUFFISANTE**

1. Zigzags



1. Desserrer l'écrou, régler contre le butoir; ensuite, resserrer l'écrou à 14 N•m (124 lbf•po)

## TABLEAU DE DIAGNOSTIC DE PROBLÈMES

Problème	Mesures correctives
L'avant du véhicule zigzague	<ul style="list-style-type: none"><li>– Vérifier l'alignement des skis et le réglage du carrossage. Consulter un concessionnaire autorisé.</li><li>– Diminuer la pression des skis au sol.<ul style="list-style-type: none"><li>• Diminuer la précharge des ressorts de la suspension avant.</li><li>• Augmenter la précharge du ressort central.</li><li>• Diminuer la précharge des ressorts arrière.</li></ul></li></ul>
Le véhicule semble instable et semble pivoter autour de son centre	<ul style="list-style-type: none"><li>– Diminuer la pression du bras avant de la suspension arrière au sol.<ul style="list-style-type: none"><li>• Diminuer la précharge du ressort central.</li><li>• Augmenter la précharge des ressorts arrière.</li><li>• Augmenter la précharge des ressorts de la suspension avant.</li></ul></li></ul>
Le guidon semble difficile à tourner	<ul style="list-style-type: none"><li>– Diminuer la pression des skis au sol.<ul style="list-style-type: none"><li>• Diminuer la précharge des ressorts de la suspension avant.</li><li>• Augmenter la précharge des ressorts central.</li></ul></li></ul>
La suspension arrière semble trop rigide	<ul style="list-style-type: none"><li>– Diminuer la précharge des ressorts arrière.</li></ul>
La suspension arrière semble trop souple	<ul style="list-style-type: none"><li>– Augmenter la précharge des ressorts arrière.</li></ul>
L'amortisseur avant de la suspension arrière cogne trop facilement à fond de course	<ul style="list-style-type: none"><li>– Allonger la courroie d'arrêt.</li><li>– Augmenter la précharge de l'amortisseur central.</li></ul>
La chenille glisse trop au départ	<ul style="list-style-type: none"><li>– Allonger la courroie d'arrêt.</li><li>– Changer de position de conduite.</li><li>– Desserrer l'écrou du modulateur d'accélération et de contrôle.</li></ul>

### Utilisation en neige profonde

Lorsqu'on conduit en neige profonde, il peut être nécessaire de changer la position de la came de réglage du ressort avant (suspension arrière) de la courroie d'arrêt ou d'adapter sa position de conduite afin de modifier l'angle d'attaque de la chenille. Par expérience, le conducteur sera à même de déterminer les réglages les plus efficaces.

## TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN

Il se peut qu'il ne soit pas nécessaire d'effectuer certaines de ces opérations sur votre motoneige. Pour de plus amples renseignements, consulter la section LUBRIFICATION et ENTRETIEN du *Manuel de réparation*.

- ① VÉRIFICATION APRÈS 10 HEURES D'UTILISATION ou 500 km (300 mi)  
(Doit être effectuée par un concessionnaire)
- ② CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 240 km (150 mi)
- ③ CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 km (500 mi)
- ④ UNE FOIS PAR ANNÉE OU TOUS LES 3200 km (2000 mi)
- ⑤ REMISAGE (Doit être effectué par un concessionnaire)
- ⑥ PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE  
(Doit être effectuée par un concessionnaire)

TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN		①	②	③	④	⑤	⑥
	État du câble de démarrage						✓
	Écrou de la culasse	✓			✓		
	Écrou du support de moteur	✓			✓		
	Système d'échappement	✓		✓			
	Lubrification du moteur					✓	
	État du système de refroidissement	✓			✓		
	Remplacement du liquide de refroidissement						✓
	État des anneaux d'étanchéité						✓
	État du filtre d'huile à injection			✓			
	Remplacement du filtre d'huile à injection						✓
	Réglage de la pompe à injection d'huile	✓			✓		
	Stabilisateur de carburant					✓	
	Remplacement du filtre à carburant						✓
	Conduit de carburant et raccords	✓					✓
	Réglage du carburateur	✓			✓		
	Inspection du câble d'accélérateur	✓			✓		✓
	Nettoyage du filtre à air			✓			
	État de la courroie d'entraînement	✓	✓				
	État des poulies motrice et menée	✓		✓		✓	
	Nettoyage des poulies motrice et menée						✓
	Resserrage de la vis de la poulie motrice	✓					
	Précharge de la poulie menée	✓			✓		

<b>TABEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN</b>		①	②	③	④	⑤	⑥
	Liquide de frein (remplacer une fois l'an)	✓	✓			✓	
	État du frein	✓	✓				
	Réglage du frein			✓			
	Tension de la chaîne d'entraînement	✓		✓			
	Niveau d'huile du carter de chaîne et de la boîte de vitesses	✓		✓			✓
	Vidange d'huile du carter de chaîne et de la boîte de vitesses				✓		
	Lubrification du roulement de l'essieu moteur			✓		✓	
	Boulons du guidon. Resserrer à 26 N•m (19 lbf•pi)	✓					
	Direction et mécanisme de la suspension avant	✓		✓		✓	
	Usure et état des skis et des lisses	✓	✓				
	Direction et réglage du carrossage des jambes de ski	✓		✓			
	Réglage de la suspension	AU BESOIN					
	Lubrification de la suspension			✓		✓	
	État de la suspension	✓			✓		
	État de la courroie d'arrêt de la suspension				✓		
	État de la chenille	✓		✓			
	Tension et alignement de la chenille	✓	AU BESOIN				
	Bougie*	✓		✓			
	Réglage de l'allumage du moteur	✓					✓
	État de la batterie	✓		✓		✓	
	Visée du faisceau du phare				✓		
	Faisceau de fils, câbles et conduits	✓		✓			
	Fonctionnement du système d'éclairage (feu de route/feu de croisement, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'urgence et de l'interrupteur du cordon coupe-circuit	✓	✓				✓
	Chiffon dans le système d'admission d'air et d'échappement					✓	✓
	Compartiment-moteur	✓		✓			
	Nettoyage et protection du véhicule	✓		✓		✓	

\* Avant d'installer les nouvelles bougies au moment de la préparation présaisonnnière, il est suggéré de brûler le surplus d'huile de remisage en démarrant le moteur alors que les anciennes bougies sont installées. N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré.

## NIVEAU DES LIQUIDES

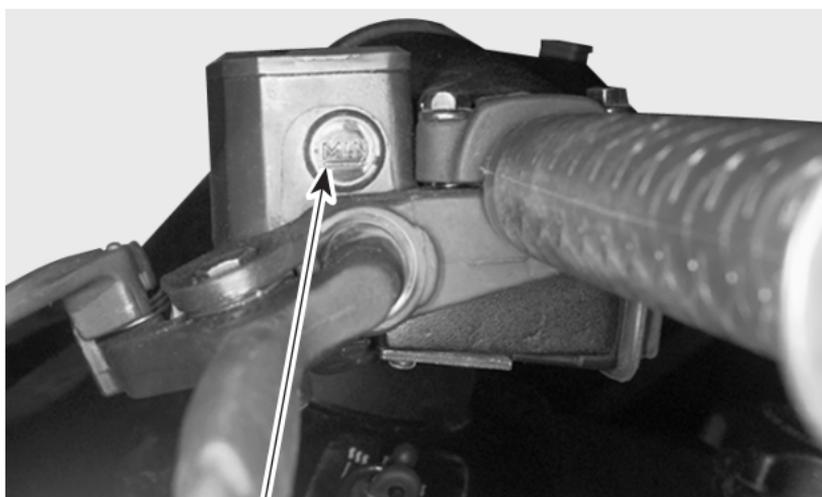
### Systeme de freinage

Vérifier dans le réservoir afin de constater si le niveau du liquide frein (DOT 4) est adéquat. Ajouter du liquide (DOT 4) au besoin.



### ATTENTION

N'utiliser que du liquide de frein (DOT 4) provenant d'un récipient scellé.



A30D08A

1

#### TYPIQUE

1. Minimum

### Niveau d'huile du carter de chaîne et de la boîte de vitesses

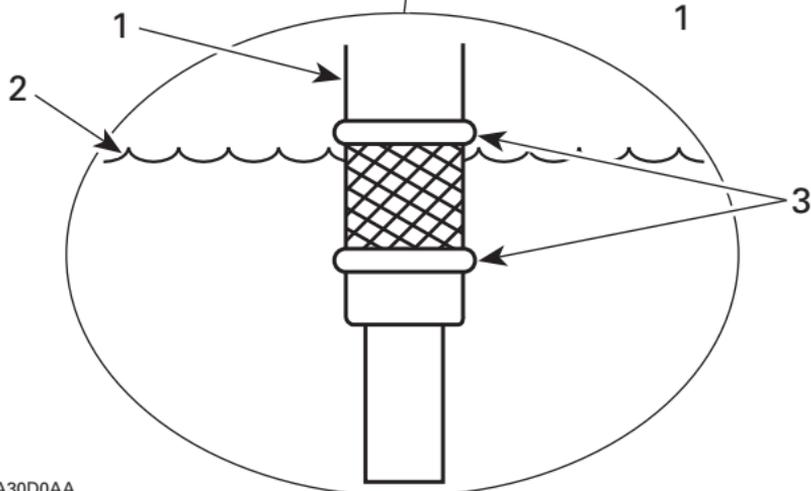
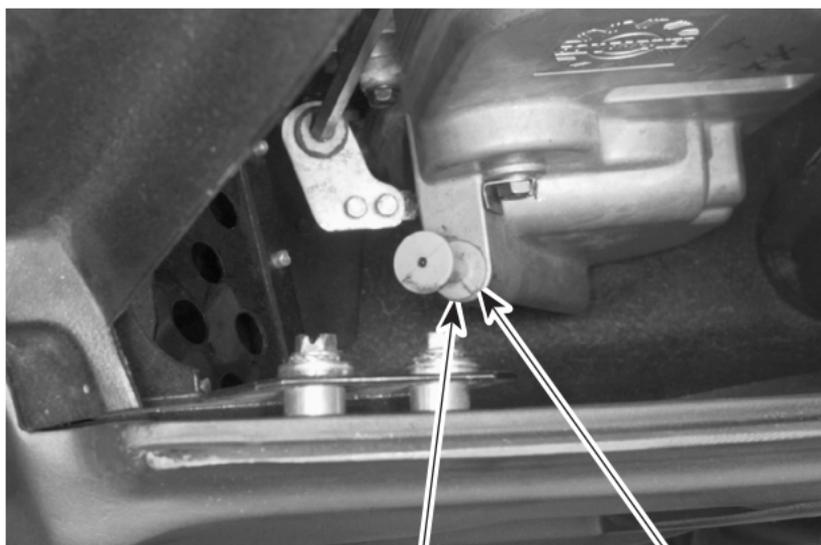
Alors que le véhicule est au niveau, retirer la jauge et vérifier le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit se situer entre la marque inférieure et la marque supérieure.

Ajouter, jusqu'à la marque supérieure, de l'HUILE SYNTHÉTIQUE POUR CARTER DE CHAÎNE BOMBARDIER (N/P 413 8028 00 — 12 X 355 mL). Enlever toute particule métallique pouvant se trouver sur l'aimant de la jauge de niveau d'huile avant de la remettre en place.



## ATTENTION

Lors de l'entretien du véhicule, n'utiliser aucune autre huile que celle recommandée. De plus, ne jamais mélanger de l'huile synthétique à d'autres types d'huile.



A30D0AA

### *TYPIQUE*

- 1. Jauge de niveau d'huile*
- 2. Niveau d'huile*
- 3. Le niveau doit se situer entre les marques*

## Système d'injection d'huile

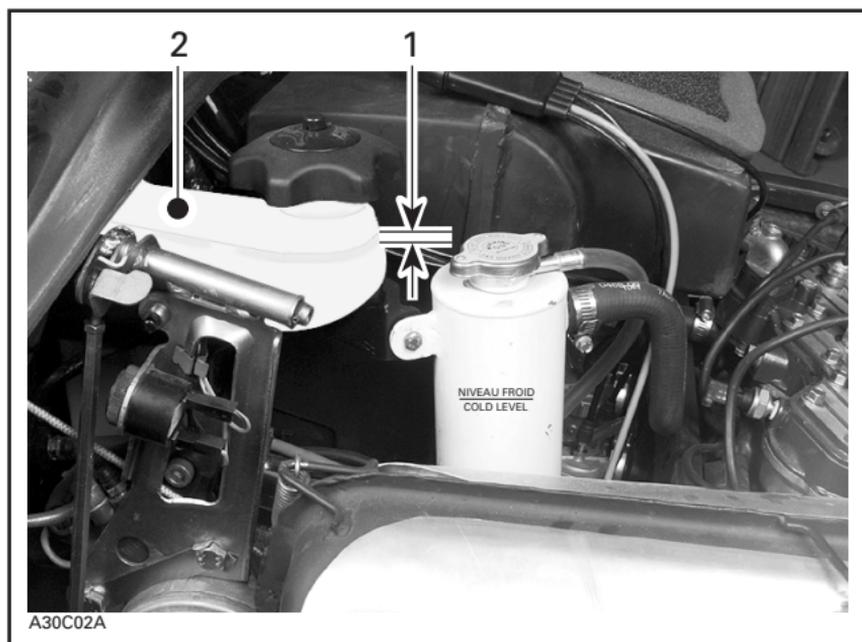
Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'HUILE À INJECTION BOMBARDIER ROTAX (N/P 418 8029 00 — 12 x 1 litre).

### ▼ ATTENTION

Ne jamais laisser baisser le niveau d'huile de plus de 2/3.

### ◆ AVERTISSEMENT

Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein de carburant. Ne pas trop remplir. Essuyer l'huile répandue. L'huile est une substance inflammable.



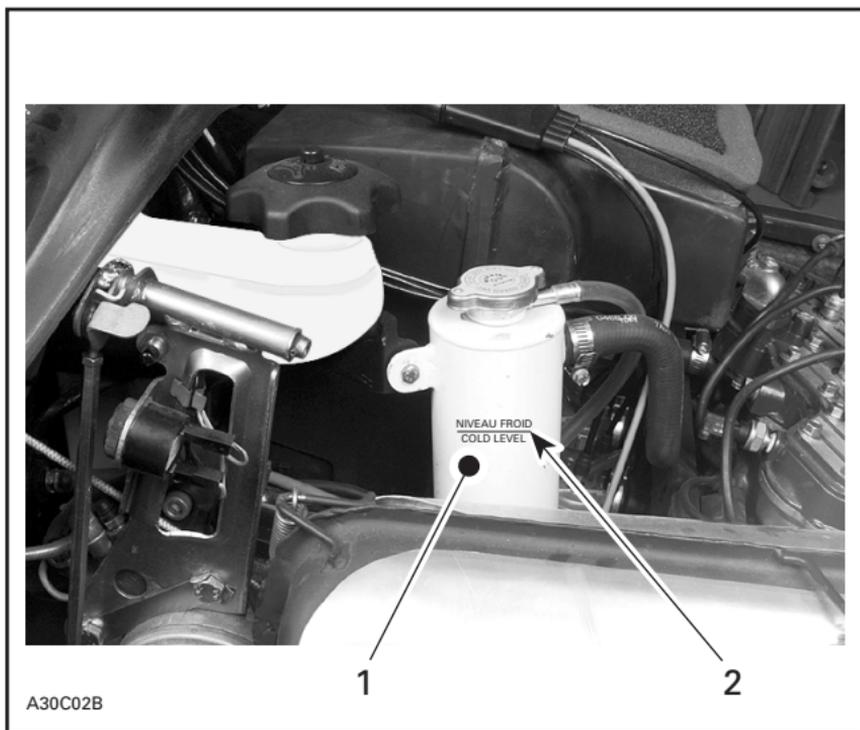
1. Niveau maximum: 13 mm (1/2 po) du haut
2. Réservoir d'huile à injection

## Système de refroidissement

Vérifier le niveau du liquide de refroidissement. Celui-ci devrait se trouver à la marque NIVEAU FROID (moteur froid) lorsque le véhicule est à la température ambiante.

**REMARQUE:** Lorsqu'on vérifie le niveau à basse température, il se peut qu'il soit légèrement sous la marque.

S'il en manque ou s'il faut remplir tout le système, consulter un concessionnaire autorisé.



A30C02B

1. Réservoir de liquide de refroidissement
2. Ligne NIVEAU FROID

## Électrolyte de la batterie

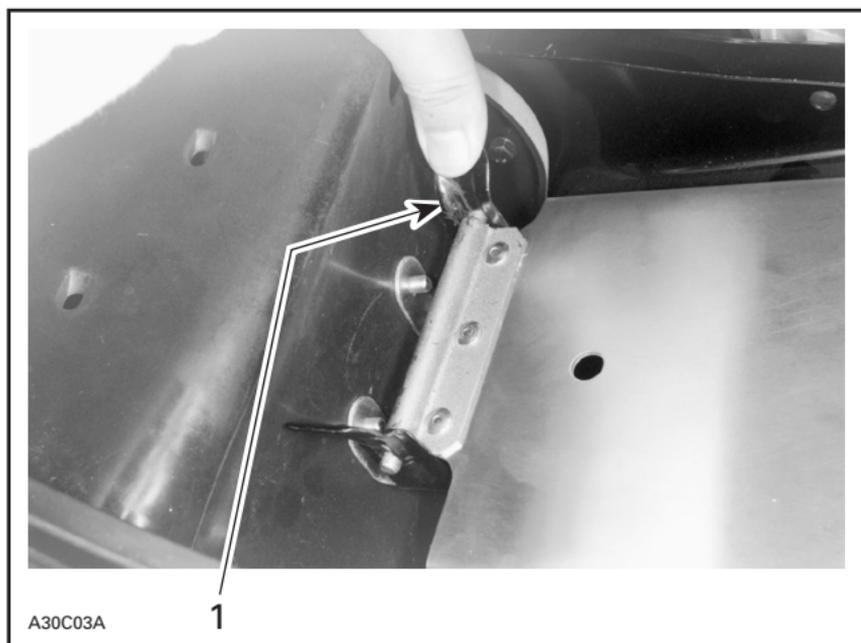
### ***Certains modèles***

Voir le concessionnaire.

## ENTRETIEN

### Dépose et installation du garde-courroie

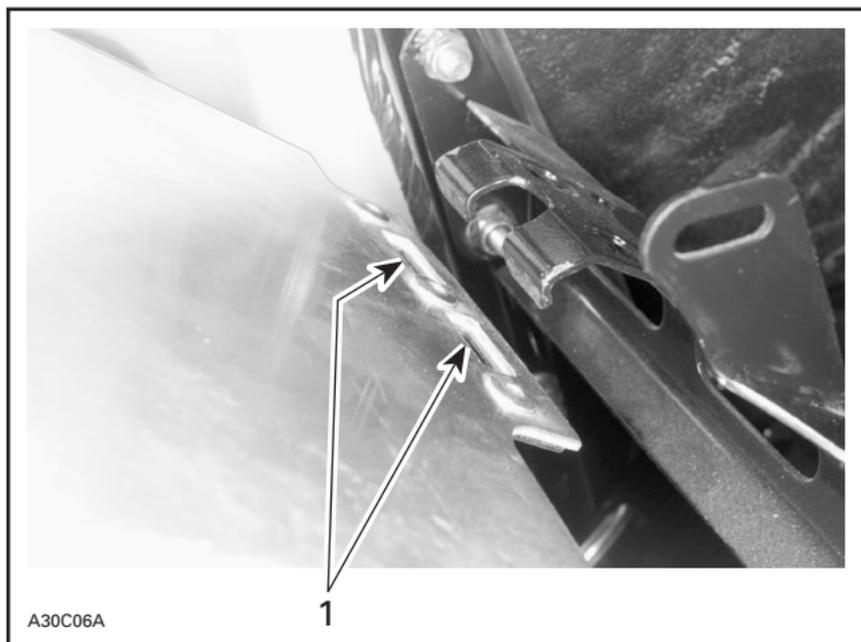
1. Basculer le capot.
2. Ouvrir le dispositif de fixation afin de dégager la goupille puis tirer le garde-courroie vers l'avant.



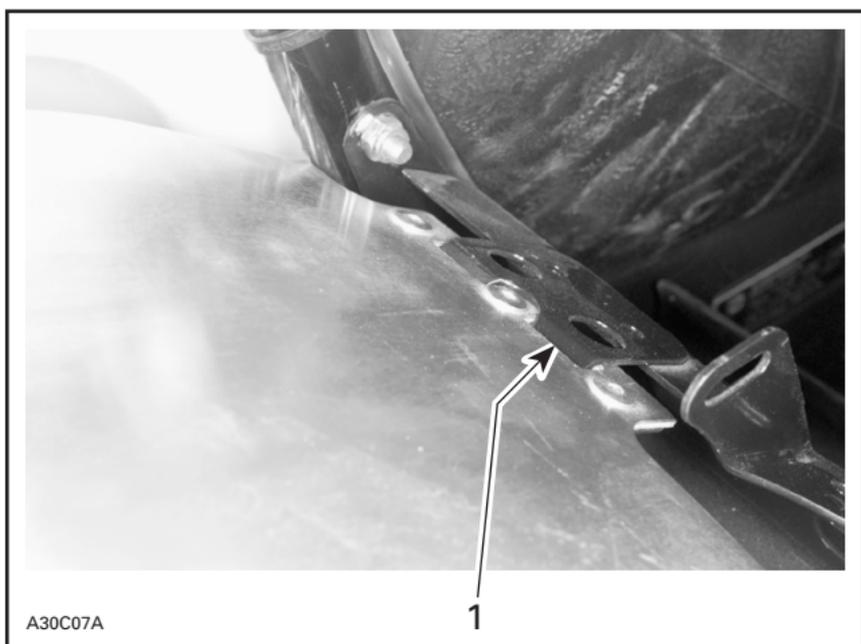
1. Dispositif de fixation de la goupille

Pour réinstaller le garde-courroie, placer la découpe vers l'avant du véhicule. Se référer à l'autocollant sur le garde-courroie.

Insérer les fentes du garde-poulie à l'arrière en premier lieu.



1. Fentes



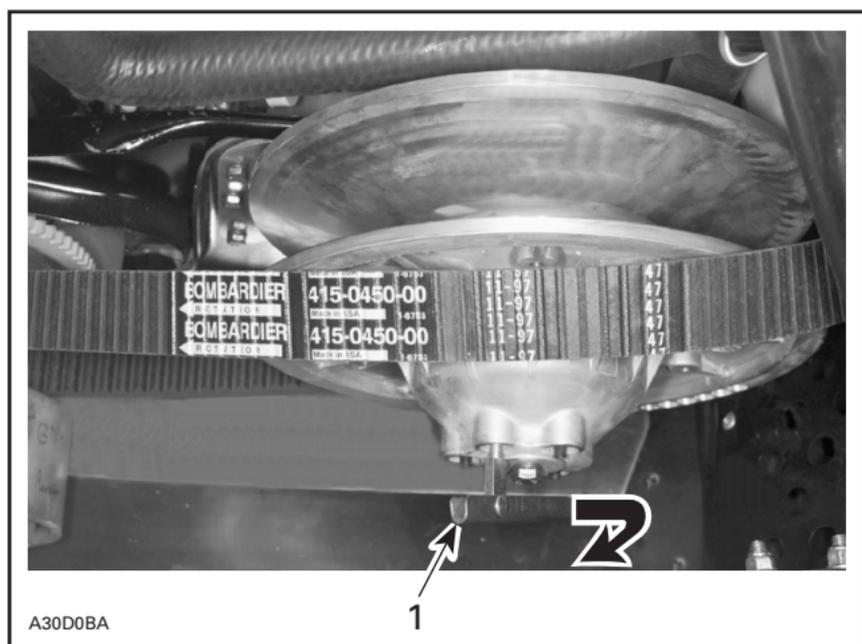
1. Arrière du garde-poulie correctement installé

Enfoncer la partie avant du garde-poulie dans le dispositif de fixation.

**REMARQUE:** Le garde-courroie a délibérément été fabriqué dans un format surdimensionné pour maintenir une tension au niveau des goupilles et dispositifs de fixation afin de réduire le bruit et la vibration. Il est important de conserver cette tension lors de la réinstallation.

## Dépose et installation de la courroie d'entraînement

1. Basculer le capot et enlever le garde-courroie.
2. Ouvrir la poulie menée au moyen de l'outil d'écartement (N/P 529 0195 00) compris dans la boîte à outils.
  - Visser l'outil dans l'orifice fileté libre et le serrer afin d'ouvrir la poulie. Enlever la courroie.



1. Serrer afin d'ouvrir la poulie

Glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la demi-poulie coulissante conformément à la photo ci-dessus.

Enlever le panneau d'accès de la coque.



A30C04A

1

1. Pousser la partie supérieure du panneau hors de la coque

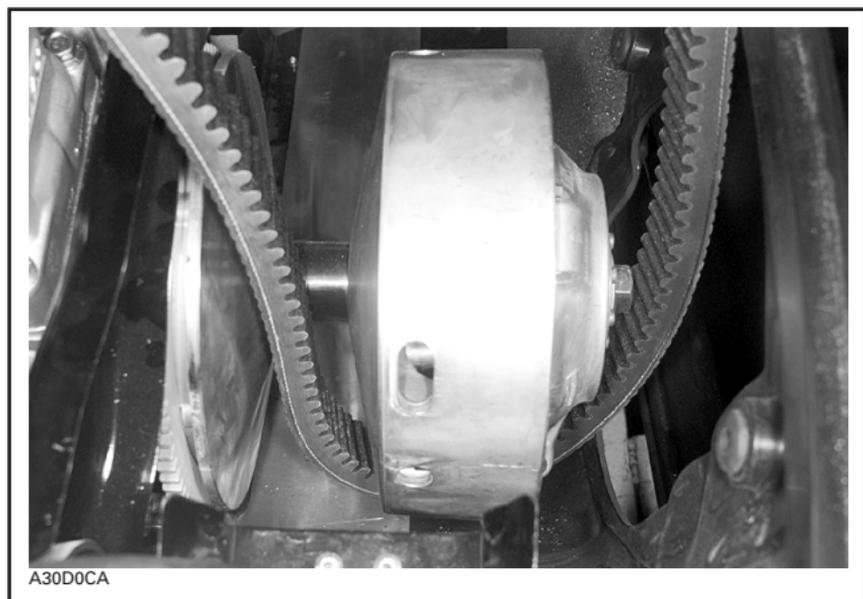


A30C05A

1

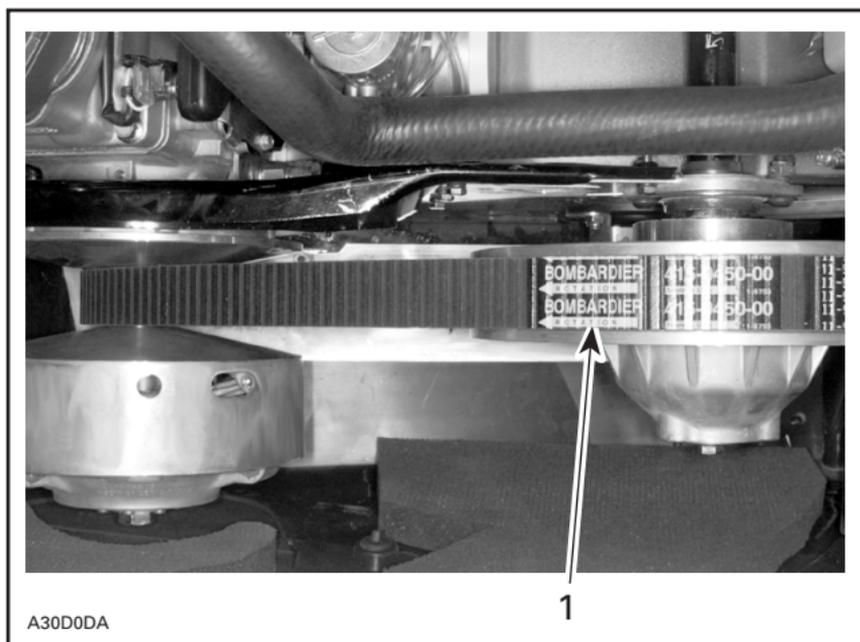
1. Tirer la patte du panneau hors de la coque

Glisser la courroie sous la poulie motrice, et la retirer ensuite du véhicule.



Pour installer la courroie d'entraînement, suivre l'ordre inverse des opérations suivies lors de la dépose. Cependant, porter une attention particulière aux points suivants:

Pour une durée maximale de la courroie d'entraînement, installer celle-ci selon le sens de rotation indiqué. Voir la flèche sur la courroie.



1. Flèche vers l'avant du véhicule



## ATTENTION

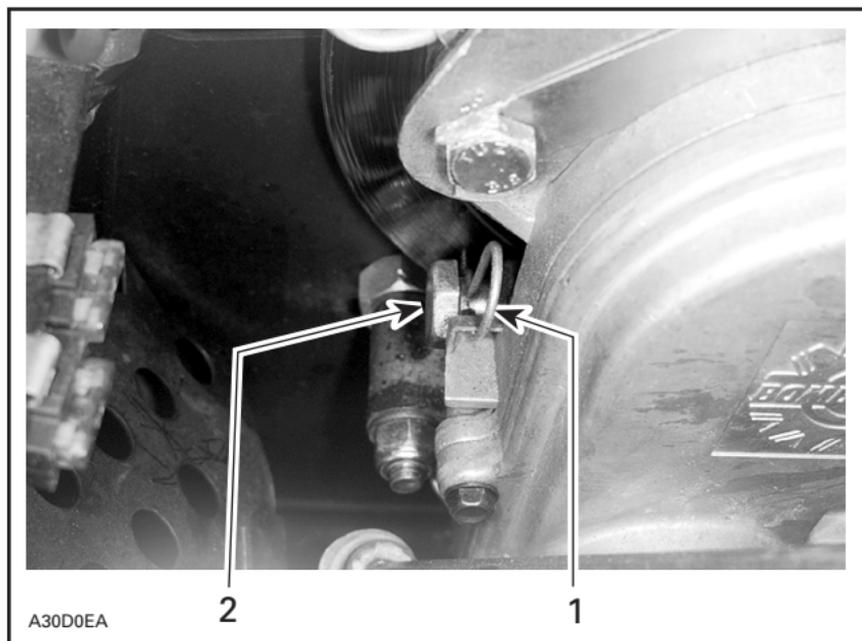
Ne pas forcer la courroie ni utiliser d'outils pour la passer par-dessus les poulies lors de l'installation, sinon ses cordes pourraient être coupées ou brisées.

Enlever l'outil d'installation de courroie. Réinstaller le panneau d'accès et le garde-courroie.

### Tension de la chaîne d'entraînement

Retirer la goupille de sûreté.

Bien serrer à la main la vis de réglage du tendeur, puis la dévisser juste assez pour que la goupille de sûreté entre dans l'orifice de blocage.



1. Goupille de sûreté
2. Vis de réglage

## Réglage de la poulie motrice TRA

La poulie motrice est calibrée en usine de façon à permettre un rendement maximal du moteur à un régime donné. Se reporter à la section FICHE TECHNIQUE à la fin du présent guide. Des facteurs tels la température ambiante, l'altitude ou l'état de la surface peuvent influencer ce régime critique du moteur, ayant ainsi un effet sur l'efficacité de la motoneige.

Cette poulie motrice réglable permet de régler le régime maximal du moteur dans le véhicule pour maintenir une puissance maximale.

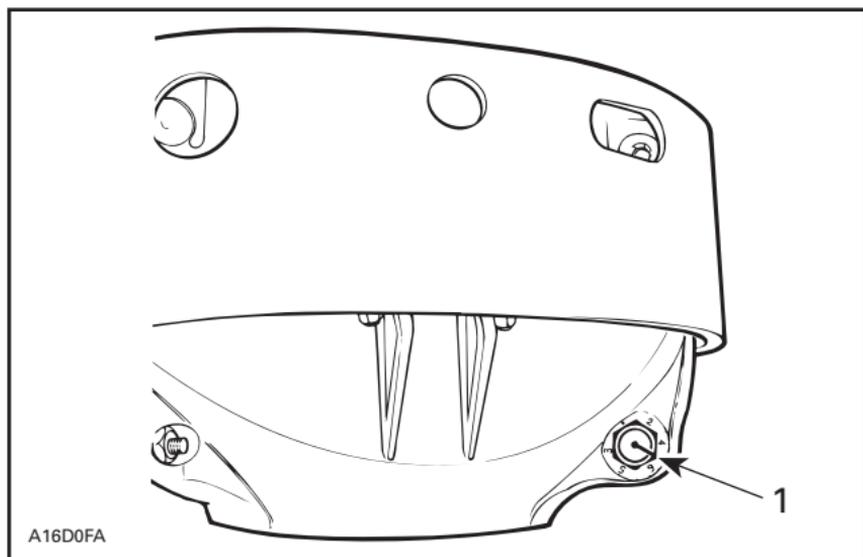
Les vis de calibrage devraient être réglées pour que le régime maximal réel du moteur corresponde au régime de puissance maximale.

**REMARQUE:** Utiliser un tachymètre de précision digital afin de régler la vitesse du moteur.

**REMARQUE:** Ce réglage n'a un effet que sur un régime élevé.

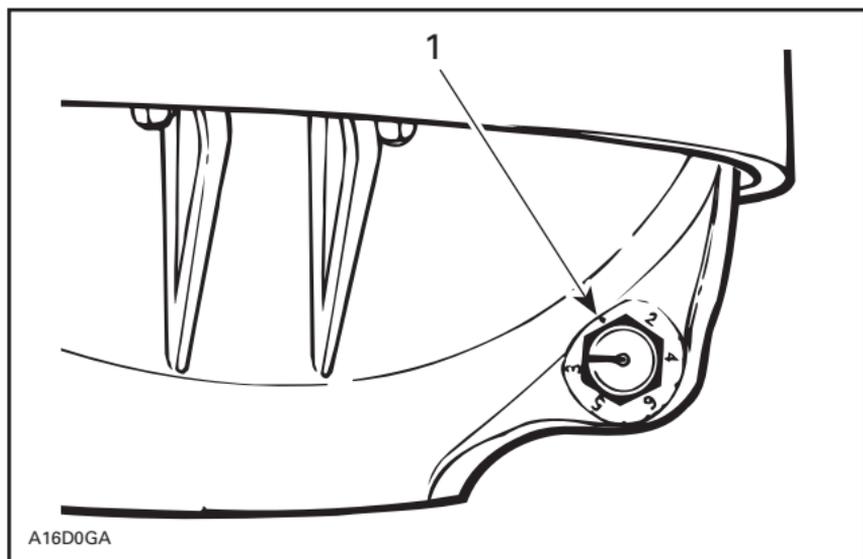
Pour effectuer le réglage, modifier la position de l'extrémité de la rampe en tournant les vis de calibrage.

Il y a une encoche sur la tête de la vis de calibrage.



1. Encoche

La cuvette du régulateur possède 6 positions numérotées de 2 à 6. À noter que la position 1 est indiquée par un point en raison de sa position sur la pièce.



1. Position 1 (aucun numéro)

Chaque position modifie le régime maximal du moteur d'environ 200 tr/mn.

Un chiffre inférieur diminue le régime par tranche de 200 tr/mn tandis qu'un chiffre supérieur l'augmente par tranche de 200 tr/mn.

Exemple:

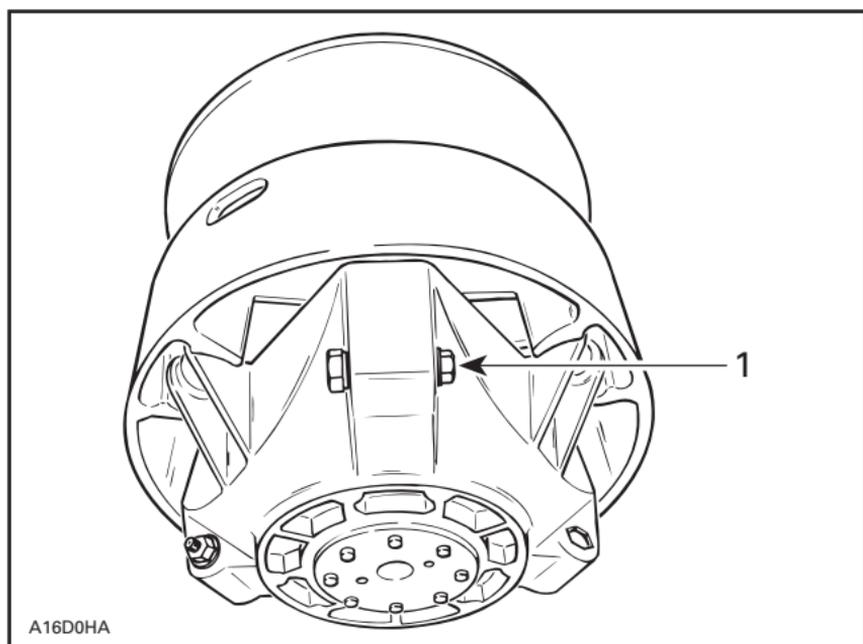
La vis de calibrage se trouve à la position 4, et on la place à la position 6.  
Par conséquent, le régime maximal du moteur augmente de 400 tr/mn.

## Réglage

Desserrer l'écrou de blocage et sortir **partiellement** la vis de calibrage pour la régler à la position désirée. Ne pas enlever complètement l'écrou de blocage. Serrer les écrous à 10 N•m (89 lbf•po).

### ▼ ATTENTION

Ne pas enlever complètement la vis de calibrage, sinon la rondelle qui se trouve à l'intérieur tombera. S'assurer de régler les 3 vis de calibrage au même chiffre.



1. Desserrer juste assez pour qu'il soit possible de tourner la vis de calibrage



## AVERTISSEMENT

S'assurer de toujours réinstaller le garde-courroie. Ne jamais faire tourner le moteur lorsque le capot est ouvert ou que le garde-courroie est enlevé. Si la poulie motrice n'est pas entretenue, modifiée ou réglée comme il se doit, il se pourrait que son rendement ou la durée de la courroie soit affecté. Toujours se référer au *Manuel de réparation* ou obtenir l'avis d'un concessionnaire avant de faire faire l'entretien ou de faire modifier la poulie motrice ou la poulie menée. Toujours respecter les fréquences d'entretien.

### État de la courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif alors que la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte de bavures ou de rouille, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange tordue. Au besoin, voir un concessionnaire autorisé.

Vérifier la largeur de la courroie. Remplacer la courroie si sa largeur est inférieure à la largeur minimale recommandée dans la section FICHE TECHNIQUE.

### État du frein

L'efficacité du freinage de la motoneige est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme. Vérifier régulièrement l'état/l'usure des plaquettes de frein.

### Réglage du frein

Le frein hydraulique n'est pas réglable. S'il y a un problème, consulter un concessionnaire autorisé.

### État de la suspension arrière

Vérifier l'état de toutes les pièces de la suspension, y compris les glissières, les ressorts, les roues, etc.

**REMARQUE:** En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. La circulation prolongée sur neige glacée ou sablonneuse provoquera leur échauffement et leur usure prématurée.

## État de la courroie d'arrêt de la suspension

Vérifier si la courroie d'arrêt est usée ou fendillée et s'assurer que le boulon et l'écrou sont bien serrés. S'ils sont desserrés, vérifier si les trous de la courroie sont déformés; remplacer cette dernière au besoin. Serrer l'écrou à 9 N•m (80 lbf•po).

## État de la chenille

Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un support. Alors que le moteur est **arrêté**, tourner la chenille à la main. S'assurer qu'elle n'est pas usée ni fendillée, que ses fibres ne sont pas à découvert, qu'il n'y manque aucun segment protecteur ou guide et qu'ils ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire, voir un concessionnaire autorisé.



### AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser la motoneige ou faire tourner sa chenille si celle-ci est tordue, endommagée ou très usée.

## Tension et alignement de la chenille

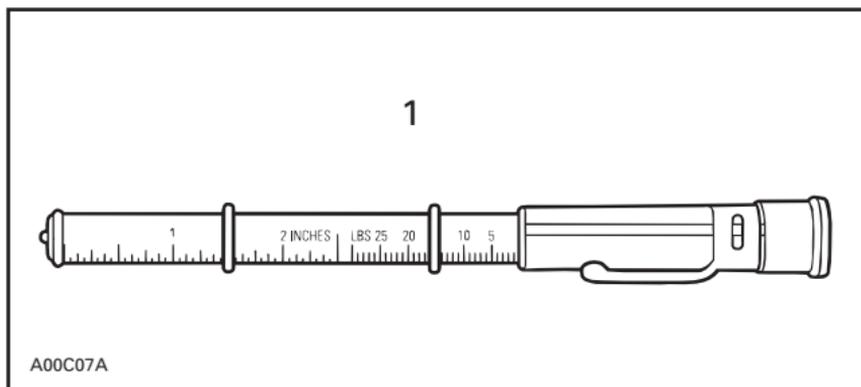
### Tension

**REMARQUE:** Conduire la motoneige dans la neige durant environ 15 à 20 minutes avant de régler la tension de la chenille.

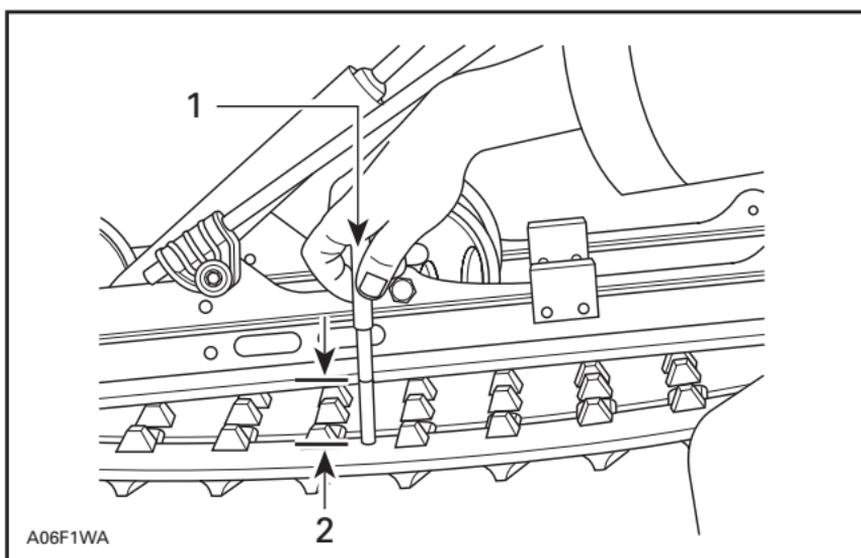
Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un **support à motoneige mécanique**.

Laisser la suspension se détendre normalement, et mesurer le jeu à mi-chemin le long de la glissière. Le jeu devrait être conforme aux indications de la FICHE TECHNIQUE comprise dans le présent guide. Si le jeu est trop grand, la chenille frottera contre le châssis.

**REMARQUE:** Il est possible d'utiliser un vérificateur de tension pour courroies (N/P 414 3482 00) afin de mesurer la flèche de même que la force appliquée.



1. Vérificateur de tension pour courroies



**TYPIQUE**

1. 7.3 kg (16 lb)
2. Flèche



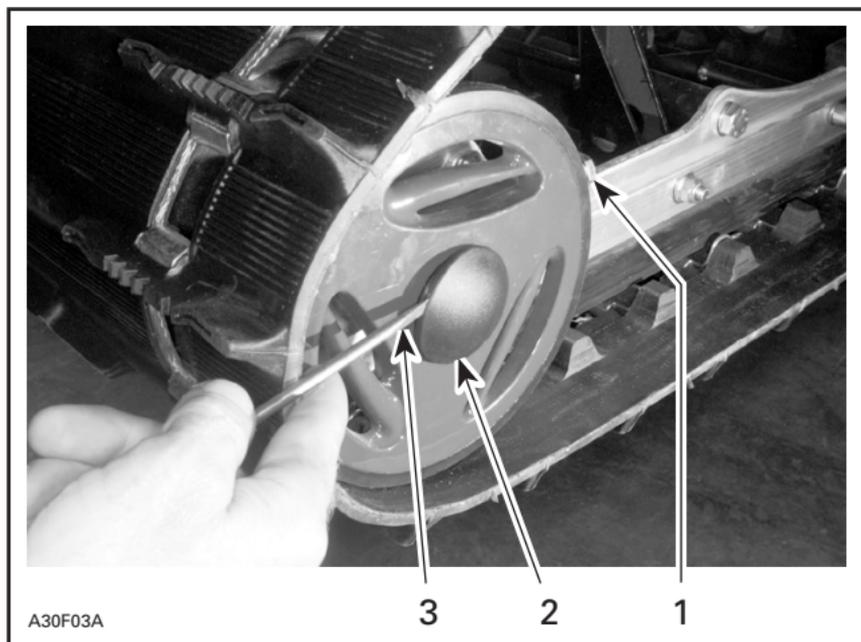
**ATTENTION**

Une tension excessive occasionnera une perte de puissance et une contrainte exagérée sur les pièces de la suspension.

Pour régler la tension:

- Sur certains modèles, enlever le capuchon de roue.
- Desserrer les vis de fixation des roues de support arrière.
- Tourner les vis de réglage pour effectuer le réglage.

S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, consulter un concessionnaire autorisé.



#### TYPIQUE

1. Vis de réglage
2. Desserrer la vis
3. Enlever le capuchon de roue

#### Alignement

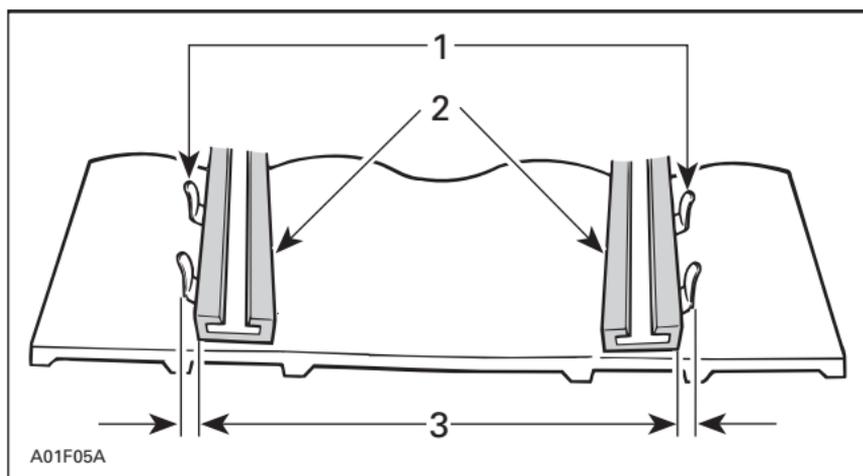
**REMARQUE:** Le réglage de la tension et de l'alignement sont étroitement liés. Ne pas effectuer l'un sans l'autre.



## AVERTISSEMENT

Avant de vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité de la motoneige.

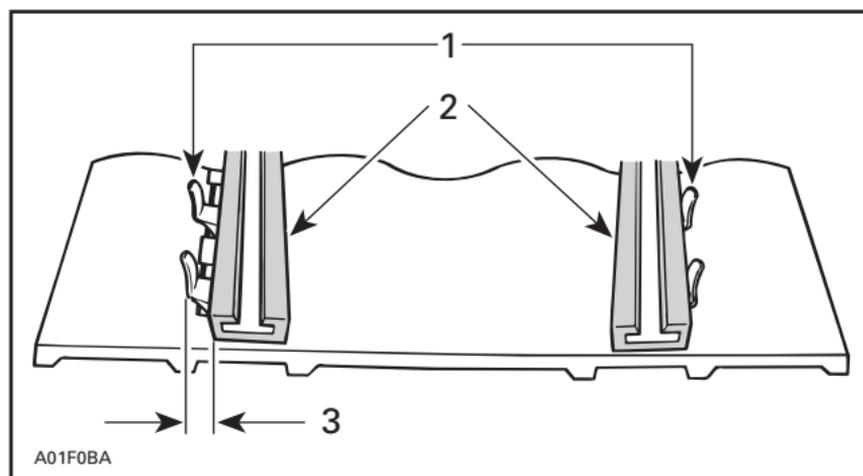
Démarrer le moteur et faire tourner lentement la chenille. Le tout doit s'effectuer en peu de temps (1 à 2 minutes). Vérifier si celle-ci est bien centrée (distance égale de chaque côté entre le rebord des guides de chenille et les glissières).



**TYPIQUE**

1. Guides
2. Glissières
3. Distance égale

Pour aligner la chenille, **arrêter le moteur**, desserrer les vis de roue arrière et serrer la vis de réglage du côté où la glissière est plus éloignée des guides de chenille.



**TYPIQUE**

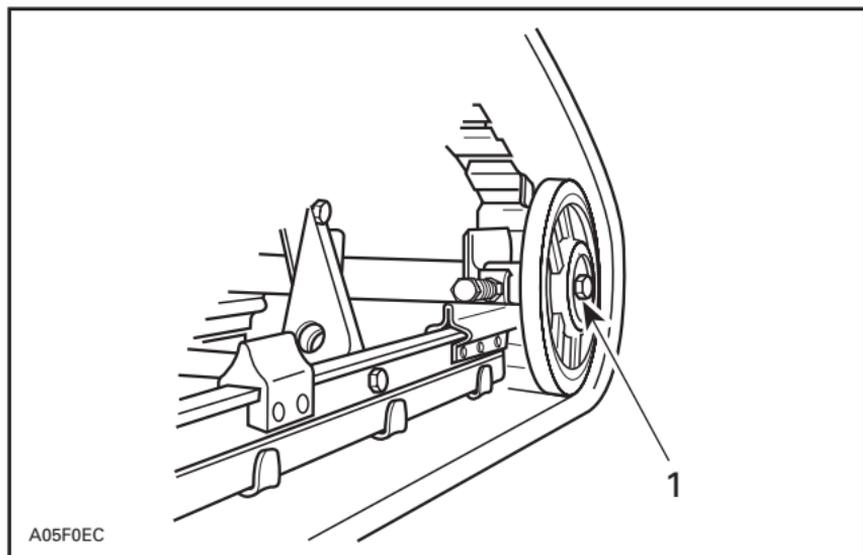
1. Guides
2. Glissières
3. Serrer de ce côté

Resserrer les vis de roue à 48 N•m (35 lbf•pi).



## AVERTISSEMENT

Serrer convenablement les vis de roue.



### TYPIQUE

1. Resserrer à  $48 \text{ N}\cdot\text{m}$  ( $35 \text{ lbf}\cdot\text{pi}$ )

Redémarrer le moteur et faire tourner lentement la chenille afin de revérifier de nouveau l'alignement.

Remettre le véhicule au sol.

## Direction et mécanisme de suspension avant

Vérifier visuellement si les pièces du mécanisme de direction et de la suspension avant sont bien serrées (bras de direction, bras de suspension et articulations, barres d'accouplement, joints à rotule, boulons de coupleurs de skis, etc.). Communiquer avec votre concessionnaire au besoin.

## Usure et état des skis et des lisses

Vérifier l'état des skis et des lisses au carbure. S'ils sont usés, contacter un concessionnaire autorisé.



## AVERTISSEMENT

Des skis et/ou des lisses trop usés nuiront à la conduite de la motoneige.

## Système d'échappement

Les tuyaux d'échappement arrière du silencieux doivent être centrés par rapport aux orifices de sortie de la coque. Il ne doit pas y avoir ni rouille ni fuite au niveau du système d'échappement.

Le système d'échappement est conçu de façon à réduire le bruit et à améliorer la performance maximale du moteur.



## ATTENTION

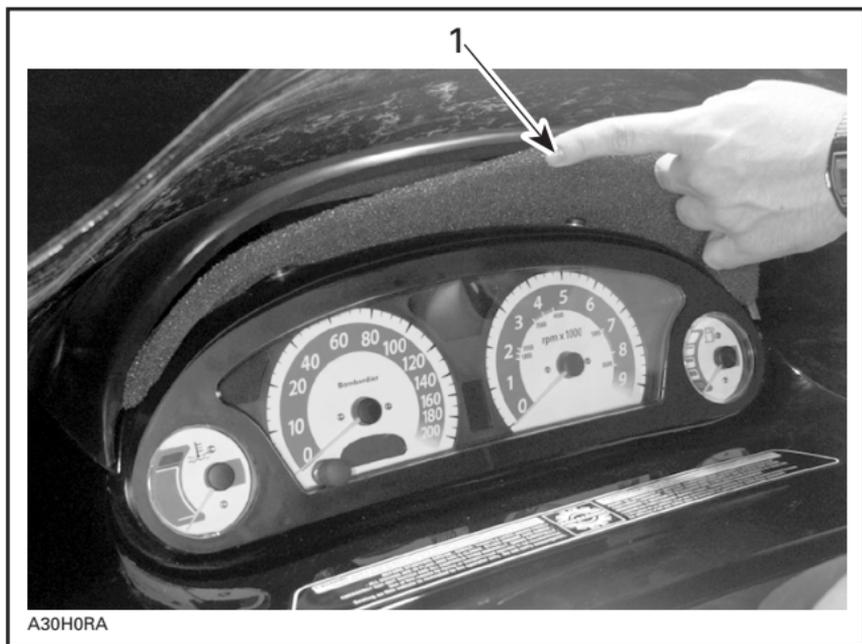
Si on enlève, modifie ou endommage un composant du système d'échappement, le moteur sera gravement endommagé.

## Nettoyage du filtre à air

La neige pourrait bloquer le filtre à air si on omet de recouvrir la motoneige lors d'une chute de neige ou si on conduit celle-ci dans une neige poudreuse épaisse. Le moteur aurait tendance à caler puisqu'il ne recevrait pas suffisamment d'air.

Lorsqu'on circule dans une neige poudreuse épaisse, arrêter périodiquement et secouer le filtre pour enlever la neige, puis le réinstaller.

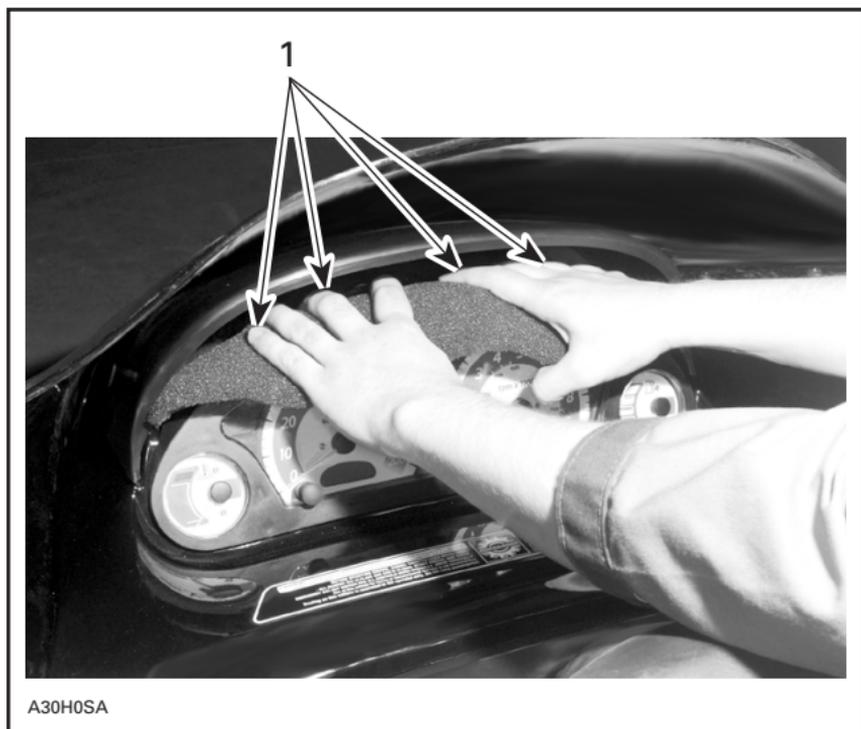
Insérer le filtre à air de façon à ce que son rebord supérieur vienne à égalité du déflecteur d'air.



### TYPIQUE

1. Rebord supérieur du filtre à égalité du déflecteur d'air

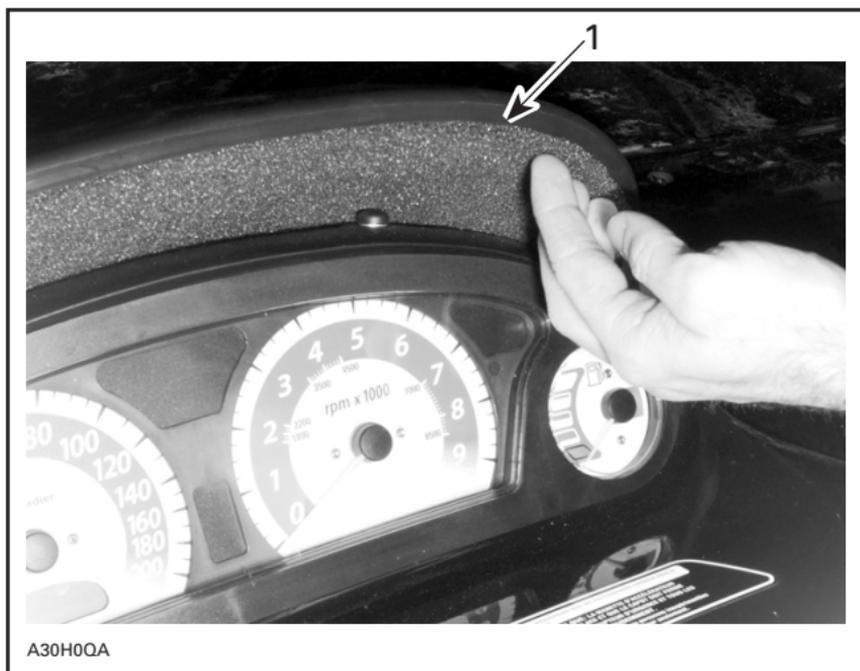
Remettre le filtre en place au-dessus du tableau de bord en collant son rebord inférieur en premier lieu.



**TYPIQUE**

1. *Coller le rebord inférieur en premier lieu*

Compléter l'installation du rebord supérieur du filtre.



**TYPIQUE**

1. Pousser le rebord supérieur du filtre sous la lèvre du déflecteur d'air

Vérifier si le filtre du silencieux d'admission d'air est enneigé. Enlever le filtre et le secouer au besoin.



**SILENCIEUX D'ADMISSION D'AIR INSTALLÉ**

S'assurer que l'intérieur du silencieux d'admission d'air est propre et sec et remettre le filtre en place convenablement.

## ▼ ATTENTION

Les moteurs de motoneiges ont été calibrés avec le filtre. Ne pas utiliser la motoneige si le filtre n'est pas installé, puisque le moteur pourrait être endommagé.

### Nécessaire de haute altitude

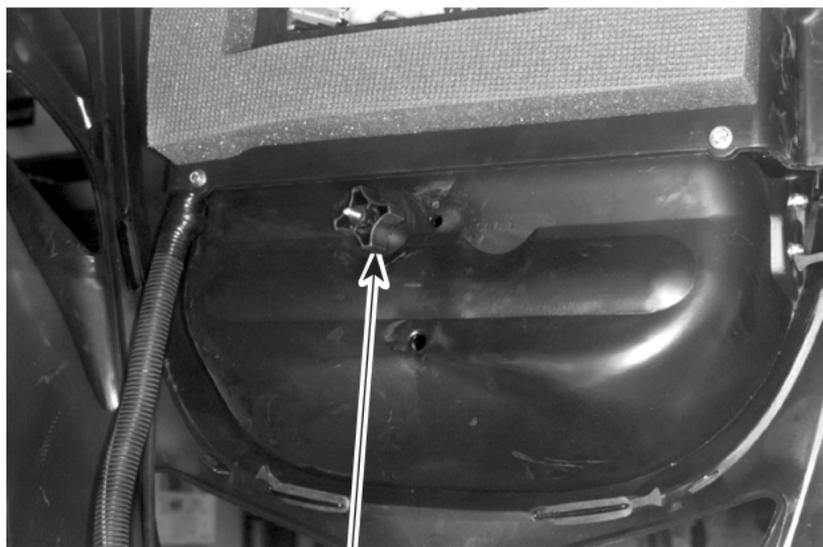
On devrait faire installer un nécessaire de haute altitude sur sa motoneige si on habite ou on utilise sa motoneige à une altitude supérieure à 1200 m (4000 pi). Consulter un concessionnaire BOMBARDIER autorisé.

## ▼ ATTENTION

Ne pas changer le calibrage original de l'usine lorsque la motoneige est employée à une altitude inférieure à 1200 m (4000 pi).

### Visée du faisceau du phare

Tourner la molette pour ajuster la hauteur du faisceau.



A30E08A

1

1. Molette

## Remplacement des ampoules

Toujours vérifier le fonctionnement du feu après avoir remplacé l'ampoule.

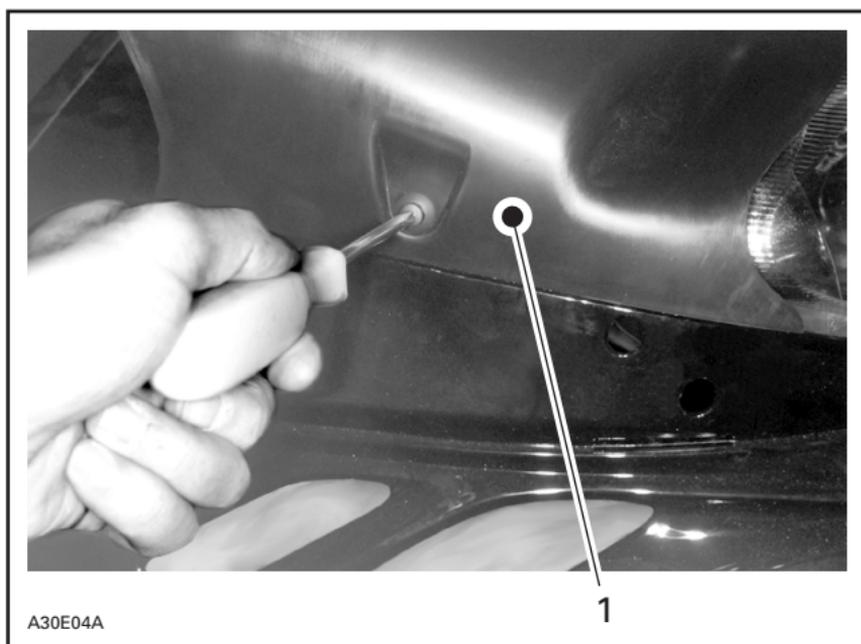
### Phare



## ATTENTION

Ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts, puisque sa durabilité de vie en sera réduite. Si la partie de verre a été touchée, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique qui ne laissera aucune pellicule sur l'ampoule.

Si une ampoule de phare est grillée, enlever le pare-brise, le filtre à air, et ensuite le déflecteur d'air.



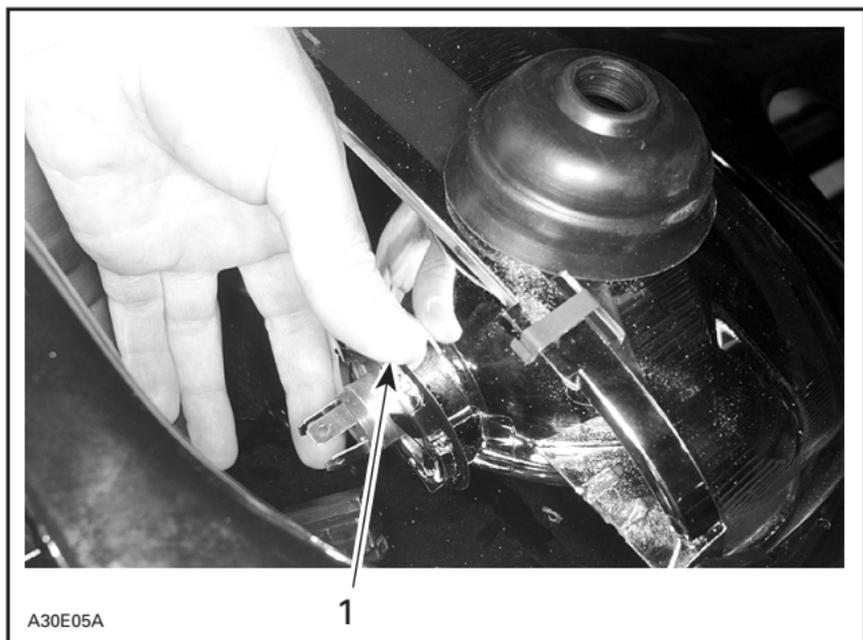
A30E04A

1

#### 1. Déflecteur d'air

Débrancher le connecteur de l'ampoule grillée. Enlever le soufflet de caoutchouc.

Ouvrir l'anneau de retenue de l'ampoule, enlever l'ampoule et la remplacer. Remettre correctement les pièces en place, incluant le filtre à air.



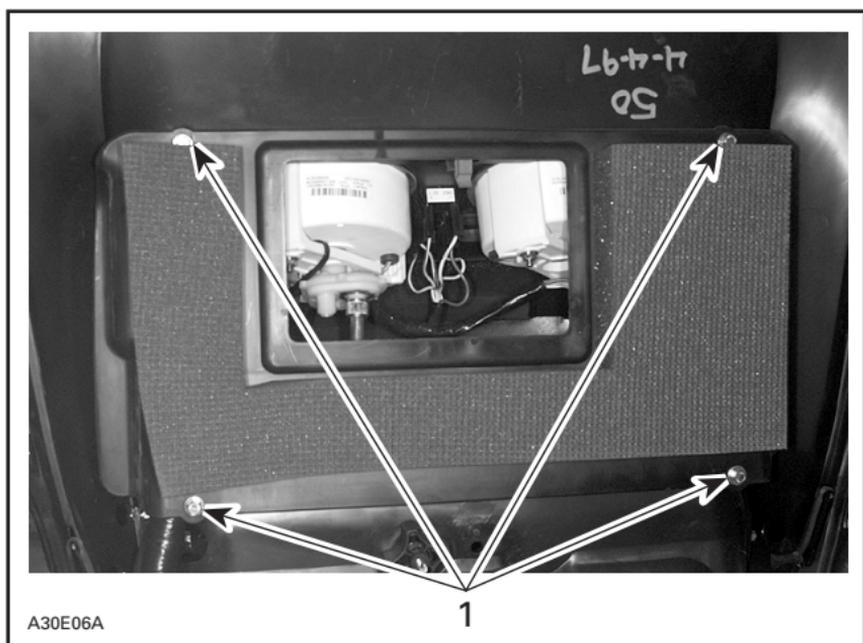
A30E05A

1. Anneau de retenue

## Instrument(s)

### Tous les modèles

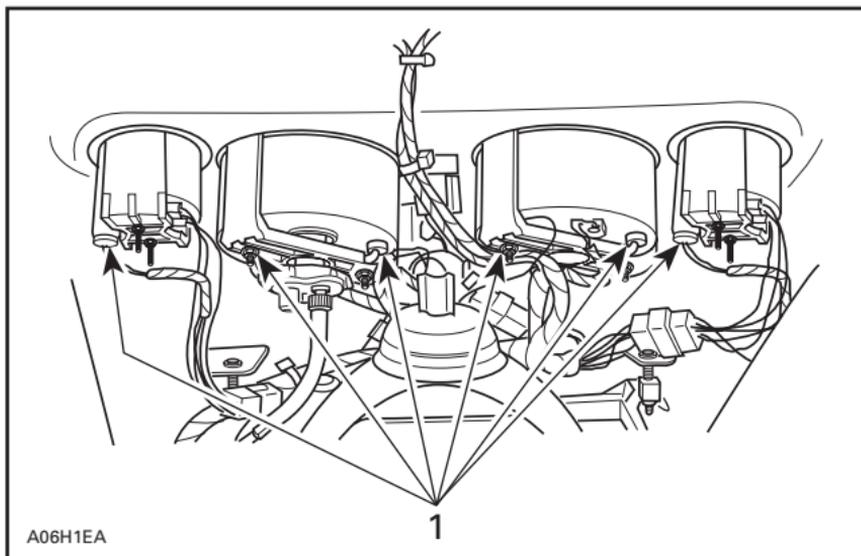
Enlever le conduit d'air d'en-dessous du capot.



A30E06A

1. Enlever ces vis

La douille de l'ampoule est toujours située derrière l'instrument, et ce, sous une enveloppe en caoutchouc noir. Tirer sur l'enveloppe en caoutchouc et sur la douille afin de découvrir l'ampoule. Retirer l'ampoule de la douille.



A06H1EA

#### *TYPIQUE*

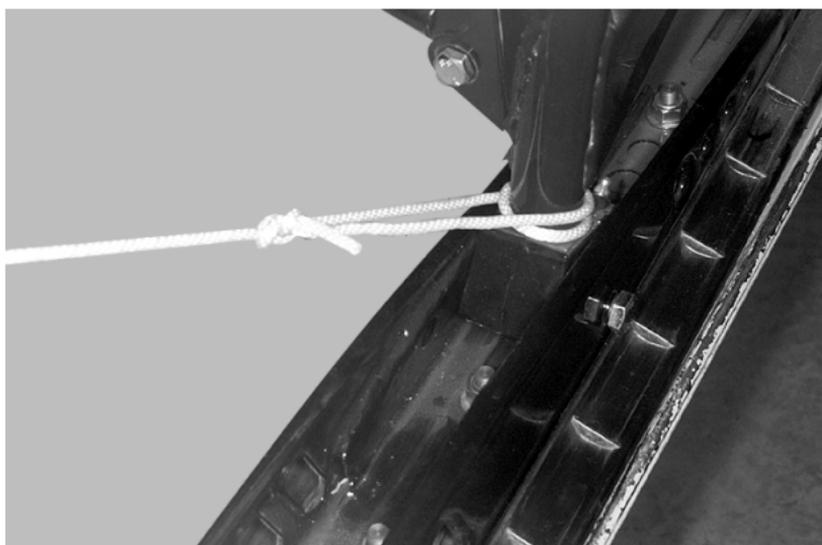
#### *1. Douilles d'instruments*

### **Feu arrière**

Si le feu arrière est grillé, découvrir l'ampoule en enlevant la lentille de plastique rouge. Pour l'enlever, dévisser les 2 vis de la lentille.

## Remorquage

On ne peut remorquer une motoneige qu'en fixant un câble au niveau des jambes de ski.



A30G01A

---

## REMISAGE

C'est en été ou lorsque la motoneige demeure inutilisée pendant plus d'un mois qu'il devient important de bien la remiser.

Pour préparer votre motoneige, il suffit de se conformer au tableau d'entretien compris dans la section ENTRETIEN.

## DIAGNOSTIC DES PANNES

<b>CONSTATATION: <i>Le moteur tourne mais ne démarre pas.</i></b>	
<b>Causes probables</b>	<b>Solutions</b>
1. L'interrupteur d'allumage, l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit est à la position ARRÊT.	Placer tous les interrupteurs en position MARCHE.
2. Le mélange n'est pas assez riche pour faire démarrer le moteur lorsqu'il est froid.	Vérifier le niveau du réservoir de carburant ainsi que la section démarrage, afin de comprendre en quoi consiste l'étrangleur.
3. Moteur noyé (lorsque la bougie est enlevée, elle est humide).	Ne pas utiliser l'étrangleur. Enlever la bougie humide et amener le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. Faire tourner le moteur manuellement. Installer une bougie neuve. Démarrer le moteur de la façon habituelle. Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire autorisé.
4. Le carburant ne parvient pas au moteur (lorsque la bougie est enlevée, elle est sèche).	Vérifier le niveau du réservoir de carburant, s'il y a lieu, ouvrir la soupape de coupure de carburant, vérifier le filtre à carburant et le remplacer s'il est obstrué; vérifier la qualité du carburant, les conduits d'impulsion ainsi que leurs raccords. Il y a eu un bris au niveau de la pompe à carburant ou du carburateur. Consulter un concessionnaire autorisé.
5. Bougie/allumage défectueux (aucune étincelle).	Enlever la ou les bougies pour les rebrancher ensuite au capuchon de bougie. Vérifier si l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHE et si le capuchon coupe-circuit est refermé sur son réceptacle. Mettre la ou les bougies à la masse au moteur loin de l'orifice de bougie et démarrer le moteur. S'il n'y a pas d'étincelles, remplacer la bougie. Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire autorisé.
6. Compression insuffisante du moteur.	En tirant sur le démarreur à rappel, des «cycles» de résistance devraient se faire sentir chaque fois que le piston franchit le point mort haut (chaque piston sur les moteurs bicylindres). Si aucune résistance répétitive ne se fait sentir, c'est qu'il y a une importante perte au niveau de la compression. Consulter votre concessionnaire autorisé.

**CONSTATATION: Le moteur manque d'accélération ou de puissance.**

<b>Causes probables</b>	<b>Solutions</b>
1. Le système de sécurité à encodage numérique ne reconnaît pas le cordon coupe-circuit. Le régime du moteur ne peut dépasser 2500 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote toutes les 3 secondes et l'avertisseur sonore se fait entendre au même rythme. Installer correctement le cordon coupe-circuit.
2. Le système de sécurité à encodage numérique est activé. Le régime du moteur ne peut dépasser 2500 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote rapidement et un bip se fait continuellement entendre. Installer le bon cordon coupe-circuit.
3. Bougies encrassées ou défectueuses.	Voir la cause n° 5 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
4. Le moteur manque de carburant.	Voir la cause n° 4 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
5. Les réglages du carburateur.	Voir un concessionnaire autorisé.
6. Courroie d'entraînement trop usée.	Si la courroie d'entraînement a perdu plus de 3 mm (1/8 po) de sa largeur originale, la motoneige offrira une moins bonne performance.
7. La poulie motrice et la poulie menée doivent être révisées.	Consulter votre concessionnaire autorisé.
8. Le moteur surchauffe.	Si c'est le cas, vérifier le niveau de liquide de refroidissement; vérifier le bouchon à pression; vérifier le thermostat. Vérifier s'il y a des poches d'air dans le système de refroidissement. Si c'est le cas, vérifier la courroie de ventilateur ainsi que sa tension; nettoyer les ailettes de refroidissement du moteur; si la surchauffe persiste, consulter votre concessionnaire autorisé.

**CONSTATATION: Retour de flamme au carburateur.**

<b>Causes probables</b>	<b>Solutions</b>
1. Le système de sécurité à encodage numérique ne reconnaît pas le cordon coupe-circuit. Le régime du moteur ne peut dépasser 2500 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote toutes les 3 secondes et l'avertisseur sonore se fait entendre au même rythme. Installer correctement le cordon coupe-circuit.
2. Le système de sécurité à encodage numérique est activé. Le régime du moteur ne peut dépasser 2500 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote rapidement et un bip se fait continuellement entendre. Installer le bon cordon coupe-circuit.
3. Bougies défectueuses. (accumulation de calamine).	Voir la cause n° 5 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
4. Le moteur surchauffe.	Voir la cause n° 8 de la section «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».
5. Mauvais réglage de l'allumage ou bris au niveau du système d'allumage.	Consulter votre concessionnaire autorisé.

**CONSTATATION: Ratés d'allumage au niveau du moteur.**

<b>Causes probables</b>	<b>Solutions</b>
1. Le système de sécurité à encodage numérique ne reconnaît pas le cordon coupe-circuit. Le régime du moteur ne peut dépasser 2500 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote toutes les 3 secondes et l'avertisseur sonore se fait entendre au même rythme. Installer correctement le cordon coupe-circuit.
2. Le système de sécurité à encodage numérique est activé. Le régime du moteur ne peut dépasser 2500 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote rapidement et un bip se fait continuellement entendre. Installer le bon cordon coupe-circuit.
3. Bougies usées, défectueuses, encrassées.	Nettoyer/vérifier la bougie et son degré thermique. Remplacer si nécessaire.
4. Trop d'huile fournie au moteur.	Mauvais réglage de la pompe à huile, voir un concessionnaire autorisé.
5. Présence d'eau dans le carburant.	Vider le système de carburant et le remplir de nouveau carburant.

**CONSTATATION: La motoneige ne peut atteindre sa vitesse maximum.**

<b>Causes probables</b>	<b>Solutions</b>
1. Le système de sécurité à encodage numérique ne reconnaît pas le cordon coupe-circuit. Le régime du moteur ne peut dépasser 2500 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote toutes les 3 secondes et l'avertisseur sonore se fait entendre au même rythme. Installer correctement le cordon coupe-circuit.
2. Le système de sécurité à encodage numérique est activé. Le régime du moteur ne peut dépasser 2500 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote rapidement et un bip se fait continuellement entendre. Installer le bon cordon coupe-circuit.
3. Courroie d'entraînement.	Voir la cause n° 6 de la section intitulée «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».
4. Mauvais réglage de la chenille.	Voir la section intitulée «Entretien» ou un concessionnaire afin d'obtenir une tension et un alignement appropriés.
5. Mauvais alignement des poulies.	Consulter un concessionnaire autorisé.
6. Moteur.	Voir les causes nos 3 à 8 de la section intitulée «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».

# FICHE TECHNIQUE

GÉNÉRALITÉ		FORMULA III 600/ III 600 LT, GT SE	FORMULA III 700/ III 700 LT, GT 700
<b>Moteur</b>			
– Régime de puissance maximale	(tr/mn)	8500	7900
<b>Courroie d'entraînement</b>			
– Numéro		414 0450 00	415 0450 00
– Largeur de la nouvelle courroie	mm (po)	35.0 (1-3/8)	35.0 (1-3/8)
– Largeur de la limite d'usure	mm (po)	32.0 (1-1/4)	32.0 (1-1/4)
<b>Bougie</b>			
– Type		NGK BR 9 ES	NGK BR 9 ES
– Écartement	mm (po)	0.45 (.018)	0.45 (.018)
<b>Chenille</b>			
– Tension	mm (po)	35 - 40 (1-3/8 — 1-9/16) ①	35 - 40 (1-3/8 — 1-9/16) ①
– Alignement		②	②
<b>LIQUIDES</b>			
<b>Carburant</b>			
– Type		Super sans plomb ③	Super sans plomb ③
– Contenance du réservoir	L (gal. É.-U.)	42.0 (11.1)	42.0 (11.1)
<b>Huile (moteur)</b>			
– Type		④	④
– Contenance du réservoir	L (oz É.-U.)	4.1 (139)	4.1 (139)
<b>Huile pour carters de chaîne/à transmission</b>			
– Type		⑤	⑤
– Contenance	mL (oz É.-U.)	250 (8.5)	250 (8.5)
<b>Système de refroidissement</b>			
– Type		⑥	⑥
– Contenance	L (oz É.-U.)	F. III 5.0 (169) G.T. et F. III LT 5.1 (172)	F. III 5.0 (169) G.T. et F. III LT 5.1 (172)
<b>Liquide de frein</b>			
– Type		DOT 4	DOT 4

① à ⑥ et S.O.: Se référer à la fin de la Fiche technique.

*Bombardier Inc. se réserve le droit de supprimer ou de modifier en tout temps ses spécifications, designs, caractéristiques, modèles ou pièces d'équipement, sans aucune obligation de sa part.*

<b>GÉNÉRALITÉ</b>		<b>MACH 1/1 R</b>	<b>MACH Z/Z R/Z LT/ Z LT R</b>
<b>Moteur</b>			
– Régime de puissance maximale	tr/mn	8300	8300
<b>Courroie d'entraînement</b>			
– Numéro		414 0450 00	415 0450 00
– Largeur de la nouvelle courroie	mm (po)	35.0 (1-3/8)	35.0 (1-3/8)
– Largeur de la limite d'usure	mm (po)	32.0 (1-1/4)	32.0 (1-1/4)
<b>Bougie</b>			
– Type		NGK BR 9 ES	NGK BR 10 ES
– Écartement	mm (po)	0.45 (.018)	0.45 (.018)
<b>Chenille</b>			
– Tension	mm (po)	35 - 40 (1-3/8 — 1-9/16) ①	35 - 40 (1-3/8 — 1-9/16) ①
– Alignement		②	②
<b>LIQUIDES</b>			
<b>Carburant</b>			
– Type		Super sans plomb ③	Super sans plomb ③
– Contenance du réservoir	L (gal. É.-U.)	42.0 (11.1)	42.0 (11.1)
<b>Huile (moteur)</b>			
– Type		④	④
– Contenance du réservoir	L (oz É.-U.)	4.1 (139)	4.1 (139)
<b>Huile pour carters de chaîne/à transmission</b>			
– Type		⑤	⑤
– Contenance	mL (oz É.-U.)	250 (8.5)	250 (8.5)
<b>Système de refroidissement</b>			
– Type		⑥	⑥
– Contenance	L (oz É.-U.)	5.0 (169)	5.0 (169) Modèles LT 5.1 (172)
<b>Liquide de frein</b>			
– Type		DOT 4	DOT 4

① à ⑥ et S.O.: Se référer à la fin de la Fiche technique.

*Bombardier Inc. se réserve le droit de supprimer ou de modifier en tout temps ses spécifications, designs, caractéristiques, modèles ou pièces d'équipement, sans aucune obligation de sa part.*

- ① Mesure de la distance entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille alors qu'on exerce une traction vers le bas de 7.3 kg (16 lb) sur celle-ci.
  - ② Distance égale entre le rebord des guides de chenille et les glissières.
  - ③ Essence ordinaire sans plomb dont le numéro d'octane est d'au moins 91 (R + M)/2.
  - ④ HUILE À INJECTION BOMBARDIER-ROTAX (N/P 413 8029 00 — 12 x 1 L).
  - ⑤ HUILE SYNTHÉTIQUE POUR CARTER DE CHAÎNE BOMBARDIER (N/P 413 8028 00 — 12 x 355 mL).
  - ⑥ Antigel à base d'éthyle-glycol conçu pour les moteurs en aluminium mélangé avec de l'eau (3 parties d'antigel pour 2 parties d'eau).
- S.O.: Sans objet.

## AUTRES PUBLICATIONS DISPONIBLES

PUBLICATIONS		N/P
1998	<i>Manuel de réparation</i> (Français) ① Volume 1 Volume 2 Volume 3	484 0679 00 484 0681 00 484 0683 00
1998	« <i>High Altitude Technical Data</i> » (feuilles détachées) (Anglais seulement)	484 0686 00
	Cartable	484 0545 00
1995 - 1998	<i>Manuel de caractéristiques</i>	484 0685 00
1998	« <i>Racing Handbook</i> » (Anglais seulement)	484 0687 00

Les commander chez un concessionnaire SKI-DOO.

- ① Demander à votre concessionnaire le volume du modèle de votre motoneige.

---

## **CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE**

S'il y a changement d'adresse ou de propriétaire, assurez-vous de remplir et poster la carte comprise à la page suivante.

Un tel avis contribue également à votre sécurité, même après la date d'expiration de la garantie originale, puisque la société Bombardier sera ainsi en mesure de communiquer avec vous s'il est nécessaire d'apporter une modification à votre motoneige.

### **AVIS À TOUT NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:**

Lorsqu'il y a transfert de propriété, assurez-vous de recevoir la carte d'enregistrement de garantie de l'ancien propriétaire, puisque vous avez droit de profiter du reste de la période de garantie.

### **MOTONEIGES VOLÉES**

Si votre motoneige est volée, vous devriez aviser le Service de garantie du distributeur de votre région.

Veillez fournir vos nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de série de la motoneige et la date à laquelle elle a été volée.

La société Bombardier fournira mensuellement une liste des motoneiges volées à tous ses concessionnaires SKI-DOO, afin d'aider les propriétaires concernés à récupérer leur motoneige.

---

## NOTE

**CHANGEMENT D'ADRESSE**

**CHANGEMENT DE PROPRIÉTÉ**

NUMÉRO DE SÉRIE DE LA MOTONEIGE

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

ANCIENNE ADRESSE  
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

CODE POSTALE

NOUVELLE ADRESSE  
OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

CODE POSTALE

**BOMBARDIER INC.**  
GARANTIE SKI-DOO  
VALCOURT (QUÉBEC)  
CANADA J0E 2L0

TIMBRE

®\* Marques de commerce de Bombardier Inc.  
© 1997 Bombardier Inc. Tous droits réservés  
Lithographié au Canada

